



RAPPORT ANNUEL 2008

RAPPORT ANNUEL 2008

# SOMMAIRE

---

1	LE MESSAGE DU PRÉSIDENT
2	PROFIL D'UN ACTEUR GLOBAL ET RESPONSABLE
6	2008, UN ACTEUR INCONTOURNABLE À L'INTERNATIONAL
8	PERFORMANCES 2008
10	CARNET DE L'ACTIONNAIRE
11	TRAJECTOIRE DE CROISSANCE POUR 2009

# Message du Président



**Francis Pizzorno**  
Président-Directeur Général

**“Notre plus belle réussite, construire un groupe de dimension internationale qui place l’homme au cœur de son action”.**

Au cours de notre parcours, notre Groupe s’est positionné en tant que pionnier dans la gestion globale des déchets en anticipant l’évolution du cadre réglementaire, en innovant et en intégrant dans notre démarche un développement responsable.

Cette approche fonde le socle de notre stratégie et de notre succès non démenti depuis plus de 35 ans. Elle nous permet de conforter jour après jour notre place de 4<sup>e</sup> opérateur national et de poursuivre notre expansion internationale.

Le Groupe Pizzorno Environnement a réalisé une belle année 2008. Avec un chiffre d’affaires de 159 millions d’euros, notre Groupe a poursuivi une croissance solide de 15,1 % grâce à la conquête de nouveaux contrats tant en France qu’à l’International.

Pour accompagner notre croissance et notamment notre déploiement international, nous avons renforcé nos équipes dirigeantes et opérationnelles. Nous sommes actuellement 6 000 collaborateurs au sein du Groupe dirigés par une équipe de managers expérimentés. En parallèle la Gouvernance du Groupe s’est organisée autour de 4 pôles :

- Un conseil d’administration, incluant deux administrateurs indépendants ;
- Un comité de direction ;
- Un comité d’engagement pour chaque réponse à un appel d’offre ;
- Et un comité d’audit pour lequel un poste de Responsable de l’Audit Interne a été créé.

Parce que nous pensons qu’une activité économiquement viable ne doit pas nuire à l’équité sociale ni au respect de l’environnement, nous agissons au quotidien pour soutenir le développement durable. Ainsi nous favorisons au sein du Groupe le tri et la valorisation des déchets ainsi que la limitation des consommations d’énergie. Nous sommes en permanence à la recherche de solutions innovantes les plus respectueuses de l’environnement, nos engagements prennent vie au quotidien autour de nos valeurs fondatrices.

**L’engagement social :** nous veillons à la formation des personnels. Nous développons l’employabilité à travers des parcours de gestion de carrières et en luttant contre les discriminations. Nous cherchons toujours à limiter la précarité par une gestion des effectifs orientée vers des emplois durables.

**Performance responsable :** Toutes nos actions sont encadrées par une approche de gestion des risques financiers, sociaux et environnementaux. Nos pratiques visent la sécurité à tous les niveaux, en commençant par les hommes.

**L’Exemplarité environnementale** est une valeur fondamentale de notre Groupe, elle se traduit par un comportement respectueux de l’environnement. Développer les savoir-faire et valoriser les savoir être, pour permettre à nos salariés de devenir les ambassadeurs d’une culture éco citoyenne.

Le développement durable ne se conçoit pas sans approche sociale et responsable, c’est pourquoi notre Groupe souhaite valoriser son capital humain en développant et en pérennisant sa politique de formation professionnelle. C’est dans ce cadre que le Groupe ouvre une école préparatoire aux métiers de l’environnement (EPAME) le 1<sup>er</sup> septembre 2009 en région PACA. Tout est mis en œuvre pour nous inscrire dans une démarche de développement professionnel à travers : la création d’emploi durable, la formation en continu et le développement de l’employabilité à travers des parcours de gestion de carrières tout en luttant contre les discriminations et la précarité.

Notre plus belle réussite, construire un Groupe de dimension internationale qui place l’homme au cœur de son action. A ce titre, le Groupe a reçu le Grand Prix 2009 PACA de la Responsabilité Sociétale des Entreprises ainsi que le Prix Régional Qualité et Performance 2008.

Fort d’un carnet de commandes s’élevant à 700 millions d’euros, représentant plus de 4 années de chiffre d’affaires et d’une stratégie de développement qui, année après année, démontre toute sa pertinence, nous confirmons pour 2009 une nouvelle croissance de nos activités et de notre excédent brut d’exploitation accompagnée d’une nouvelle amélioration de la marge brute d’autofinancement.

**“Innovation et réactivité, engagement pour le développement durable, formation et valorisation des agents, sont les valeurs clés de notre Groupe. Nous les mettons tous les jours en œuvre au travers de réponses adaptées à chacun de nos clients”.**

# Profil d'un acteur global et responsable

## “L'environnement au quotidien”

En s'inscrivant dans une approche globale de développement responsable, respectueuse de l'environnement, le Groupe Pizzorno Environnement, depuis sa création en 1976, a su s'imposer comme un spécialiste sur le marché de la gestion des déchets ménagers et assimilés et a mis en place les moyens nécessaires pour acquérir des positions de tout premier plan en France et à l'international.

Leader dans la région Varoise, le Groupe a progressivement étendu son maillage géographique à toute la région PACA puis sur un axe stratégique Marseille - Lyon - Paris - Le Havre.

Présent au Maroc depuis 1996, avec des contrats d'envergure, le Groupe Pizzorno Environnement s'inscrit comme le premier acteur privé indépendant du secteur. Fort de ce succès et de cette expérience, le Groupe renforce progressivement sa présence en Afrique de l'Ouest et sa stature d'acteur international en s'installant sur la Tunisie en 2008, après la Mauritanie en 2007.

Ce déploiement s'accompagne d'une vision stratégique du marché international qui se traduit par :

- le développement de savoir-faire sur l'ensemble de la filière déchets auprès des collectivités locales, des industriels, des entreprises et des particuliers ;
- l'utilisation de procédés innovants et non polluants évoluant vers des activités de valorisation des déchets.

**4<sup>e</sup>**  
opérateur national

### Le Groupe Pizzorno Environnement en chiffres

**6 000**  
agents

**8**  
millions d'habitants desservis

**2,3**  
millions de tonnes de déchets traités par an

**200**  
communes clientes

**1 000**  
véhicules

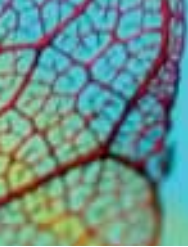
Chiffre d'affaires 2008 :  
**159 M€**

**18 %**  
du chiffre d'affaires à l'international

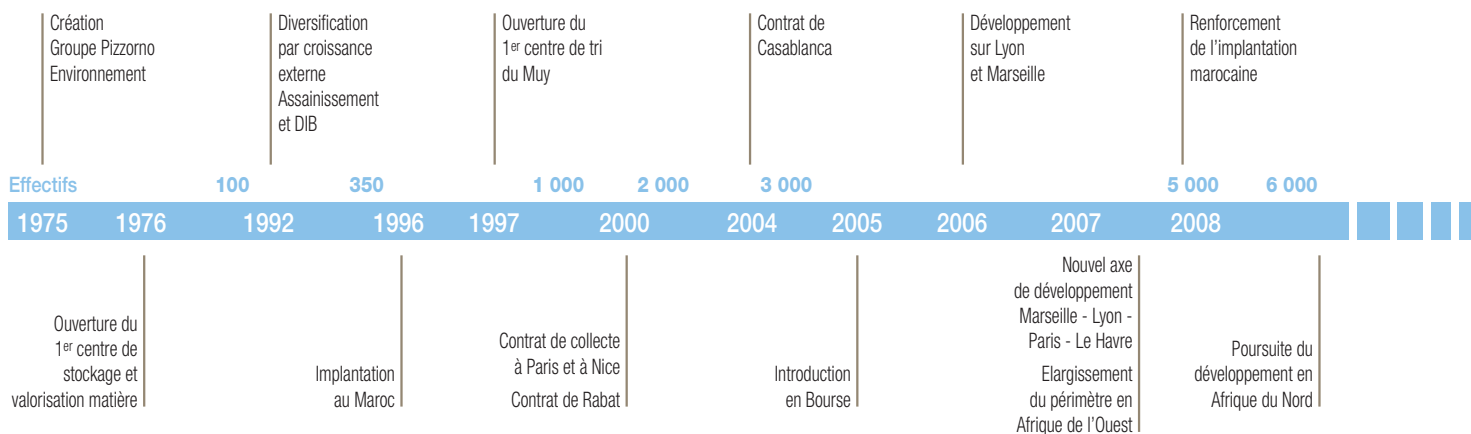
Carnet de commandes 2008 :  
**700 M€**  
(plus de 4 années de C.A.)

Taux de renouvellement de contrat :  
**95 %**





## Repères historiques et stratégiques



## 35 ans d'histoire, 35 ans d'engagements durables au service de l'environnement

Innovation et réactivité, engagement pour le développement durable, formation et valorisation des agents sont les valeurs clés de notre Groupe. Nous les mettons tous les jours en œuvre au travers de réponses adaptées à chacun de nos clients.

Par le développement de solutions de pointe, nous avons su gagner la confiance des collectivités et des entreprises. Cette approche constitue le socle de notre stratégie et de notre succès non démenti depuis plus de 35 ans. Notre Groupe, présent dans tous

les métiers de l'environnement est devenu le 4<sup>e</sup> opérateur en France et un acteur incontournable à l'international.

## Vers l'Excellence durable

L'exemplarité environnementale est une valeur fondamentale de notre Groupe, elle se traduit par un comportement respectueux de l'environnement. Aussi nous agissons au

quotidien pour soutenir le développement durable et anticiper les impacts du Grenelle de l'Environnement. C'est pourquoi nous sommes en permanence à la recherche de

solutions innovantes les plus respectueuses pour l'environnement.

### Collecte / propreté urbaine

La propreté d'une ville, d'un quartier, d'une rue, est un élément essentiel de la qualité de vie des habitants, elle participe au rayonnement économique, culturel et touristique de la cité. Grâce à notre rigueur et notre flexibilité, nous la garantissons chaque jour à nos clients.

Si plus de 200 communes nous font confiance, ce n'est pas un hasard. Nous organisons la collecte de plusieurs millions d'habitants, que ce soit en milieu rural ou dans de grands centres urbains, en France ou à l'international. De la collecte traditionnelle à la collecte sélective en porte-à-porte ou en points d'apports volontaires,

le Groupe Pizzorno Environnement s'engage auprès des décideurs locaux à proposer des solutions sur mesure associant innovations techniques, qualité de service (Certification ISO 9001) et respect de l'environnement. L'utilisation de logiciels de gestion de conteneurs et de positionnement satellite embarqués dans nos véhicules, nous permet un suivi en temps réel et une optimisation des circuits de collecte ainsi qu'une traçabilité.

#### Collecte du verre à Paris

Depuis 2000, notre Groupe assure pour la ville de Paris la collecte sélective du verre en porte-à-porte auprès des particuliers et des gros producteurs de verre (brasseries, restaurants). Illustrant notre capacité à offrir des solutions innovantes, la collecte des bacs de verre s'effectue par des bennes fonctionnant au gaz naturel de ville (GNV), réduisant ainsi les nuisances sonores et les émissions de CO<sub>2</sub>.

**Quelques références :** Lyon, Marseille, Cannes, Toulon, Marrakech, El Jadida, Paris, Nice, Communauté d'Agglomération de Fréjus-Saint Raphaël, La Seyne sur Mer, Casablanca, Nouakchott et dernièrement l'Avenue des Champs-Élysées.



## Tri-valorisation et traitement

Longtemps, la production des déchets ménagers a augmenté régulièrement. Aujourd'hui, le tri et le recyclage sont devenus des enjeux majeurs des services de gestion globale des déchets. Pour répondre à ces besoins, notre Groupe conçoit, construit et exploite des déchetteries et centres de tri adaptés aux besoins des habitants.

### Le Centre de tri et de valorisation matière du Muy

Ce centre est l'un des plus importants et des plus modernes du sud de la France. Il dessert une population de 500 000 habitants tout au long de l'année et de plus d'un million durant la période estivale. Nous y traitons les déchets issus des collectes sélectives : verre, journaux et revues, emballages plastiques et métalliques, mais aussi les déchets industriels banals des professionnels.

Grâce à notre parc de machines performant et à la combinaison du tri mécanique et du tri manuel, nos équipes traitent 50 000 tonnes par an.

Certifié ISO 9 001 et 14 001, notre centre de tri répond aux exigences de qualité et assure à ses clients une totale traçabilité des matières de la réception jusqu'à la livraison.

### Compostage des déchets verts

Les déchets verts peuvent être valorisés. Ils permettent par compostage d'obtenir un engrais naturel de qualité. Ce compost est élaboré à partir des broyats de végétaux issus de l'entretien des jardins, des espaces verts et naturels. Notre Groupe transforme chaque année plus de 30 000 tonnes de déchets verts en amendement organique conforme à la norme NFU 44 051.



### Le stockage des déchets, notre coeur de métier

Être un acteur responsable, c'est prendre l'engagement de limiter l'impact sur l'environnement de nos sites de traitement. Les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D) sont devenues des unités hautement technologiques, faisant appel à des procédés industriels innovants au service de la protection de l'environnement.

### Le traitement des lixiviats

Les lixiviats sont produits par le passage de l'eau de pluie à travers les déchets. Ils sont traités par osmose inverse. Ce procédé est une des technologies les plus performantes. Une fois épurée à 99,9 %, l'eau obtenue est valorisée sur site ou rejetée dans le milieu naturel.

### La valorisation du biogaz

La fermentation des déchets produit un biogaz constitué en grande partie de méthane. Ce gaz très combustible est à effet de serre. Capté au coeur des déchets par des puits, le biogaz est valorisé comme énergie.

L'ensemble de nos centres de traitement des déchets est certifié ISO 14 001. Cette certification témoigne d'une volonté d'amélioration permanente des performances environnementales et de préservation des ressources naturelles.

### Valoriser les boues des stations d'épuration

Les stations de traitement des eaux résiduaires urbaines produisent des quantités importantes de boues. Considérées comme des déchets, elles sont en grande partie traitées en centre de stockage. En installant une unité de séchage des boues sur son I.S.D.N.D du Balançon, le Groupe Pizzorno Environnement apporte aux collectivités une réponse innovante pour la valorisation et l'élimination.

## Gestion des réseaux d'eau potable

Du traitement de l'eau à l'entretien des réseaux, les expertises développées par notre Groupe garantissent un service de qualité, une proximité et une réactivité de tous les instants.

### Assainissement collectif

De l'entretien des réseaux d'eaux usées à l'exploitation de stations d'épuration, le Groupe Pizzorno Environnement propose des prestations d'assainissement collectif auprès des collectivités et de leurs groupements. Élément essentiel de la qualité de vie des habitants, nous assurons la gestion des réseaux au meilleur coût et dans la plus complète transparence.

### Assainissement non collectif

Qu'il s'agisse du diagnostic des installations autonomes, du contrôle de conception et l'implantation des dispositifs neufs ou du contrôle de fonctionnement et d'entretien, nous sommes en mesure d'apporter des réponses adaptées aux situations locales quel que soit le mode de gestion choisi.



### Le Groupe gère 8 centres de traitement dont :

I.S.D.N.D du Balançon	250 000 tonnes/an
I.S.D.N.D du Roumagayrol	150 000 tonnes/an
I.S.D.N.D de Bagnols-en-Forêt	130 000 tonnes/an
Centre de stockage d'Oum Azza – Rabat	750 000 tonnes/an



## Démarche Qualité et Certification

La démarche de progrès menée par le Groupe se traduit par des actions fortes en matière de qualité, sécurité et environnement. La politique de développement durable du Groupe repose sur des valeurs de responsabilité envers la société, renforcée autour de 3 piliers indissociables :

- Engagement social,
- Performance responsable,
- Exemplarité environnementale.

Le Groupe a remporté en 2008 le prix régional Qualité et Performance, et en 2009 le Grand Prix PACA de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

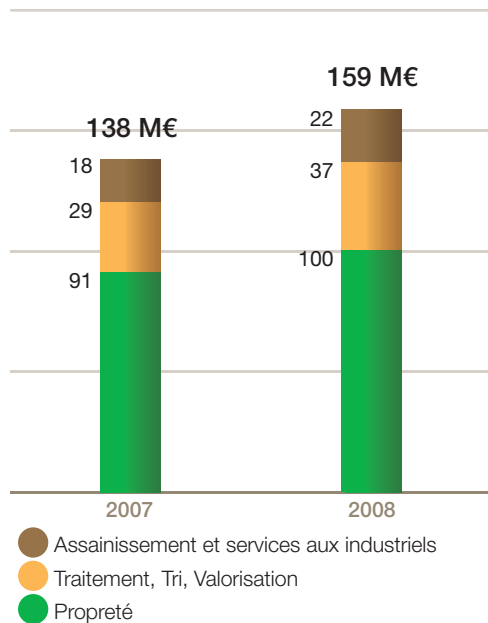
En 2009, le Groupe va créer une école de formation aux métiers du développement durable.



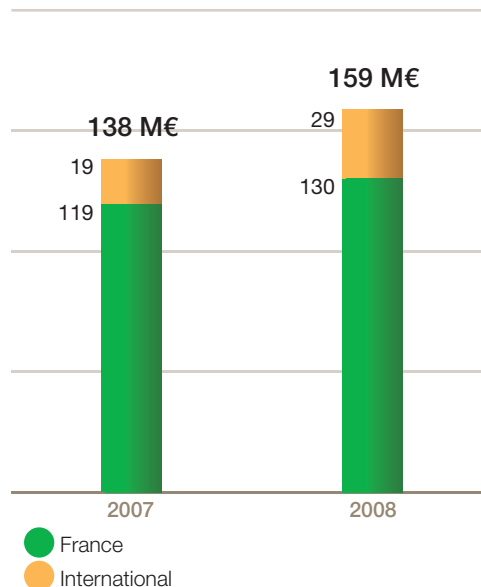
## Un développement qui allie pénétration de nouveaux marchés, nouveaux clients, nouveaux territoires.

Croissance du chiffre d'affaires : **+ 15,1 %**

Répartition par activité



Répartition par zone géographique



# 2008, un acteur incontournable à



**Le chiffre d'affaires à l'international en progression de 53,4 % à 28,9 millions d'euros, représente 18,2 % de l'activité annuelle.**

**Ce déploiement à l'international s'inscrit totalement dans l'engagement responsable du Groupe et sa démarche active de développement durable.**

## **Le Groupe Pizzorno Environment leader au Maroc**

Présent au Maroc depuis 1996, le Groupe au travers de sa filiale de droit marocain SEGEDEMA, est aujourd'hui le leader des métiers de services à l'environnement dans le pays. Implantées dans les principales

agglomérations du Royaume, les agences de SEGEDEMA emploient plus de 3 000 personnes. L'ensemble des métiers du Groupe Pizzorno Environment y est représenté.

## **Multiplication des implantations marocaines**

### **Collecte et traitement des déchets ménagers à Al-Hoceima**

D'un montant de 27 millions d'euros, ce contrat d'une durée de 15 ans permettra une gestion durable des déchets ménagers (collecte, évacuation et traitement), ainsi qu'un nettoyage quotidien de voiries des quatre communes formant le groupement communal (Al-Hoceima, Imzourène, Béni Bouayech et Ait Youssef Ouali), totalisant 114 800 habitants.

Le projet vise principalement à favoriser le développement durable de la région, à préserver le cadre environnemental, à accompagner le développement de l'activité touristique de la région et à participer à la création d'emplois stables.

### **Gestion de la collecte et de la propreté urbaine des communes de Settat, Fnideq et de M'Diq**

Ces différents contrats ont pour objectif d'assurer une gestion durable et intégrée de la propreté urbaine, de préserver

l'environnement, de protéger la santé publique et de favoriser l'accès de la population de la commune à des services de haute qualité.

### **Exploitation et réhabilitation de la décharge de Marrakech**

Ce contrat d'un montant de l'ordre de 45 millions d'euros sur 15 ans répond à la volonté de faciliter le développement touristique et résidentiel de la cité royale. Le nouveau centre de stockage des déchets ultimes, équipé d'un centre de tri,

centralisera l'ensemble des déchets solides de l'agglomération (300 000 tonnes par an) et permettra également le traitement in situ des lixiviats et la valorisation du biogaz, prévenant ainsi tout risque pour l'environnement.



# l'international



## Pénétration du marché Tunisien

Le Groupe Pizzorno Environnement a signé un contrat pour l'exploitation et la réhabilitation de la décharge de Djebel Chékir, à environ 25 km de Tunis. D'un montant de 20 millions d'euros sur 5 ans ce

projet représente la gestion de 2,5 Mm<sup>3</sup> de déchets ménagers et assimilés et permettra aux Autorités de Tunis de démontrer leur exemplarité en matière d'environnement.



## Renforcement des positions en France

Leader dans le Var, Groupe Pizzorno Environnement a progressivement étendu sa couverture géographique à toute la région PACA, la région Lyonnaise, l'Île de France et plus récemment la Picardie. La stratégie du Groupe consiste à s'implanter dans des régions importantes sur la base d'un premier marché comme celui de la collecte ou du nettoyage afin de proposer progressivement des prestations complémentaires.

L'année 2008 a donc été riche en prestations nouvelles ou renégociation de contrats :  
Renouvellement du contrat Roquebrune-sur-Argens ;  
Nouveaux marchés pour la Communauté Urbaine de Lyon avec le nettoyage des marchés alimentaires.

En 2007, le Groupe a procédé à sa première opération de croissance externe avec une prise de participation dans la société Roger Gosselin basée au Havre. Cette société qui a participé au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 8,2 millions d'euros, enregistre un développement important dans le domaine des services aux industriels et les métiers de la collecte, propreté, nettoyage.



# Performances 2008

## Données économiques et financières sur 2 ans

(données consolidées en K€)	31/12/2008 aux normes IFRS	31/12/2007 aux normes IFRS**
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>158 519</b>	<b>137 964</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>7 255</b>	<b>9 317</b>
Résultat opérationnel	7 255	9 317
Coût de l'endettement financier net	- 2 651	- 1 954
<b>Résultat net des sociétés intégrées*</b>	<b>1 864</b>	<b>4 054</b>
Intérêts minoritaires	98	185
<b>Résultat net consolidé (part du Groupe)</b>	<b>1 766</b>	<b>3 869</b>
<i>Endettement net/Fonds propres (en %)</i>	<i>99 %</i>	<i>64 %</i>
<i>Marge Brute d'Autofinancement (en K euros)</i>	<i>21 466</i>	<i>18 099</i>
<i>Investissements (en K euros)</i>	<i>29 859</i>	<i>31 361</i>

\* Avant résultat des activités arrêtées

\*\* Après retraitement des flux n-1 de la correction d'erreur décrite en 2.25 de l'annexe aux comptes consolidés

## Consolidation du savoir faire du Groupe sur tous les segments d'activité et renforcement de l'implantation à l'international

Dans un marché qui reste structurellement et durablement porteur, le Groupe Pizzorno Environnement poursuit une croissance solide avec un chiffre d'affaires qui progresse de 15,1 % sur l'exercice.

L'activité Assainissement et services aux industriels enregistre un chiffre d'affaires en progression de 24,2 %.

L'activité Traitement reste bien orientée, en évolution positive de 26,3 % à 16,8 millions d'euros.

L'activité Propreté, qui constitue le cœur de métier du Groupe et le point d'entrée de prestations à plus forte valeur ajoutée, contribue à hauteur de 100,1 millions d'euros au chiffre d'affaires en croissance de 10,7 %.

L'obtention de nouveaux contrats et le renouvellement de nos marchés tant en France qu'à l'international, confirment la solide dynamique commerciale du Groupe.

## Des résultats positifs

Le Groupe Pizzorno Environnement a poursuivi ses investissements afin de conquérir de nouveaux marchés et de poursuivre la diversification de ses métiers. Sur l'année 2008, ils s'élèvent à 29,8 millions d'euros.

L'impact sur la dotation aux amortissements et l'augmentation des frais financiers expliquent des résultats en retrait mais qui restent positifs. Le résultat opérationnel du Groupe s'établit à 7,3 millions d'euros et le résultat net consolidé à 1,9 million d'euros.

En progression de 13,2 %, l'excédent brut d'exploitation atteint 25,7 millions d'euros soit 16,2 % du chiffre d'affaires.



## Une structure financière saine

Le Groupe bénéficie, au 31 décembre 2008, d'une situation bilancielle solide. Les capitaux propres s'élèvent à 40,3 millions d'euros. Le solde de trésorerie disponible s'établit

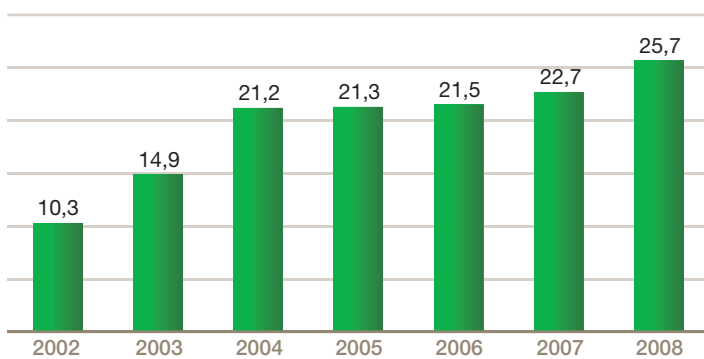
à 22,7 millions d'euros et la marge brute d'autofinancement ressort à 21,5 millions d'euros en progression de 16,8 %.

**Maria Carrozza**  
Directeur Financier

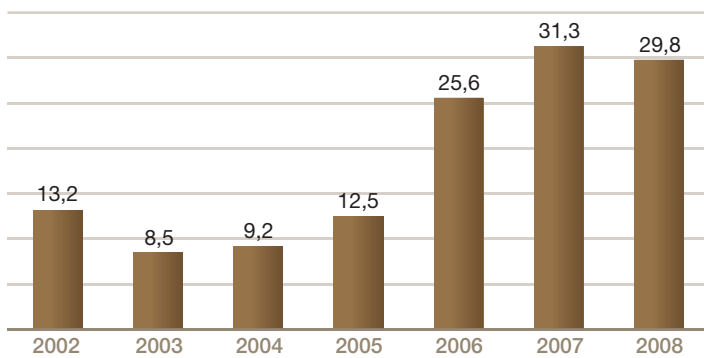


### Principaux indicateurs de performance (en M€)

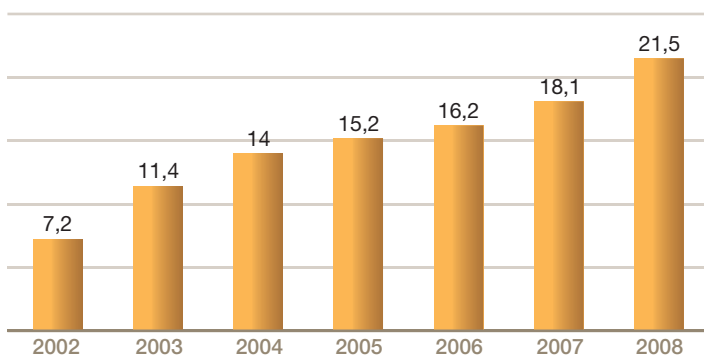
E.B.E. multiplié par 2,5 en 7 ans



Investissements multipliés par 2,3 en 3 ans



Marge brute d'autofinancement en constante évolution



## Carnet de l'actionnaire

Cotation sur NYSE Euronext – Compartiment C  
Introduction en Bourse : 8 juillet 2005  
Code ISIN : FR0010214064 – GPE  
Indice : CAC Allshares  
Animateur de marché : Arkéon Finance  
Capitalisation boursière au 5/06/2009 : 63 M€

Nombre de titres : 4 000 000  
Flottant : 25 %

## Maintien du Dividende

Les bons résultats enregistrés en 2008 et la solidité de la structure financière permettent au Groupe de proposer à l'assemblée générale du 22 juin 2009 le versement de 250 000 euros au titre du dividende.

## Contact actionnaires

Maria Carrozza : [m.carrozza@pizzorno.com](mailto:m.carrozza@pizzorno.com)  
Tél. : 04 94 50 50 50  
Site Internet : <http://www.pizzorno.com>





# Trajectoire pour 2009



## Un début d'année prestigieux

L'année 2009 a très bien débuté pour le Groupe Pizzorno Environnement avec la signature de deux nouveaux contrats sur Paris.

Le Groupe a remporté le contrat de collecte du 15<sup>e</sup> arrondissement pour une durée de 5 ans et un chiffre d'affaires annuel de 9 millions d'euros. Pour cet arrondissement de 235 000 habitants, tous les véhicules du Groupe fonctionneront au gaz et disposeront d'un équipement de géo localisation avec un accès client. Ce contrat prévoit une triple certification : ISO 9000 ; 14001 et OHSAS 18001, référentiel Européen sur l'Excellence Managériale.

A partir du 6 juillet 2009, le Groupe Pizzorno Environnement assurera les prestations de **propreté urbaine sur l'Avenue des Champs-Élysées**.

L'ensemble des dimensions culturelles, économiques et touristiques suscite une mobilisation autour de l'identité des Champs-Élysées. Le Groupe Pizzorno Environnement s'engage à maintenir le plus haut niveau de qualité d'entretien sur la plus belle avenue du monde afin de préserver son élégance. A ce titre, le Groupe a mobilisé ses agents de propreté pour assurer l'ensemble de ses prestations, tous les jours de l'année, et mis en place une identité visuelle spécifique qui a pour objectif de sensibiliser les piétons aux actions de maintien de la propreté.

Dans un contexte de ralentissement économique et en raison des incertitudes liées à la crise, le Groupe Pizzorno Environnement entend demeurer prudent.

Il table sur une légère croissance de son niveau d'activité avec un impact positif sur l'excédent brut d'exploitation ainsi qu'une nouvelle amélioration de la marge brute d'autofinancement.

Par ailleurs, afin de consolider ses positions, le Groupe entend poursuivre ses investissements et conquérir de nouvelles positions géographiques ainsi que de nouveaux marchés.

Fort d'un  **carnet de commandes de 700 millions d'euros**, représentant plus de 4 années de chiffre d'affaires, le Groupe confirme sa **position de 4<sup>e</sup> opérateur national**.



## Le Groupe ouvre une école de formation !

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSE), le Groupe ouvre une école préparatoire aux métiers de l'environnement (EPAME) le 1<sup>er</sup> septembre 2009 en région PACA.

Conçue pour former aux métiers de l'environnement et apporter une formation continue aux salariés du Groupe Pizzorno Environnement, l'EPAME est également ouverte aux collaborateurs des collectivités locales, d'entreprises privées ainsi qu'aux demandeurs d'emplois ou à toute personne souhaitant se mobiliser au service du développement durable.

L'EPAME, sous statut associatif 1901, a pour objectifs de :

- former aux métiers de l'environnement (en partenariat avec le CNAM, l'AFPA, l'ANPE, l'IMS et des universités...) et offrir des évolutions de carrières,
- participer au développement territorial pour échanger sur les savoir-faire et créer des pôles de recherche,
- favoriser l'insertion de personnel vulnérable en menant une politique de recrutement et d'intégration des jeunes en difficultés et des personnes en marge du marché du travail,
- faire évoluer les comportements vers une culture éco-citoyenne et éco-responsable pour mutualiser les bonnes pratiques.





# RAPPORT FINANCIER 2008

## SOMMAIRE

---

14	<b>1. RAPPORT DE GESTION</b>
14	ACTIVITÉ DU GROUPE
19	ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ
29	ANNEXES
30	RAPPORT DE GESTION SOCIALE 2008
36	<b>2. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE</b>
43	<b>3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>
44	<b>4. COMPTES CONSOLIDÉS 2008</b>
44	BILAN CONSOLIDÉ
46	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
47	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
48	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
49	ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
69	<b>5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2008</b>
70	<b>6. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS</b>
72	<b>7. COMPTES ANNUELS 2008</b>
72	BILAN
74	COMPTE DE RÉSULTAT
76	ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
86	<b>8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2008</b>
87	<b>9. RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>
89	ATTESTATION DU RESPONSABLE

# RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2009  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 22 JUIN 2009

Chers Actionnaires,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, vous êtes réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, (i) pour vous rendre compte de l'activité de la société Groupe Pizzorno Environnement (la "Société") au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, (ii) soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice, ainsi que (iii) pour vous présenter le présent rapport du

Conseil d'Administration sur l'activité et la situation du groupe (le "Groupe").

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 qui

vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## I. ACTIVITÉ DU GROUPE

### I.1. SITUATION, ÉVOLUTION ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Durant l'exercice 2008, le chiffre d'affaires du Groupe est passé de 137 964 K€ à 158 519 K€, soit une évolution de 14,9 % dont une évolution de 50,8 % pour les activités internationales passant de 19 157 K€ à 28 894 K€.

Chacune des activités du Groupe ont participé à cette évolution dans les conditions décrites ci-dessous.

#### Activité Propreté (Collecte / Transport / Nettoyement / Valorisation / DIB / Divers).

En 2008, le chiffre d'affaires de cette activité dans son ensemble a progressé de 10 % en passant de 120,55 M€ à 132,65 M€.

#### Collecte/Transport/Nettoyement

Cette progression importante du chiffre d'affaires est notamment due aux principaux contrats suivants qui ont été pris ou revus à la hausse durant l'exercice écoulé :

↳ les contrats de collecte et nettoyage du secteur de Fréjus / Saint-Raphaël ont contribué à hauteur de 1,7 M€ au chiffre d'affaires de l'activité en 2008 notamment grâce à des prestations supplémentaires et à l'exécution en année pleine du contrat renouvelé de Roquebrune-sur-Argens,

↳ les contrats de collecte et nettoyage du secteur de la Communauté Urbaine de Lyon ont contribué à hauteur de 2 M€ de chiffre d'affaires en 2008 du fait de nouveaux marchés (nettoyement des marchés alimentaires par exemple),

↳ notre secteur des Alpes Maritimes a vu son chiffre d'affaires croître de 0,6 M€ que ce soit, notamment, par l'effet de nouvelles prestations ou de renégociation de contrat.

L'activité de notre filiale Gosselin au Havre, a généré un chiffre d'affaires supplémentaire de 4,6 M€ en 2008 par l'effet de sa comptabilisation en année pleine (société acquise en juillet 2007). L'activité de cette filiale a eu à subir le ralentissement de l'activité économique dans le domaine des travaux publics qui représentent une part importante de son chiffre d'affaires.

Dans le secteur Ile de France, le non renouvellement de contrats tels que l'Hay les Roses ou Vanves nous ont fait perdre 0,6 M€.

A l'international, malgré la perte du marché d'Agdal, soit 1,7 M€ de chiffre d'affaires en moins, l'évolution du chiffre d'affaires de l'exercice 2008 a été maintenue en hausse

notamment par la prise de nouveaux contrats ou l'effet année pleine des contrats pris en 2007 :

↳ le contrat de collecte et nettoyage de la ville de Marrakech (conclu en 2007), a contribué à hauteur de 4,1 M€ au chiffre d'affaires en 2008 soit une hausse de 0,9 M€ par l'effet de l'exécution en année pleine,

↳ le contrat de collecte et nettoyage de la ville de Nouakchott (conclu en 2007), a contribué à hauteur de 6,38 M€ de chiffre d'affaires en 2008 soit une hausse de 4,8 M€ supplémentaire par l'effet de l'exécution en année pleine par rapport à l'exécution partielle en 2007,

↳ les nouveaux contrats de collecte et nettoyage au Maroc (Al Hoceima, Settat), ont généré 0,8 M€ de chiffre d'affaires supplémentaire en 2008.

#### Valorisation

La progression de notre chiffre d'affaires sur cette activité, passant de 4,35 M€ à 4,72 M€, est principalement due aux efforts de négociation des prix de vente des produits triés.

Le centre de tri, dans sa configuration actuelle, a maintenant atteint sa maturité en terme de productivité.

Des investissements sont envisagés pour étendre ses capacités, améliorer sa productivité et son intégration dans son environnement.

### DIB

Si le chiffre d'affaires de cette activité est en baisse notable pour passer de 5,9 M€ en 2007 à 4,6 M€ en 2008, cette baisse s'explique par le ralentissement sensible de l'activité de nombreuses entreprises clientes qui subissent les conséquences des difficultés économiques générales.

### Assainissement

Cette activité est restée stable à 1,8 M€ en 2008 malgré le renforcement constaté d'une très forte concurrence sur un secteur d'activité sur lequel la clientèle privée est particulièrement "volatile" et la clientèle publique (dans le cadre de SPANC notamment) ne s'est pas imposée des objectifs de développement fort.

### Nettoyage industriel

Cette activité, qui reste modeste au sein du Groupe, a accru en 2008 son chiffre d'affaires de 28 % pour passer de 2,1 M€ à 2,7 M€. Cette bonne progression est essentiellement due au nouveau marché de nettoyage des marchés alimentaires de la Communauté Urbaine de Lyon dont une partie entre dans l'activité de nettoyage industriel.

### Activité Traitement

Le chiffre d'affaires de cette activité est en augmentation de 48 %. En 2007, il s'établissait à 17,4 M€ et il est passé à 25,8 M€ sur l'exercice 2008.

Cette bonne performance s'explique par un fort développement de l'activité à l'international. En effet, le centre de traitement d'Oum Azza, à lui seul fait progresser le chiffre d'affaires de 3,7 M€. Les autres contrats (Al Hoceima, Sattat...) au Maroc participent pour 0,7 M€ à cette croissance. De même, le contrat de traitement de Nouakchott, en Mauritanie, contribue pour 1 M€ de chiffre d'affaires supplémentaire par l'effet de son exécution en année pleine. Dans le même temps, en France, le chiffre d'affaires a augmenté de 0,9 M€.

Suite à certaines maîtrises foncières acquises en 2007, nous avons rendu public en 2008 deux projets de création d'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux dans les départements de Haute Loire et du Puy de Dôme.

L'exercice 2008 a été déterminant pour notre centre de traitement du Balaçan puisqu'il a vu successivement, naître :

↳ l'opposition du Maire de la commune d'implantation concrétisée par son refus de conclure la modification de son document d'urbanisme indispensable au bon déroulement de la procédure,

↳ et la solution à ce problème par l'intervention de l'Etat dans le cadre de la procédure de Projet d'Intérêt Général qui doit permettre l'obtention de l'arrêté d'autorisation d'exploiter fin mai / début juin 2009 (voir ci-dessous la section "Evènements importants survenus au cours de l'exercice écoulé / Progrès réalisés ou difficultés rencontrées").

Sur l'ensemble de nos activités, notre résultat net consolidé (part du Groupe) s'établit, pour l'exercice 2008, à 1,77 M€ contre 3,87 M€ en 2007.

Notre résultat opérationnel courant passe de 9,31 M€ en 2007 à 7,25 M€ en 2008.

Notre capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt progresse fortement de 18,6 % pour passer de 18,1 M€ à 21,47 M€.

Notre carnet de commandes correspond à un chiffre d'affaires de 700 M€.

Les investissements réalisés en 2008 sont de 28,3 M€ contre 31,36 <sup>(1)</sup> M€ (26,53 <sup>(2)</sup> M€) en 2007 et concernent principalement :

↳ L'activité traitement pour 8 M€ sur nos sites en France et 1,3 M€ sur nos sites au Maroc ;

↳ Le développement de nos activités qui consiste essentiellement en l'acquisition de véhicules et de matériels nécessaires à l'exploitation. Il s'agit principalement de 5,5 M€ pour les contrats de collecte en France (Toulon, Lyon, Alpes Maritimes), de 4,2 M€ pour ceux du Maroc (Al Hoceima, Casablanca, M'Diq et Fnideq) ou de 1,7 M€ pour le contrat de Nouakchott en Mauritanie.

Notre taux d'endettement est passé de 64 % à 99 %.

### Evènements importants survenus au cours de l'exercice écoulé / Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Il est à noter que notre filiale Gosselin a conclu, le 2 juillet 2008, un accord de prise de participation minoritaire (40 %) dans la société Métostock Environnement. Cette société, située en Picardie, nous permet d'élargir notre positionnement géographique et en même temps de renforcer notre savoir-faire dans le domaine du traitement et la valorisation des déchets industriels dans lequel elle réalise un chiffre d'affaires de 6,7 M€. Cette société est consolidée par mise en équivalence.

Pour l'exécution du contrat de la gestion déléguée de Al Hoceima, au Maroc, nous avons constitué une Société Anonyme de droit marocain conformément à la loi. Le groupe détient 98,15 % de cette société par l'intermédiaire des sociétés GPE et SEGEDEMA. Elle a débuté son activité au cours du deuxième semestre 2008.

La société TANGER MED a été créée au Maroc pour la gestion d'un marché au port autonome de Tanger. Le Groupe détient 10 % de cette société par l'intermédiaire des sociétés GPE et SEGEDEMA. Elle a débuté son activité au cours du deuxième semestre 2008.

Nos efforts de structuration du Groupe nous ont permis de réaliser en 2008 des gains de productivité significatifs dans le domaine de nos activités de propreté même si le contrat de Nouakchott a pesé sur le résultat de cette activité en 2008 du fait d'une période de mise au point qui s'est avérée longue et difficile. Cependant, il apparaît que nos efforts portent leurs fruits dans la mesure où les résultats de ce contrat se stabilisent fin 2008 et où nous prévoyons une nette amélioration en 2009.

Enfin, il faut signaler la difficulté essentielle de cette année 2008 qu'a représentée la procédure de renouvellement d'autorisation du Centre de Stockage de Déchets Ultimes du Balaçan. Les péripéties administratives engendrées par le refus "politique" du nouveau Maire de la commune d'implantation du site (Commune du Cannet des Maures) de terminer la révision de son plan d'occupation des sols, ont pesé lourd sur la gestion de l'entreprise. Cette décision nous a contraints à solliciter et obtenir de l'Etat, dans le cadre de difficiles négociations, la mise en place d'une procédure de Projet d'Intérêt Général durant laquelle le site a dû être fermé dans l'attente de l'obtention de l'arrêté préfectoral d'autorisation prévue fin mai / début juin 2009.

(1) Avec activité Gosselin

(2) Hors activité Gosselin

## 1.2. PERSPECTIVES D'AVENIR ET ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE

Dans un contexte économique difficile et malgré quelques réductions de prestation opérées à la demande de certaines collectivités souhaitant réaliser des économies en conséquence de la crise, le Groupe souhaite, en 2009, conserver une légère progression de son chiffre d'affaires qui aura un impact positif sur la croissance de notre excédent brut d'exploitation et nous poursuivrons notre politique d'investissement pour soutenir notre développement.

En effet, nous avons d'ores et déjà pu engranger de nouveaux contrats importants dont le démarrage s'effectue en 2009. Ainsi, le Groupe s'est implanté dans de

nouvelles zones géographiques à l'étranger notamment en Tunisie où nous avons démarré le contrat de gestion du centre de traitement des déchets du Grand Tunis en mars 2009 (3,2 M€ de C.A.) ou au Maroc avec les nouveaux contrats de Fnideq, M'Diq et Settat. En France, le Groupe a été choisi pour le contrat de collecte des déchets ménagers du 15<sup>e</sup> arrondissement de la ville de Paris qui doit démarrer en juin 2009 et qui représente 9 M€ de chiffre d'affaires par an en année pleine.

La fin du premier semestre 2009 verra le centre de traitement de déchets ultimes du Balançan rouvrir ses portes dans le cadre

d'une autorisation préfectorale d'exploiter sur une durée de 11 ans.

Durant l'exercice 2009, le Groupe entend poursuivre ses investissements et conquérir de nouvelles positions géographiques ainsi que de nouveaux marchés. Outre les investissements de renouvellements de nos matériels, une part importante des investissements (50 % environ) seront consacrés aux nouveaux contrats à démarrer en 2009. Les autres investissements se concentreront essentiellement sur la construction des extensions ou le développement de nos sites de traitement, le renouvellement des matériels d'exploitation.

## 1.3. LES ACTIVITÉS DU GROUPE EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Comme pour les années précédentes, dans le cadre de son activité permanente de recherche de sites aptes à recevoir une installation de traitement des déchets ménagers (installation de stockage de

déchets non dangereux), le Groupe a mené en 2008 une politique qui a débouché sur la conclusion effective de maîtrises foncières. Compte tenu du caractère stratégique de ces opérations de maîtrise foncière, cette

activité revêt un aspect particulièrement confidentiel qui ne peut être révélé que lorsque les projets deviennent publics (voir ci-dessus, 1.1 Activité Traitement).

## 1.4. LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT EST ÉTABLI

Le premier trimestre 2009 a vu la remise en cause, par le SMITOM (Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire de Fréjus / Saint-Raphaël), de la procédure de mise en concurrence engagée

en vue de l'attribution de la convention de Délégation de Service Public pour la gestion de l'Installation de Stockage de déchets non Dangereux dit "des Lauriers" à Bagnols en Forêts. En effet, le SMITOM a du faire face

à une opposition du nouveau Maire de la commune de Bagnols-en-Forêts qui lui a refusé la maîtrise foncière indispensable à la poursuite du projet.

## 1.5. INDICATEURS CLÉS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Compte tenu de ses activités, le Groupe est particulièrement au fait de leurs conséquences environnementales. Une partie importante des sites du Groupe sont des installations classées pour la protection de l'environnement et font l'objet, à ce titre, d'autorisation préfectorale ou de déclaration.

Ainsi, la réglementation encadrant nos activités a pour seul objectif d'imposer des mesures propres à limiter leur impact sur l'environnement.

L'intégralité de nos ISDND (Installation de Stockage de déchets non Dangereux) situés en France a bénéficié du renouvellement de la certification ISO 14001.

## 1.6. INDICATEURS CLÉS EN MATIÈRE SOCIALE

À l'exception des filiales Roger Gosselin, SCI Foncière de la Môle, SAMNET, SEGEDEMA, SEM Porte du Var Environnement, Nicollin-SGEA SEP, Sud Invest Environnement (0 salarié), TEODEM (0 salarié) et Pizzorno Environnement Tunisie (société de droit tunisien, 0 salarié au 31 décembre 2008), et l'établissement de Mauritanie, les

sociétés consolidées constituent une unité économique et sociale.

Les institutions représentatives du personnel fonctionnent normalement, leur réunion mensuelle ou trimestrielle se tenant régulièrement.

Le Groupe comporte ainsi :

- ↳ 1 Comité Centrale d'Entreprise,
- ↳ 2 Comités d'Etablissement,
- ↳ 6 institutions de Délégués du Personnel et 1 représentation additionnelle sur accord atypique,
- ↳ 6 Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.



Dans une entreprise internationale ayant conservé une culture familiale, le dialogue social tient une place particulière.

C'est ainsi que, durant l'exercice 2008, les négociations d'entreprise ont abouti à des accords portant sur :

- ↳ Le déblocage anticipé de la participation (mars 2008) ;
- ↳ Les négociations annuelles obligatoires (mai 2008) ;
- ↳ La mise en place d'un Plan Epargne Entreprise (août 2008).

Les éléments ci-joint en Annexe Sociale sont fournis sur l'ensemble du périmètre de consolidation. Il est toutefois précisé qu'en ce qui concerne notre filiale SEGEDEMA au Maroc, les éléments fournis tiennent compte des personnels agents communaux détachés par nos clients au sein de notre entreprise. Cette dernière catégorie de personnel représente un effectif au 31 décembre 2008 de 1 302 personnes (désignées "pers. communal" dans le tableau 2a) de l'Annexe 3.3).

En annexe 3.3 vous trouverez l'ensemble des indicateurs sociaux.

## 1.7. ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE, DESCRIPTION DES RISQUES PRINCIPAUX, UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE)

### Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Nous invitons le lecteur à se reporter au paragraphe 1.1.

### Principaux risques et incertitudes auxquels est confronté le Groupe

De façon générale, les risques et incertitudes auxquels peuvent être confrontés les différentes sociétés composant le Groupe ne sont pas différents de ceux qui ont été présentés en détail dans le document de base émis en juillet 2005 lors de l'introduction en bourse. Bien que nous en reprenions les motifs principaux ci-dessous, nous vous invitons à vous y reporter.

### Risques divers

Compte tenu de la qualité de nos clients (collectivités publiques) et de la pérennité de nos contrats conclus généralement pour plusieurs années, le risque marché est relativement faible. La situation de crise financière que nous connaissons confirme cette analyse malgré un nombre restreint de collectivités qui nous ont demandé de réduire nos prestations dans le but de faire quelques économies.

De plus, nos marchés comportent tous une formule contractuelle de révision de prix automatique généralement deux fois par an qui permet de mettre à l'abri l'entreprise des risques de variation de différents facteurs tels que, notamment, l'énergie (carburant).

En matière de risque industriel, nous n'avons aucune installation de type SEVESO.

Les risques sur actions sont nuls puisque le Groupe ne détient pas d'autres actions que celles des filiales.

### Risques environnementaux

Les principaux risques environnementaux du Groupe sont ceux liés à la gestion des CSDU (centre de stockage de déchets ultimes). Les effluents produits peuvent être à l'origine de pollutions de l'air, des eaux superficielles et du sol, le stockage des déchets peut également générer une nuisance visuelle et des risques d'incendie. La constitution de garanties financières permet d'assurer la surveillance des sites, le maintien en sécurité des installations et les interventions éventuelles en cas d'accident ou de pollution. Le montant de ces garanties est établi compte tenu du coût des opérations et de la dimension des sites.

### Risques juridiques

Les deux principales réglementations régissant la gestion des déchets sont la loi du 15 juillet 1975 liée directement aux déchets et la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Chaque producteur de déchets est responsable devant la loi de ses déchets et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés.

Sur l'exercice, le site d'exploitation du Cannet des Maures a été fermé le 26 novembre 2008 dans l'attente de l'obtention des autorisations définitives. L'exploitation a été transférée sur deux autres sites et les salariés reclassés sur ces derniers. L'autorisation préfectorale est attendue pour le milieu de l'année 2009.

Compte tenu de la réaction de certaines associations d'environnement à la procédure d'extension de notre site de traitement de déchets du Balançon, les autorisations préfectorales déjà obtenues (défrichement, déplacement d'espèces protégées, déclaration de projet d'intérêt général) font l'objet de recours devant le Tribunal Administratif.

Plus généralement, nous devons nous attendre au développement de ce type de recours. En effet, l'évolution du Groupe et les projets qu'il développe, le condamne à une plus grande exposition au risque d'opposition fondée sur le syndrome NYMBY et à l'intérêt que lui porte les associations d'environnements.

### Risque de liquidité

En ce qui concerne le risque de liquidité, la gestion est centralisée au niveau du siège. La gestion de trésorerie globale au niveau du Groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie internes.

Le Groupe négocie en début d'année des enveloppes de trésorerie qu'il mobilise au fur et à mesure de ses besoins de financement et qu'il n'emploie généralement pas en totalité.

Le groupe dispose également :

- ↳ D'un montant de placements de trésorerie d'un montant de 14 830 K€ au 31 décembre 2008 de type OPCVM monétaires euro,
- ↳ D'un montant de disponibilités (cash) de 13 026 K€.

### Risque de change

Nos risques de change sont en général très limités puisque notre activité consiste en des prestations réalisées sur place avec des moyens locaux et non en des exportations. En conséquence, le financement des actifs et des besoins opérationnels est réalisé dans la devise du pays concerné, ce qui crée une couverture naturelle sur le risque de change.

Nos contrats étrangers, en 2008, sont exclusivement marocains et mauritaniens payés en Dirhams ou en Ouguiya non totalement convertibles et, en ce qui concerne le Maroc, la monnaie (Dirham) est partiellement adossée à l'euro, ce qui limite les fluctuations de change. Notre chiffre d'affaires Maroc et en Mauritanie représente, en 2008, 18 % de notre chiffre d'affaires total.

Le montant cumulé des dettes et créances des structures étrangères dans leur bilan est le suivant (en euros) :

K€	DEBIT	CREDIT
Emprunts	0	13 384
Comptes de tiers	23 862	13 678
Trésorerie	546	
<b>Total</b>	<b>24 408</b>	<b>27 062</b>
Solde global	2 654	

Le solde des emprunts à taux variable et l'impact d'une fluctuation de 1 % du taux de ces emprunts est le suivant :

Une variation de 1 % du taux de change aurait un impact de 26 K€.

### Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêts résulte des données suivantes :

↳ La majorité des emprunts est à taux fixe compris entre 4 et 6 % pour les emprunts auprès d'établissements de crédit et entre 4,5 et 7 %, pour les contrats de location financement.

↳ Les emprunts à taux variable en France sont principalement basés sur l'indice EURIBOR à trois mois auquel s'ajoute une majoration comprise entre 1,35 % et 1,80 %. L'actualisation de l'indice est effectuée chaque trimestre par les banques.

↳ Les emprunts au Maroc sont principalement basés sur le taux moyen pondéré des bons du trésor auquel s'ajoute une majoration comprise entre 2,5 % et 3,12 %. L'actualisation de l'indice est effectuée chaque année par les banques.

(en K€)	Décembre 2008	Décembre 2007
Solde des emprunts à taux variable (K€)	10 521	6 126
Solde des emprunts à taux variable (% de l'ensemble des dettes financières)	24,7 %	11,9 %
Impact d'une variation de 1 % du taux d'intérêt des emprunts à taux variable sur le résultat (K€)	85	64

### Risque sur actions

Nos risques sur actions sont nuls puisque le Groupe ne détient pas d'autres actions que celles des filiales.

### Indications sur l'utilisation des instruments financiers par le Groupe

Le Groupe n'utilise pas d'instrument financier.

## 1.8. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

### Rapport des Commissaires aux Comptes (Article L.225-100 du Code de commerce)

Vos Commissaires aux Comptes vous feront part dans leur rapport dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de leur investigation sur les comptes qui vous sont présentés.

(données consolidées en K€)	31/12/2008 aux normes IFRS	31/12/2007 aux normes IFRS <sup>(2)</sup>
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>158 519</b>	<b>137 964</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>7 255</b>	<b>9 317</b>
Résultat opérationnel	7 255	9 317
Coût de l'endettement financier net	- 2 651	- 1 954
<b>Résultat net des sociétés intégrées<sup>(1)</sup></b>	<b>1 864</b>	<b>4 054</b>
Intérêts minoritaires	98	185
<b>Résultat net consolidé (part du groupe)</b>	<b>1 766</b>	<b>3 869</b>
Endettement net/Fonds propres (en %)	99 %	64 %
Marge Brute d'Autofinancement (en K€)	21 466	18 099
Investissements (en K€)	29 859	31 361 <sup>(3)</sup>

(1) Avant résultat des activités arrêtées

(2) Après retraitement des flux n-1 de la correction d'erreur décrite en 2.25 de l'annexe aux comptes consolidés

(3) Dont 5 931 K€ de variation de périmètre

## 2. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

### 2.1. SITUATION, ÉVOLUTION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

#### Activité de la Société

Depuis notre changement d'objet social en juin 2007, notre Société a poursuivi sa politique de participation directe aux réponses aux appels d'offres nationaux ou internationaux mais toujours en qualité de mandataire de groupements momentanés constitués avec des filiales du Groupe possédant les références nécessaires à ce type de contrats.

Cependant, sur l'exercice 2008, le rôle de notre Société dans les groupements a continué à être essentiellement financier et administratif de telle sorte qu'elle n'a pas, sur cet exercice, eu d'activités opérationnelles.

C'est notre Société qui opère la facturation des contrats prix en groupement en sa qualité de mandataire. C'est la raison pour laquelle son chiffre d'affaires a très fortement progressé.

C'est ainsi que son chiffre d'affaires est passé de 7,43 M€ à 22,65 M€.

#### Événements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

Par délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 juin 2008, Monsieur François Léotard, né le 26 mars 1942 à Cannes (06), de nationalité française, demeurant 2448 avenue Henri Giraud,

83600 Fréjus, a été nommé en qualité de nouvel administrateur pour une durée de six (6) exercices sociaux expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

#### Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Notre Société n'a pas d'élément particulier à signaler au titre de la présente rubrique qui soit différent de ceux relatés pour l'ensemble du Groupe.

### 2.2. ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE, DESCRIPTION DES RISQUES PRINCIPAUX, UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE)

#### Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Compte tenu de l'objet de la Société, l'analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires est indirectement la même que celle de l'ensemble du Groupe. Nous vous invitons en conséquence à vous reporter au paragraphe 1.7 ci-dessus.

Il est à signaler que l'augmentation très forte du chiffre d'affaires de la Société est essentiellement due au fait qu'elle participe maintenant de façon systématique aux appels d'offres et toujours en qualité de mandataire d'un groupement constitué avec certaines de ses filiales en fonction du type de marché concerné.

#### Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Compte tenu de l'objet de la Société, les risques et incertitudes auxquels elle est confrontée sont indirectement les mêmes que ceux de ses filiales constituant le Groupe.

Nous vous invitons en conséquence à vous reporter au paragraphe 1.7 ci-dessus.

#### Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société

Compte tenu de l'objet de la Société, les indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société sont indirectement les mêmes que ceux de ses filiales constituant le Groupe. Nous vous invitons en conséquence à vous reporter au paragraphe 1.7 ci-dessus.

### 2.3. EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLES L.225-100, L.232-1 ET R.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

Les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont présentés dans les documents mis à votre disposition, et notamment dans l'annexe et dans le rapport de votre Commissaire aux Comptes.

Ces comptes présentent certains points intéressants qui sont décrits plus en détail ci-après.

#### Les modifications apportées aux modes de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes (article L.236-6 du Code de commerce)

Nous vous indiquons qu'il n'y a pas eu de modification dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation.

#### Bilan

Le chiffre d'affaires de la Société est passé de 7 434 155 € en 2007 à 22 653 818 € en 2008.

Le total du bilan de la Société s'élève à 42 744 838 € contre 33 639 479 € au titre de l'exercice précédent.

## Compte de résultat

Le résultat de l'exercice montre un bénéfice net comptable de 552 775 € contre un bénéfice net comptable de 3 125 962 € au titre de l'exercice précédent.

↳ charges d'exploitation : 23 615 324 € contre 8 219 196 € au titre de l'exercice précédent

- traitements et salaires : 1 240 462 € contre 660 504 € au titre de l'exercice précédent,

- charges sociales : 504 203 € contre 310 746 € au titre de l'exercice précédent.

↳ produits d'exploitation : 22 695 611 € contre 7 445 400 € au titre de l'exercice précédent.

↳ charges financières : 331 018 € contre 188 110 € au titre de l'exercice précédent.

↳ produits financiers : 1 581 427 € contre 3 914 481 € au titre de l'exercice précédent.

↳ charges exceptionnelles : 33 525 € contre 30 697 € au titre de l'exercice précédent.

↳ produits exceptionnels : 6 902 € contre 43 720 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation se traduit par une perte de (919 713) € contre une perte de (773 796) € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier se traduit par un bénéfice de 1 250 409 € contre un bénéfice de 3 726 371 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de ce résultat financier, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 330 697 € contre 2 952 576 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel se traduit par une perte nette de (26 623) € contre un bénéfice net de 13 022 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des capitaux propres de la Société s'élève à 26 387 555 € pour un capital social d'un montant de 21 416 000 €.

L'effectif salarié moyen au cours de l'exercice clos s'établit à 22 personnes contre 10 personnes au titre de l'exercice précédent.

## Proposition d'affectation du résultat

L'exercice d'un montant de 552 775 € de la façon suivante :

↳ Réserve légale :	27 639 €
↳ Dividendes :	250 000 €
↳ Report à nouveau :	275 136 €

Nous vous proposons d'affecter ce résultat bénéficiaire, d'un montant de 552 775 €, de la façon suivante :

↳ à raison de 5 % au compte "Réserve légale", soit un montant de 27 639 €, ce qui portera ce compte d'un montant de 441 099 € à un nouveau montant de 468 738 € ;

↳ à raison de 250 000 € en distribution aux actionnaires ;

↳ et le solde, soit 275 136 €, au compte "Report à nouveau", lequel passera ainsi d'un solde de 16 043 820 € à un nouveau solde de 16 318 956 €.

Nous vous proposons une distribution de dividendes globale de 250 000 €. En conséquence, compte tenu des 4 000 000 d'actions composant le capital social, cette distribution correspond à un dividende par action de 0,0625 €.

Les dividendes seront payables au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3.2° du Code Général des Impôts dont peuvent bénéficier les personnes physiques domiciliées en France, sauf option pour le prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Dans le cas où lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de cette détention seraient affectés au compte "Report à nouveau".

## Dépenses de nature somptuaire (article 223 quater du Code Général des Impôts)

La Société n'a pas eu de charges non déductibles visées aux articles 39-4, 39-5 et 54 quater du C.G.I..

## Rapport des Commissaires aux Comptes (Article L.225-100 du Code de commerce)

Vos Commissaires aux Comptes vous feront part dans leur rapport général dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de leurs investigations sur les comptes qui vous sont présentés.

## Tableau des résultats des cinq derniers exercices (Article R.225-102 du Code de commerce)

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices clos (Chapitre 3.1).

## 2.4. PERSPECTIVES D'AVENIR ET ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLES L.232-1 ET R.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

Comme rappelé ci-dessus notre Société a poursuivi en 2008, sa politique de réponse en groupement aux appels d'offre. En 2009, il a été décidé que notre Société prenne directement en charge l'exécution de certains marchés de telle sorte qu'elle devienne une société opérationnelle.

Poussant plus loin le développement opérationnel de notre Société, l'activité transport de personnes est un domaine qui lui est exclusif et pour lequel elle est la seule à posséder la licence nécessaire.

De même, elle est le support du développement de l'activité traitement et production d'eau. Pour la réalisation de cette activité, nous poursuivons en 2009 notre recherche de partenariat avec des entreprises spécialisées dans le domaine pour la constitution de groupement à l'occasion des dossiers nécessitant des références importantes que nous ne possédons pas encore. Cependant, pour des marchés de taille plus modeste nous pouvons maintenant concourir sans avoir recours à des partenariats. Ainsi, sur certaines

procédures de mise en concurrence, nous avons pu passer avec succès la phase de sélection des candidats admis à présenter une offre.



## 2.5. LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous confirmons que

compte tenu de son objet, la Société n'a pas de budget particulier en matière de recherche

et développement. Cette activité est réalisée par les filiales opérationnelles du Groupe.

## 2.6. LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT EST ÉTABLI

Dans le domaine du transport de personne, après l'annulation par le Tribunal Administratif, à la demande d'un concurrent,

le département du Var a du reprendre sa procédure de mise en concurrence pour les marchés de transport lignes régulières et

transport scolaire. Nous avons, à nouveau, participé à cet appel d'offres.

## 2.7. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Vos Commissaires aux Comptes examinent, dans leur rapport spécial sur cette question, les conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce qui ont été passées par notre Société ou exécutées par elle au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que, chacune desdites conventions, en sa qualité de "convention réglementée" tel que ce terme est défini par l'article L.225-38 du Code de commerce, sera soumise à un vote distinct auquel ne

prendra pas part l'actionnaire directement intéressé ou par personne interposée.

## 2.8. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

### Quitus

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus aux administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

### Direction Générale de la Société (article R.225-102 du Code de commerce)

Monsieur Francis Pizzorno assume la Direction Générale de la Société.

### Termes des mandats des administrateurs et des Commissaires aux Comptes

Nous vous rappelons que les mandats de :

- ↳ Monsieur Francis Pizzorno, Madame Maria De Via-Carrozza, Monsieur Jean Houdouin, Monsieur Bruno Rohmer, Monsieur Frédéric Devalle et Madame Magali Devalle prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et
- ↳ Monsieur François Léotard prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous vous rappelons également que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants respectivement de Messieurs Paul Mortini et Didier Bertucci viennent à expiration le 1<sup>er</sup> août 2009, avec effet à compter de cette date. Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se réunira le 22 juin 2009 de ne pas renouveler ces mandats.

En effet, conformément à l'article L.822-14 alinéa 1<sup>er</sup> du Code de commerce, il est interdit au Commissaire aux Comptes, personne physique, ainsi qu'au membre signataire d'une société de Commissaires aux Comptes, de certifier durant plus de six exercices consécutifs les comptes des personnes morales faisant appel public à l'épargne, et aucune Assemblée Générale, vraisemblablement, ne se tiendra entre l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et le 1<sup>er</sup> août 2009.

En conséquence, il vous sera proposé de nommer :

- ↳ en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, la société David et Associés, 06560 Sophia Antipolis, représentée par M Jean-Pierre Giraud, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> août 2009 et pour une durée de six (6) exercices sociaux prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- ↳ en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, la société Novance – Déchant et Associés, Par Millésime, 119 rue Michel Olas, BP 127 69654 Villefrance Cedex, représentée par M Christian Déchant, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> août 2009 et pour une durée de six (6) exercices sociaux prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes à l'exercice clos le 31 décembre 2014.



## Mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés au cours de l'exercice clos (L.225-102-1 du Code de commerce)

### M Francis Pizzorno

#### Président-Directeur Général

##### Autres mandats et fonctions :

Dragui-Transport SA	Président-Directeur Général
Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS	Président
Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS	Président
Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS	Président
SELFEMA SAS	Président
Roger Gosselin	Président
SAMNET SARL	Gérant
Sud Invest Environnement SARL	Gérant
SCI de la Nartuby	Gérant

### M Jean Houdouin

#### Administrateur

##### Autres mandats et fonctions :

HIFIC SAS	Président
Magelio Capital	Président

### M Bruno Rohmer

#### Administrateur

##### Autres mandats et fonctions :

Edipro-PrintReference SA	Administrateur
KILOUTOU SA	Administrateur
NAOS SARL	Gérant

### Mme Maria De Via Carrozza

#### Administrateur

##### Autres mandats et fonctions :

Roger Gosselin SAS	Directeur Général Délégué
TEODEM (filiale Maroc)	Administrateur
SEM Porte du Var Environnement	Représentant permanent GPE

### Mme Magali Devalle

#### Administrateur

##### Autres mandats et fonctions :

SEGEDEMA (filiale Maroc)	Gérante
Dragui-Transport SA	Représentant permanent de GPE
SCI François Charles Investissement	Gérante

### M Frédéric Devalle

#### Administrateur

##### Autres mandats et fonctions :

Dragui-Transport SA	Directeur Général Délégué
Dragui-Transport SA	Représentant permanent de SOVATRAM
Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS	Directeur Général Délégué
Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS	Directeur Général Délégué
Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS	Directeur Général Délégué
SELFEMA SAS	Directeur Général Délégué
SEM Porte du Var Environnement	Représentant permanent de SELFEMA
TEODEM	Président
Pizzorno Environnement Tunisie	co-Gérant
SCI Foncière de La Môle	Gérant
SCI La Camargue	Gérant
SMSEE SARL	Gérant

### M François Léotard

#### Administrateur (à compter du 10 juin 2008)

##### Autres mandats et fonctions :

Soleil et Ciel SAS	Président
--------------------	-----------

## Rémunération et avantages perçus de la Société exprimés en brut

Identité	Année	Éléments fixes	Éléments variables	Éléments exceptionnels	Total de la rémunération brute globale
M Francis Pizzorno	2008	71 976 €	0 €	0 €	71 976 €
	2007	42 432 €	0 €	0 €	42 432 €
M Jean Houdouin	2008	0 €	0 €	0 €	0 €
	2007	30 000 €	0 €	0 €	30 000 €
M Bruno Rohmer (Société Naos)	2008	0 €	0 €	0 €	0 €
	2007	0 €	0 €	0 €	0 €
M François Léotard	2008	120 000 €	0 €	18 000 €	138 000 €
	2007	/	/	/	/

Les autres mandataires sociaux, à savoir :

- ↳ M. Frédéric Devalle,
  - ↳ Mme Magali Devalle,
  - ↳ Mme Maria Pilar De Via-Carrozza,
- n'ont reçu de la Société aucune rémunération.

En ce qui concerne M. Francis Pizzorno, les éléments fixes sont entièrement constitués de salaires versés en rémunération de l'activité au sein de la Société. Ils comprennent les avantages en nature consistant exclusivement en la mise à disposition de véhicule de fonction.

La rémunération de M. Francis Pizzorno est approuvée par le Conseil d'Administration.

Pour les accessoires à sa rémunération, le Président-Directeur Général est assimilé à un salarié et bénéficie notamment des régimes retraite et prévoyance des cadres dirigeants de la Société.

### Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs (article L.225-45 du Code de commerce)

Les administrateurs ont bénéficié de jetons de présence sur l'exercice 2008 répartis de la façon suivante :

- ↳ M. Bruno Rohmer : 33 000 € au titre de l'exercice écoulé contre 33 000 € au titre de l'exercice 2007,
- ↳ M. Jean Houdouin : 33 000 € au titre de l'exercice écoulé contre 33 000 € au titre de l'exercice 2007.

↳ M. François Léotard : 0 € au titre de l'exercice écoulé.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, nous vous proposerons de fixer à la somme de 76 000 € le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration, allocation qui sera applicable à l'exercice en cours et maintenue jusqu'à décision contraire.

Les mandataires sociaux n'ont bénéficié, durant l'exercice, d'aucune attribution de titres de capital ou de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou droit à des titres de créances de la Société ou des sociétés mentionnées aux articles L.228-13 et L.228-93 du Code de commerce.

La Société n'a pris aucun engagement (éléments de rémunérations, indemnités

de cessation ou de changements de fonctions...) au bénéfice de ses mandataires sociaux pouvant correspondre à des éléments de rémunérations, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

### Rémunération et avantages perçus des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

Identité	Année	Éléments fixes	Éléments variables	Éléments exceptionnels	Total de la rémunération brute globale
M Francis Pizzorno	2008	374 297 €	0 €	15 422 €	389 719 €
	2007	372 102 €	0 €	15 422 €	387 524 €
M Jean Houdouin	2008	0 €	0 €	0 €	0 €
	2007	0 €	0 €	0 €	0 €
M Bruno Rohmer	2008	0 €	0 €	0 €	0 €
	2007	0 €	0 €	0 €	0 €
M Frédéric Devalle	2008	87 093 €	0 €	4 547 €	91 640 €
	2007	82 953 €	0 €	2 489 €	85 441 €
Mme Magali Devalle	2008	55 923 €	0 €	0 €	55 923 €
	2007	52 901 €	0 €	4 625 €	57 526 €
Mme Maria Pilar De Via-Carrozza	2008	99 184 €	0 €	10 741 €	109 925 €
	2007	98 179 €	0 €	5 874 €	104 052 €
M François Léotard	2008	0 €	0 €	0 €	0 €

### Montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2008

	Deloitte		Mortini	
	2008	2007	2008	2007
<b>Honoraires d'audit légal</b>				
Emetteur	65 000,00	57 200,00	20 000,00	16 000,00
Filiales intégrées globalement	106 328,68	87 321,00	81 000,00	78 000,00
<b>Autres diligences liées</b>				
Emetteur		5 050,00		
Filiales intégrées globalement				
<b>Sous-total</b>	<b>171 328,68</b>	<b>149 571,00</b>	<b>101 000,00</b>	<b>94 000,00</b>
Autres prestations aux filiales intégrées globalement	25 000,00	33 000,00		
<b>Total</b>	<b>196 328,68</b>	<b>182 571,00</b>	<b>101 000,00</b>	<b>94 000,00</b>

## 2.9. ACTIVITÉ DES FILIALES DE LA SOCIÉTÉ ET DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES PAR ELLE

L'activité de chaque société composant le Groupe fait l'objet de l'Annexe 3.

## 2.10. ÉTAT ET ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS ET CONTRÔLES DE LA SOCIÉTÉ SUR D'AUTRES SOCIÉTÉS

### Tableau des filiales consolidées

Le tableau des filiales et participations se présente comme suit :

	Dénomination	N° Siren	% Intérêt	Mode d'intégration
Dragui-Transports (Dt)	Draguignan	722 850 070	95,65 %	IG
Roger Gosselin	Manneville	424 656 502	100,00 %	IG
Metostock Environnement	Feuquières	501 516 561	40,00 %	ME
SCI foncière de la Mole	Draguignan	490 920 634	47,82 %	IG
SAMNET	Saint-Ambroix	302 221 403	78,90 %	IG
SEGEDEMA	Rabat (Maroc)		96,44 %	IG
SELFEMA	Draguignan	323 592 295	96,14 %	IG
SEM Porte du Var Environnement	Saint Maximin	493 636 054	48,08 %	ME
Nicollin SGEA SEP	Draguignan		48,45 %	IP
SGEA	Draguignan	324 667 211	96,89 %	IG
SMA	Draguignan	683 780 186	91,30 %	IG
SOVATRAM	Draguignan	739 502 797	96,27 %	IG
Sud Invest. Environnement	Draguignan	418 742 086	96,40 %	IG
TEODEM	Rabat (Maroc)		97,55 %	IG
TEORIF	Rabat (Maroc)		98,15 %	IG
Pizzorno Environnement Tunisie	Tunis (Tunisie)		98,45 %	IG

### Filiales non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

Sociétés	% capital détenu
SCI du Balançon	16,66
SA Scann	5,00
Tanger Med	10,00
Z ET P à Abu Dhabi	49,00

## 2.11. AVIS DONNÉ À UNE AUTRE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS QUE LA SOCIÉTÉ DÉTIENT PLUS DE 10 % DE SON CAPITAL

Néant.

## 2.12. ALIÉNATION D'ACTIONS INTERVENUES À L'EFFET DE RÉGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISÉES

Néant.

## 2.13. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET AUX ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE

Le 10 juin 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires de la Société a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'achat d'actions de la Société afin, notamment d'assurer la liquidité et/ou l'animation du marché dans la limite de

3 % de nombre d'actions sur une durée maximum de douze (12) mois.

À ce titre, au 31 décembre 2008, la Société possède 17 309 de ses propres actions acquises pour une valeur de 268 289,50 €

soit une valeur d'acquisition moyenne de 15,50 € représentant 1,25 % du capital social. Ce programme de rachat d'actions est détaillé au paragraphe 2.20.

Les mouvements de titres d'autocontrôle ont été les suivants :

	Au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2008
ARKEON FINANCE	11 931	5 378		17 309

Au 31 décembre 2008, la valeur de ces titres était de 268 K€.

Par ailleurs, la Société a reçu, au cours de l'exercice, les informations au titre de l'article L.233-7 du Code de commerce, l'informant du franchissement d'un seuil de détention de son capital, suivantes :

↳ Groupe ICM SA nous a informé avoir franchi à la hausse, le 23 juin 2008, le seuil des 5 % du capital de notre Société et détenir 218 205 actions soit 5,45 % du capital et 3,17 % des droits de vote.

↳ Financière de Champlain SAS nous a informé avoir franchi à la hausse, le 15 janvier 2008, le seuil des 10 % du capital de notre Société et détenir 408 470 actions soit 10,21 % du capital et 5,84 % des droits de vote.

↳ Financière de Champlain SAS nous a informé avoir franchi à la baisse, le 9 avril 2008, le seuil des 10 % du capital de notre Société et détenir 319 570 actions soit 7,99 % du capital et 4,64 % des droits de vote.

Au 31 décembre 2008, les actionnaires personnes morales ou physiques détenant directement ou indirectement une part des actions de la Société supérieure aux seuils prévus à l'article L.233-13 du Code de Commerce sont les suivantes :

Identité	Part du capital social nb de titres / nb total (%)	Part des droits de votes Nb de droits / nb total (%)	Date de validité
M Francis Pizzorno	2 872 993 71,8 %	5 745 986 83,6 %	31/12/2008
Financière de Champlain	319 570 7,99 %	319 570 4,64 %	31/12/2008
Groupe ICM SA	218 205 5,45 %	218 205 3,17 %	31/12/2008

Nous précisons que conformément à l'article 12 des statuts de notre Société, les actions inscrites nominativement au nom d'un même actionnaire pendant plus de quatre

ans donnent droit de vote double. Ainsi, le nombre total d'actions à droit de vote double est, au 31 décembre 2008, de 2 872 993.

## 2.14. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Comme indiqué au paragraphe 2.1 ci-dessus, la Société a eu, sur l'exercice 2008, une activité exclusivement administrative et financière. L'incidence des activités de la Société sur l'environnement est extrêmement limitée.

Elle consiste essentiellement en consommation d'énergie sous forme d'électricité ou de carburant pour le travail quotidien de ses 18 salariés.

Compte tenu de son impact quasi inexistant sur l'environnement, la Société n'a pas mis en place de moyen de suivi d'indicateur en la matière.

## 2.15. INFORMATIONS SOCIALES

Compte tenu de la structure de la Société (18 salariés en effectif moyen mensuel équivalent temps plein) et de son appartenance à l'U.E.S. du Groupe Pizzorno, il n'existe pas d'institution représentative du personnel ni en conséquence d'accord collectif sauf application de la convention collective des activités du déchet.

Les informations ci-dessous concernent exclusivement notre Société.

### 1/ Effectif moyen mensuel par catégorie socioprofessionnelle

Cadres	15
Agents de maîtrise et assimilés	2
Ouvriers / Employés	1

### 2/ Embauches

Nombre de CDI embauchés en 2008	17
Nombre de CDD embauchés en 2008	0

### 3/ Turnover

	Nb de démissions	Nb de licenciements	Nb de fin période d'essai
Cadres	1	2	2
Agents de maîtrise et assimilés	1	0	0
Ouvriers / Employés	2	0	1

### 4/ Heures supplémentaires

Nombre d'heures supplémentaires effectuées : 231

### 5/ Absentéisme

Nb heures maladie	105
Nb heures accident du travail	0
% maladie / nb heures théoriques	0,33 %
% accident / nb heures théoriques	0 %

### 6/ Masse salariale

Masse salariale annuelle : 1 744 665 €  
y compris charges sociales de 504 203 €.

## 7/ Egalité homme / femme (en effectif moyen)

Nombre	Nb de personnes	%
Femmes cadres	5	30,47
Hommes cadres	10	69,53
Femmes agents de maîtrise / assimilés	1	29,50
Hommes agents de maîtrise / assimilés	1	70,50
Femmes employées / ouvrières	1	53,00
Hommes employés / ouvriers	0	47,00

## 8/ Conditions d'hygiène et de sécurité

Nb d'accidents du travail avec arrêt	0
Nb de jours perdus	0

## 9/ Formations

Nb heures	521
Effectif formé	58
Coût formations	25 061 €
Coût salarial	9 278 €

## 2.16. LES DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRÉCÉDENTS ET DIVERS RENSEIGNEMENTS D'ORDRE FISCAUX

### Dividendes

Exercice clos le	Dividende brut	Avoir fiscal	Dividende net
31/12/2007	800 000 €	0 €	800 000 €
31/12/2006	1 100 000 €	0 €	1 100 000 €
31/12/2005	1 000 000 €	0 €	1 000 000 €

## 2.17. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL

Au dernier jour de l'exercice, il n'existe aucun mécanisme de participation des salariés au capital social de la Société ou des sociétés qui lui sont liées.

## 2.18. DÉLÉGATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL (ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE)

Conformément à l'article L.225-100 al.4 du Code de commerce, nous vous précisons que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires n'a pas conféré au Conseil d'Administration des délégations de compétence ou de pouvoirs en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

## 2.19. ÉLÉMENTS DE CALCULS ET RÉSULTATS DE L'AJUSTEMENT DES BASES DE CONVERSION ET DES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION OU D'EXERCICE DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL (ARTICLE R.228-90 DU CODE DE COMMERCE)

Néant.

## 2.20. OPÉRATIONS D'ACHAT D'ACTIONS AUTORISÉES PAR LA SOCIÉTÉ (ARTICLE L.225-211 CODE DE COMMERCE)

### Bilan des opérations effectuées dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 10 juin 2008

Dans le cadre du dispositif prévu par l'article L.225-209 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Ordinaire et

Extraordinaire des actionnaires en date du 10 juin 2008 (l'"Assemblée") a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, plafonné à 3 % du capital social, soit sur la base d'un capital social composé de 120 000 actions, pour une durée de douze (12) mois à compter de ladite Assemblée Générale, soit expirant le 10 juin 2009.

L'Assemblée a décidé que le montant total des sommes que la Société pourrait consacrer au rachat de ses actions au cours de cette période sera de 5 000 000 €. L'acquisition de ces actions ne pourra être effectuée à un prix supérieur à soixante (60) €, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, et étant toutefois précisé que ces



actions pourront être attribuées gratuitement dans les conditions prévues par la loi.

La part maximale du capital que la Société est autorisée à acquérir au titre de ce programme est de 3 % du capital de la Société, soit 120 000 actions, sur la base du capital arrêté au 31 décembre 2008, étant ici indiqué que compte tenu du nombre d'actions propres détenues par la Société à cette date, le nombre d'actions que la Société demeure autorisée à acquérir est

de 102 691, soit 2,56 % du capital. Le prix d'achat unitaire maximum (hors frais) est de soixante (60) €.

Dans le cadre de la délégation donnée au Conseil d'Administration d'acheter des actions conformément aux modalités décrites dans le descriptif du programme de rachat d'actions, la Société a racheté 16 351 actions pour un montant de 268 996,24 €, a vendu 9 679 actions pour un montant de 164 357,23 €. Par ailleurs, au cours de

l'exercice clos le 31 décembre 2008, la Société n'a procédé à aucune annulation de ses propres actions.

La Société a conclu un contrat de liquidité avec ARKÉON FINANCE le 7 avril 2005. Les opérations réalisées par la Société au titre des autorisations susmentionnées, y compris dans le cadre de ce contrat de liquidité, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

	Nombre d'actions achetées au cours de la période	Prix moyen par action (en euros)	Nombre d'actions détenues dans le cadre des programmes de rachat en fin de période	Nombre d'actions susceptibles d'être achetées dans le cadre du programme de rachat en cours en fin de période
Juillet 2008	4 289	15,55	16 691	
Août 2008	621	18,49	15 344	
Septembre 2008	951	18,51	15 567	
Octobre 2008	2 134	14,73	16 532	
Novembre 2008	246	14,97	16 816	
Décembre 2008	658	14,58	17 309	
<b>Total</b>	<b>8 899</b>		<b>98 259</b>	

Au 31 décembre 2008, la Société détenait 17 309 actions propres, soit 1,25 % de son capital, représentant une valeur nominale de 268 289,50 €. Ces actions ont été acquises au titre des programmes adoptés en vertu des autorisations données par l'assemblée précitée.

Au 31 décembre 2008, la Société n'a pas utilisé de produits dérivés à terme dans le cadre des programmes de rachat d'actions.

**Programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 22 juin 2009**

Toujours dans le cadre du dispositif prévu par l'article L.225-209 du Code de commerce, nous souhaitons vous soumettre une résolution visant à renouveler le programme de rachat d'actions.

Les principales dispositions de ce programme proposées lors de l'Assemblée Générale sont résumées ci-après.

Cette nouvelle autorisation aurait une durée de douze (12) mois à compter de la date de l'Assemblée Générale et les termes et conditions seraient identiques à ceux conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 10 juin 2008 (3 % des titres au maximum et pour une valeur unitaire de 60 € maximum).

L'objectif de cette autorisation consisterait à procéder à des opérations en fonction

des situations de marché, et à régulariser le cours par intervention systématique en contre tendance sur le marché.

Le montant total des sommes que la Société pourrait consacrer au rachat de ses actions au cours de cette période est de 5 000 000 €. L'acquisition de ces actions ne pourra être effectuée à un prix supérieur à soixante (60) €, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, et étant toutefois précisé que ces actions pourraient être attribuées gratuitement dans les conditions prévues par la loi.

Les actions pourraient être achetées par tous moyens, y compris par voie d'achat de blocs de titres, dans les conditions et limites fixées par les autorités de marché.

Cette autorisation serait destinée à permettre à la Société d'opérer en bourse ou hors marché sur ses actions en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la Société pourra utiliser la présente autorisation en vue de :

- ↳ consentir des options d'achat d'actions de la Société au profit des membres du personnel salarié (ou de certains d'entre eux) et/ou mandataires sociaux exerçant des fonctions de dirigeant (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont ou lui seront liés dans les conditions définies par les dispositions de l'article L.225-180 du Code de commerce ;

- ↳ attribuer des actions de la Société aux salariés visé à l'alinéa précédent, au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de la Société ou d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ainsi qu'au titre des opérations visées aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du Code de commerce ;
- ↳ conserver les actions de la Société qui auront été achetées en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe ;
- ↳ assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société ;
- ↳ assurer l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- ↳ procéder à l'annulation des actions acquises.

Si vous décidiez de voter en faveur de cette autorisation, il conviendrait de déléguer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour décider de la mise en œuvre de ladite autorisation et en fixer les modalités, à l'effet notamment de passer tous ordres en bourse, signer tous actes, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités, notamment auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement faire tout ce qui sera nécessaire.



## 2.21. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Conformément à l'article L.225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont les suivants :

### Structure du capital de la Société

Sachant que le capital est composé de 4 000 000 de titres dont 1 000 000 font l'objet de la cotation, la structure du capital est décrite au paragraphe 2.13 du présent rapport.

### Les restrictions statutaires

Les statuts ne comportent aucune restriction particulière à l'exercice des droits de vote ou à la cession des titres.

Cependant, l'article 12 des statuts prévoit l'exercice d'un droit de vote double attaché à tous les titres pour lesquels il pourra être justifié une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Aucune convention n'a été transmise à la Société au titre de l'article L233-11 du Code de commerce.

### Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de commerce

Voir paragraphe 2.13

### Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux

Néant, sauf droit de vote double décrit ci-dessus.

### Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

### Accords entre les actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

### Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société

Les statuts reprennent les dispositions légales applicables en la matière. Voir article 14 et suivants des statuts.

### Pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier en matière d'émission ou de rachat d'actions

Voir paragraphes 2.13, 2.18 et 2.20 ci-dessous.

### Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Néant.

## 2.22. ÉTAT RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS SUPÉRIEURES À 5 000 €

Conformément à l'article L.621-18-2 et R.621-43-1 du Code monétaire et financier, nous vous prions de bien vouloir trouver ci

après un état récapitulatif des opérations supérieures à 5 000 € réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants, les hauts

responsables et les personnes qui leur sont liées.

Néant.

## 2.23. DÉCISIONS À PRENDRE

Le projet de texte des résolutions soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires se situe dans le chapitre 9, Résolutions de l'Assemblée Générale.

Fait à Draguignan, le 27 mars 2009.

Le Conseil d'Administration  
Représenté par Francis PIZZORNO  
Président du Conseil d'Administration

## 3. ANNEXES

### 3.1. ACTIVITÉ DES FILIALES DU GROUPE (EN K€)

INFORMATIONS FINANCIÈRES	CAPITAL	CAP. PROPRES AVT AFFECT. RÉSULTAT (*)	% DU CAPITAL DÉTENU	VALEUR COMPT TITRES DÉTENUS		MT CAUTIONS & AVALS DONNÉS	CA HT DERN. EX. ÉCOULÉ(**)	RÉSULTAT DERN. EX. CLOS(**)	DIVIDENDES ENCAISSÉS AU COURS EX.
				BRUTE	NETTE				
<b>Participations</b> SEM PORTE DU VAR ENVIR.	300 010	105 843	47,98	143 950	143 950			-57 755	
<b>Filiales</b>									
DRAGUI-TRANSPORTS	153 150	3 932 815	95,64	7 858 747	7 858 747		73 617 415	389 010	480 375
SOVATRAM	201 233	3 648 855	17,58	668 474	668 474		20 802 563	1 230 365	351 715
SGEA	76 500	3 582 897	25,00	335 388	335 388		27 395 339	297 425	
PIZZORNO ENVIRON. TUNISIE	10 000	10 000	50,00	5 000	5 000			- 19 389	
GOSSELIN	37 000	2 121 162	100,00	5 912 418	5 912 418		8 280 466	144 578	
TEODEM	26 556	23 594	49,33	13 189	13 189		3 747 972	701 365	

(\*) taux valorisation postes de bilan à la clôture de la SARL TEODEM & SEGEDEMA au 31/12/2008 : 1 € = 11 278 dh

(\*\*) taux valorisation postes d'exploitation à la clôture de la SARL TEODEM & SEGEDEMA au 31/12/2008 : 1 € = 11 347 dh

(\*) taux valorisation de la SARL PIZZORNO TUNISIE au 31/12/2008 : 1 € = 1 808 dh

### 3.2. TABLEAU DES RÉSULTATS SUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2004	2005	2006	2007	2008
<b>I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social	6 791 604	7 761 833	21 416 000	21 416 000	21 416 000
b) Nombre d'actions émises	445 500	445 500	4 000 000	4 000 000	4 000 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES</b>					
a) Chiffre d'affaires HT	1 131 131	1 933 353	2 667 457	7 434 155	22 653 818
b) Résultat avant impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise	590 041	653 115	2 778 998	3 111 592	349 736
c) Impôts sur les bénéfices		- 215 087	- 116 719	- 160 365	- 248 701
c') Participations des salariés					
d) Résultat après impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise	572 490	847 894	2 846 718	3 125 963	552 775
e) Montant bénéfices distribués au cours de l'exercice	427 680	552 420	805 499	1 100 000	800 000
<b>III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE ACTION</b>					
a) Résultat après impôts, particip. des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions et rep.	1	2	1	1	0
d) Résultat après impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise	1	2	1	1	0
c) Dividende versé à chaque action	1	1	0	0	0
<b>IV - PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés	3	6	8	15	22
b) Montant de la masse salariale	246 109	320 356	452 869	660 504	1 240 462
c) MT sommes versées au titre des avantages sociaux	95 261	139 762	198 536	310 746	504 203
d) Personnel intérimaire				0	0
e) Personnel loué intersociété				1 266	1 647

RAPPORT DE GESTION SOCIALE 2008

# SOMMAIRE

31	1A) EFFECTIF MENSUEL MOYEN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN PAR CATÉGORIE
31	1B) EFFECTIF MENSUEL MOYEN, PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE
31	2A) ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES : EFFECTIF INSCRIT AU 31 DÉCEMBRE 2008
31	2B) EMBAUCHES
32	3) TURN OVER
33	4) HEURES SUPPLÉMENTAIRES
33	5) ABSENTÉISME
33	6) MASSE SALARIALE ANNUELLE
34	7) ÉGALITÉ HOMME / FEMME EN EFFECTIF MOYEN
34	8) CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ
35	9) FORMATIONS
35	10) RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS
35	11) ACCORDS SIGNÉS
35	12) INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL MISES EN PLACE EN 2008

## IA) EFFECTIF MENSUEL MOYEN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN PAR CATÉGORIE

	GROUPE* (France) Eff. moy. ETP	GPE S.A. Eff. moy. ETP	DT (Mauritanie) Eff. moy. ETP	SAMNET Eff. moy. ETP	GOSSELIN Eff. moy. ETP	SEGEDEMA Eff. moy. ETP	Total	%
Cadres	73,75	14,14	1,00	1,00	3,17	20,39	113	2,87 %
Agents de Maîtrise et Assimilés	103,39	2,00	7,56	1,35	6,71	51,96	173	4,37 %
Ouvriers / Employés	1 254,06	1,28	1 034,11	80,73	42,28	1 258,93	3 671	92,76 %
<b>Total</b>	<b>1 431,20</b>	<b>17,42</b>	<b>1 042,67</b>	<b>83,08</b>	<b>52,16</b>	<b>1 331,28</b>	<b>3 958</b>	<b>100,00 %</b>

\* DT-SGEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

## IB) EFFECTIF MENSUEL MOYEN, PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

	GROUPE* (France)	GPE S.A.	DT (Mauritanie)	SAMNET	GOSSELIN	SEGEDEMA	Total	%
Cadres	83	15	1	1	3	18	121	2,96 %
Agents de Maîtrise et Assimilés	104	2	8	2	7	53	176	4,29 %
Ouvriers / Employés	1 273	1	1 047	152	43	1 278	3 794	92,75 %
<b>Total</b>	<b>1 460</b>	<b>18</b>	<b>1 056</b>	<b>155</b>	<b>53</b>	<b>1 349</b>	<b>4 091</b>	<b>100,00 %</b>

\* DT-SGEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

## 2A) ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES : EFFECTIF INSCRIT AU 31 DÉCEMBRE 2008

		GROUPE* (France)		SAMNET		GOSSELIN		Total France	
		Eff. Présent	%	Eff. Présent	%	Eff. Présent	%	Eff. Présent	%
Cadres	Femmes	26	30,95 %	0	0,00 %	0	0,00 %	26	28,89 %
	Hommes	58	69,05 %	1	100,00 %	5	100,00 %	64	71,11 %
<b>Total</b>		<b>84</b>	<b>5,85 %</b>	<b>1</b>	<b>0,50 %</b>	<b>5</b>	<b>9,80 %</b>	<b>90</b>	<b>5,33 %</b>
Agents de Maîtrise et Assimilés	Femmes	19	18,63 %	2	50,00 %	2	33,33 %	23	20,54 %
	Hommes	83	81,37 %	2	50,00 %	4	66,67 %	89	79,46 %
<b>Total</b>		<b>102</b>	<b>7,11 %</b>	<b>4</b>	<b>1,99 %</b>	<b>6</b>	<b>11,76 %</b>	<b>112</b>	<b>6,64 %</b>
Ouvriers / Employés	Femmes	99	7,93 %	103	52,55 %	2	5,00 %	204	13,74 %
	Hommes	1 150	92,07 %	93	47,45 %	38	95,00 %	1 281	86,26 %
<b>Total</b>		<b>1 249</b>	<b>87,04 %</b>	<b>196</b>	<b>97,51 %</b>	<b>40</b>	<b>78,43 %</b>	<b>1 485</b>	<b>88,03 %</b>
<b>Total</b>		<b>1 435</b>	<b>100,00 %</b>	<b>201</b>	<b>100,00 %</b>	<b>51</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 687</b>	<b>100,00 %</b>

\* DT-SGEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

		DT (Mauritanie)		SEGEDEMA		SEGEDEMA (Pers. communal)		Total Etranger	
		Eff. Présent	%	Eff. Présent	%	Eff. Présent	%	Eff. Présent	%
Cadres	Femmes	0	0,00 %	2	9,52 %		0,00 %	2	9,09 %
	Hommes	1	100,00 %	19	90,48 %		0,00 %	20	90,91 %
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>0,09 %</b>	<b>21</b>	<b>1,58 %</b>	<b>0</b>	<b>0,00 %</b>	<b>22</b>	<b>0,59 %</b>
Agents de Maîtrise et Assimilés	Femmes	0	0,00 %	18	31,03 %		0,00 %	18	23,08 %
	Hommes	7	100,00 %	40	68,97 %	13	100,00 %	60	76,92 %
<b>Total</b>		<b>7</b>	<b>0,62 %</b>	<b>58</b>	<b>4,38 %</b>	<b>13</b>	<b>1,00 %</b>	<b>78</b>	<b>2,08 %</b>
Ouvriers / Employés	Femmes	186	16,58 %	19	1,52 %		0,00 %	205	5,61 %
	Hommes	936	83,42 %	1 227	98,48 %	1 289	100,00 %	3 452	94,39 %
<b>Total</b>		<b>1 122</b>	<b>99,29 %</b>	<b>1 246</b>	<b>94,04 %</b>	<b>1 289</b>	<b>99,00 %</b>	<b>3 657</b>	<b>97,34 %</b>
<b>Total</b>		<b>1 130</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 325</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 302</b>	<b>100,00 %</b>	<b>3 757</b>	<b>100,00 %</b>

		Total international	
		Eff. Présent	%
Cadres	Femmes	28	25,00 %
	Hommes	84	75,00 %
<b>Total</b>		<b>112</b>	<b>2,06 %</b>
Agents de Maîtrise et Assimilés	Femmes	41	21,58 %
	Hommes	149	78,42 %
<b>Total</b>		<b>190</b>	<b>3,49 %</b>
Ouvriers / Employés	Femmes	409	7,95 %
	Hommes	4 733	92,05 %
<b>Total</b>		<b>5 142</b>	<b>94,45 %</b>
<b>Total</b>		<b>5 444</b>	<b>100,00 %</b>

## 2B) EMBAUCHES

	GROUPE UES*	GPE S.A.	DT (Mauritanie)	SAMNET	GOSSELIN	SEGEDEMA	TOTAL	%
Nombre de CDI	232	17	568	24	11	11	863	31,61 %
Nombre de CDD (en nb de ctrat)	1 150	0		139	2	576	1 867	68,39 %
<b>Total</b>	<b>1 382</b>	<b>17</b>	<b>568</b>	<b>163</b>	<b>13</b>	<b>587</b>	<b>2 730</b>	<b>100,00 %</b>

\* DT-SCGEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

## 3) TURN OVER

France	GROUPE UES*			GPE S.A.			SAMNET			GOSSELIN		
	Nb de démissions	Nb de licenciements	Nb de fin de période d'essai	Nb de démissions	Nb de licenciements	Nb de fin de période d'essai	Nb de démissions	Nb de licenciements	Nb de fin de période d'essai	Nb de démissions	Nb de licenciements	Nb de fin de période d'essai
Cadres	5	5	2	1	2	2						
Agents de Maîtrise et Assimilés	3	4	1	1	0						1	
Ouvriers / Employés	59	58	15	2	0	1	4	21	1	2	1	1
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>67</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

Etranger	SEGEDEMA (Maroc)			DT (Mauritanie)			Total international		
	Nb de démissions	Nb de licenciements	Nb de fin de période d'essai	Nb de démissions	Nb de licenciements	Nb de fin de période d'essai	Nb de démissions	Nb de licenciements	Nb de fin de période d'essai
Cadres	6	0			1		11	6	2
Agents de Maîtrise et Assimilés	8	1					11	6	2
Ouvriers / Employés	2	19		18	135		85	234	17
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>136</b>	<b>0</b>	<b>107</b>	<b>246</b>	<b>20</b>



#### 4) HEURES SUPPLÉMENTAIRES

	GRUPE UES*	GPE S.A.	DT (Mauritanie)	SAMNET	GOSSELIN	SEGEDEMA	TOTAL
Nb d'Heures à 125 % **	67 548	231	nc	331	10 488	141 766	220 364
Nb d'Heures à 150 %	8 198	0	nc	16	1 250		9 463
<b>Total</b>	<b>75 746</b>	<b>231</b>	<b>0</b>	<b>347</b>	<b>11 737</b>	<b>141 766</b>	<b>229 828</b>

\* DT-SGEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

\*\* Dont forfait heures

#### 5) ABSENTÉISME

	GRUPE UES*		GPE S.A.		SAMNET		GOSSELIN		SEGEDEMA (Maroc)	
	Heures	% sur heures théoriques	Heures	% sur heures théoriques	Heures	% sur heures théoriques	Heures	% sur heures théoriques	Heures	% sur heures théoriques
Nb d'Heures de Maladie	89 263	3,41 %	105	0,33 %	3 738	2,87 %	2 905	3,07 %	35 704	1,15 %
Nb d'Heures d'AT / MP	51 772	1,98 %	0	0,00 %	1 726	1,32 %	884	0,94 %	15 378	0,49 %
Nb d'Heures Théoriques	2 620 933		32 289		130 336		94 560		3 110 002	
Total Hs d'Abs	141 034	5,38 %	105	0,33 %	5 463	4,19 %	3 789	4,01 %	51 082	1,64 %

	TOTAL France		TOTAL Etranger		TOTAL International	
	Heures	% sur heures théoriques	Heures	% sur heures théoriques	Heures	% sur heures théoriques
Nb d'Heures de Maladie	95 905	3,37 %	35 704	1,15 %	131 609	2,21 %
Nb d'Heures d'AT / MP	54 382	1,91 %	15 378	0,49 %	69 760	1,17 %
Nb d'Heures Théoriques	2 845 830		3 110 002		5 955 832	
Total Hs d'Abs	150 287	5,28 %	51 082	1,64 %	201 369	3,38 %

#### 6) MASSE SALARIALE ANNUELLE

France	GRUPE UES*			GPE S.A.			SAMNET			GOSSELIN		
	Montant €	% du total	Tx moyen de charge	Montant €	% du total	Tx moyen de charge	Montant €	% du total	Tx moyen de charge	Montant €	% du total	Tx moyen de charge
Brut*	34 646 128	68,88 %		1 065 880	68,27 %		1 346 374	78,78 %		1 267 703	64,24 %	
Charges	15 655 995	31,12 %	45,19 %	495 465	31,73 %	46,48 %	362 562	21,22 %	26,93 %	705 697	35,76 %	55,67 %
<b>Total</b>	<b>50 302 123</b>	<b>100,00 %</b>	<b>45,19 %</b>	<b>1 561 345</b>	<b>100,00 %</b>	<b>46,48 %</b>	<b>1 708 936</b>	<b>100,00 %</b>	<b>26,93 %</b>	<b>1 973 400</b>	<b>100,00 %</b>	<b>55,67 %</b>

Etranger	SEGEDEMA (Maroc)			DT (Mauritanie)		
	Montant €	% du total	Tx moyen de charge	Montant €	% du total	Tx moyen de charge
Brut*	4 299 591	84,79 %		1 300 827	88,54 %	
Charges	771 297	15,21 %	17,94 %	168 449	11,46 %	12,95 %
<b>Total</b>	<b>5 070 888</b>	<b>100,00 %</b>	<b>17,94 %</b>	<b>1 469 276</b>	<b>100,00 %</b>	<b>12,95 %</b>

	Total France			Total Etranger			Total International		
	Montant €	% du total	Tx moyen de charge	Montant €	% du total	Tx moyen de charge	Montant €	% du total	Tx moyen de charge
Brut*	37 260 206	69,02 %		5 600 418	85,63 %		42 860 624	70,82 %	
Charges	16 724 253	30,98 %	44,89 %	939 746	14,37 %	16,78 %	17 663 999	29,18 %	41,21 %
<b>Total</b>	<b>53 984 459</b>	<b>100,00 %</b>	<b>44,89 %</b>	<b>6 540 164</b>	<b>100,00 %</b>	<b>16,78 %</b>	<b>60 524 623</b>	<b>100,00 %</b>	<b>41,21 %</b>

\* Les éléments versés sur l'année 2008 n'incluent pas les provisions (CP, Part Variable...)

## 7) ÉGALITÉ HOMME / FEMME EN EFFECTIF MOYEN

France		GROUPE UES*		GPE S.A.		SAMNET		GOSELIN		Total France	
		Eff. moyen	%	Eff. moyen	%	Eff. moyen	%	Eff. moyen	%	Eff. Présent	%
Cadres	Femmes	24	28,92 %	5	30,47 %	0	0,00 %	0	0,00 %	29	27,96 %
	Hommes	59	71,08 %	10	69,53 %	1	100,00 %	3	100,00 %	74	72,04 %
Total		83	5,68 %	15	83,33 %	1	0,64 %	3	5,95 %	102	6,06 %
Agents de Maîtrise et Assimilés	Femmes	18	17,46 %	1	29,50 %	1	50,00 %	3	40,74 %	23	19,64 %
	Hommes	86	82,54 %	1	70,50 %	1	50,00 %	4	59,26 %	92	80,36 %
Total		104	7,14 %	2	11,11 %	2	1,39 %	7	12,68 %	115	6,82 %
Ouvriers / Employés	Femmes	101	7,93 %	1	53,00 %	77	50,77 %	1,58	3,65 %	180	12,27 %
	Hommes	1 172	92,07 %	0	47,00 %	75	49,23 %	41,75	96,35 %	1 289	87,73 %
Total		1 273	87,18 %	1	5,56 %	152	97,97 %	43	81,37 %	1 469	87,12 %
<b>Total</b>		<b>1 460</b>	<b>100,00 %</b>	<b>18</b>	<b>100,00 %</b>	<b>155</b>	<b>100,00 %</b>	<b>53</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 687</b>	<b>100,00 %</b>

Etranger		SEGEDEMA (Maroc)		DT (Mauritanie)		Total Etranger		Total International	
		Eff. moyen	%	Eff. moyen	%	Eff. moyen	%	Eff. moyen	%
Cadres	Femmes	2	12,08 %	0	0,00 %	2	11,46 %	31	25,32 %
	Hommes	16	87,92 %	1	100,00 %	17	88,54 %	91	74,68 %
Total		18	1,37 %	1	0,09 %	19	0,81 %	122	2,97 %
Agents de Maîtrise et Assimilés	Femmes	19	35,58 %	0	0,00 %	19	31,13 %	41	23,60 %
	Hommes	34	64,42 %	8	100,00 %	42	68,87 %	134	76,40 %
Total		53	3,93 %	8	0,72 %	61	2,52 %	176	4,29 %
Ouvriers / Employés	Femmes	26	2,05 %	152	14,52 %	178	7,67 %	359	9,45 %
	Hommes	1 252	97,95 %	895	85,48 %	2 147	92,33 %	3 436	90,55 %
Total		1 278	94,70 %	1 047	99,19 %	2 325	96,67 %	3 795	92,73 %
<b>Total</b>		<b>1 349</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 056</b>	<b>100,00 %</b>	<b>2 405</b>	<b>100,00 %</b>	<b>4 092</b>	<b>100,00 %</b>

## 8) CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

	GROUPE* (France)	GPE S.A.
Nb d'accidents du travail avec arrêt	151	0
Nb de jours perdus	9 333	0

\* DT-SGEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

## 9) FORMATIONS

	GROUPE* (France)	GPE S.A.
Nb d'heures	20 729	521
Effectif formé	1 874	58
Coût Formations (€)	254 873	25 061
Coût Salarial (€)	287 735	9 278

\* DT-SGEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

## 10) RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

GROUPE France (DT - SGEA - SOVATRAM - SMA - SELFEMA - GPE) (€)	Eléments fixes	Eléments variables	Eléments exceptionnels	Total brut
M. Francis PIZZORNO	446 273	0	15 422	461 695
M. Frédéric DEVALLE	87 093	0	4 547	91 640
Mme Magali DEVALLE *	53 783	0	- 15 480	38 303
IJSS neutralisées :			2 140	55 923
Mme Maria Pilar DE VIA-CARROZZA	99 184	0	10 741	109 925
Total	686 333	0	15 229	701 562
Total reconstitué sur IJSS	686 333	0	32 849	719 182

\* Maternité : 17 620,13 € IJSS retenues en brut suite à subrogation

GPE S.A. (€)	Eléments fixes	Eléments variables	Eléments exceptionnels	Total brut
M. Francis PIZZORNO	71 976	0	0	71 976
Total	71 976	0	0	71 976

## 11) ACCORDS SIGNÉS

Le 26 mars 2008	Accord sur le déblocage anticipé de la participation dans le cadre de la loi du 8 février 2008
Le 14 mai 2008	Accord relatif à la négociation annuelle obligatoire
Le 12 août 2008	Accord relatif à la mise en place d'un Plan Epargne Entreprise, Avenant à l'accord de participation

## 12) INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL MISES EN PLACE EN 2008

Le 22 et 24 avril 2008 : élection des membres des 6 CHSCT au sein de l'Unité Economique et Sociale du Groupe PIZZORNO.

- CHSCT 1 regroupe les salariés des sites suivants : le siège social, les Alpes (04/05), Draguignan (exploitation, garage, lavage conteneur), La Garde, Brignoles, Marseille, Uzès, Lyon, Venelles, Fréjus (collecte, nettoyage, sélectif, assainissement, transport, DIB), Sainte Maxime, Bormes les Mimosas, La Môle, Saint-Raphaël.
- CHSCT 2 regroupe les salariés des sites suivants : Saint Martin de Vésubie, Sospel, Tende, Antibes, Cannes, Juan les Pins, La Trinité.
- CHSCT 3 regroupe les salariés des sites suivants : Le Muy, Pierrefeu, Le Cannet des Maures, Cabasse, Bagnols en Forêt, Lorgues.
- CHSCT 4 regroupe les salariés du site suivant : L'Haye les Roses.
- CHSCT 5 regroupe les salariés du site suivant : La Seyne sur Mer.
- CHSCT 6 regroupe les salariés du site suivant : Toulon.

# RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

rendant compte des conditions de préparation et d'organisation  
des travaux du Conseil d'Administration, des procédures de contrôle  
interne et de gestion des risques mises en place par la Société

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6, du Code de commerce, tel que modifié par la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- ↳ des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- ↳ de l'étendue des pouvoirs du Président-Directeur Général ;
- ↳ des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Groupe Pizzorno Environnement (la "Société").

L'élaboration du rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et des procédures de contrôle interne a été établie en concertation avec les administrateurs de la Société et approuvée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 27 mars 2009 relative à la préparation de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

## I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### I.1 – Composition du Conseil d'Administration

L'article 14 des statuts de la Société dispose que le Conseil d'Administration comprend entre trois (3) et dix-huit (18) membres.

Votre Conseil d'Administration est à ce jour composé de sept (7) membres :

- ↳ Monsieur Francis Pizzorno, Président-Directeur Général de la Société ;
- ↳ Monsieur Jean Houdoin, administrateur de la Société ;
- ↳ Monsieur Bruno Rohmer, administrateur de la Société ;
- ↳ Madame Maria De Via Carrozza, administrateur de la Société ;
- ↳ Madame Magali Devalle, administrateur de la Société ;
- ↳ Monsieur Frédéric Devalle, administrateur de la Société ; et
- ↳ Monsieur François Léotard, administrateur de la Société.

La liste des administrateurs de la Société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est la suivante :

#### **M Francis Pizzorno**

Président-Directeur Général  
Autres mandats et fonctions :  
Dragui-Transport SA  
Président-Directeur Général  
Société Générale Environnement  
et Assainissement (SGEA) SAS  
Président  
Société Varoise de Traitement  
(SOVATRAM) SAS  
Président  
Société Moderne d'Assainissement  
(SMA) SAS  
Président  
SELFEMA SAS  
Président  
Roger Gosselin  
Président  
SAMINET SARL  
Gérant  
Sud Invest Environnement SARL  
Gérant  
SCI de la Nartuby  
Gérant

#### **M Jean Houdouin**

Administrateur  
Autres mandats et fonctions :  
HIFIC SAS  
Président  
Magelio Capital  
Président

#### **M Bruno Rohmer**

Administrateur  
Autres mandats et fonctions :  
Edipro-PrintReference SA  
Administrateur  
KILOUTOU SA  
Administrateur  
NAOS SARL  
Gérant

#### **Mme Maria De Via Carrozza**

Administrateur  
Autres mandats et fonctions :  
Roger Gosselin SAS  
Directeur Général Délégué  
TEODEM (filiale Maroc)  
Administrateur  
SEM Porte du Var Environnement  
Représentant permanent GPE

#### **Mme Magali Devalle**

Administrateur  
Autres mandats et fonctions :  
SEGEDEMA (filiale Maroc)  
Gérante  
Dragui-Transport SA  
Représentant permanent de GPE  
SCI François Charles Investissement  
Gérante

## M Frédéric Devalle

Administrateur

*Autres mandats et fonctions :*

Dragui-Transport SA

Directeur Général Délégué

Dragui-Transport SA

Représentant permanent de SOVATRAM

Société Générale Environnement

et Assainissement (SGEA) SAS

Directeur Général Délégué

Société Varoise de Traitement

(SOVATRAM) SAS

Directeur Général Délégué

Société Moderne d'Assainissement

(SMA) SAS

Directeur Général Délégué

SELFEMA SAS

Directeur Général Délégué

SEM Porte du Var Environnement

Représentant permanent de Selfema

TEODEM

Président

Pizzorno Environnement Tunisie

co-Gérant

SCI Foncière de La Môle

Gérant

SCI La Camargue

Gérant

SMSEE SARL

Gérant

## M François Léotard

Administrateur (à compter du 10 juin 2008)

*Autres mandats et fonctions :*

Soleil et Ciel SAS

Président

Aucun administrateur au cours de l'exercice écoulé n'a été élu par les salariés, les statuts de la Société ne prévoyant pas cette disposition.

Il existe deux administrateurs indépendants (MM Rohmer et Houdouin).

Les principales qualités attendues d'un administrateur sont l'expérience de l'entreprise, l'engagement personnel dans les travaux du Conseil d'Administration, la compréhension du monde économique et financier, la capacité de travailler en commun dans le respect mutuel des opinions, le courage d'affirmer une position éventuellement minoritaire, le sens des responsabilités à l'égard des actionnaires et des autres parties prenantes, l'intégrité.

Conformément à l'article 15 des statuts de la Société, chaque administrateur doit être propriétaire d'une (1) action au moins.

## 1.2. Fonctionnement et organisation du Conseil d'Administration

Les administrateurs ont la possibilité de se faire représenter aux séances du Conseil d'Administration par un autre administrateur, chaque administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir.

Les séances du Conseil d'Administration sont présidées par le Président du Conseil d'Administration, nommé par les administrateurs pour une durée fixe, sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur, et révocable à tout moment. En cas d'absence du Président du Conseil d'Administration, la séance est présidée par le vice-Président qu'il a désigné, ou à défaut d'une telle désignation, par un administrateur nommé par les membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Il se réunit aussi souvent que l'intérêt social de la Société l'exige et se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société.

En particulier, il :

- ↳ désigne les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise et contrôle leur gestion ;
- ↳ débat des opérations majeures envisagées par la Société ;
- ↳ se tient informé de tout événement important concernant la Société ;
- ↳ veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers, à travers les comptes qu'il arrête, et le rapport qu'il établit ;
- ↳ convoque et fixe l'ordre du jour des Assemblées Générales des actionnaires ;
- ↳ procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

A ce titre, il s'assure notamment :

- ↳ de la bonne définition des pouvoirs dans l'entreprise ainsi que du bon exercice des pouvoirs et responsabilités respectifs des organes de la Société ;
- ↳ du fait qu'aucune personne ne dispose des pouvoirs d'engager la Société sans contrôle ;
- ↳ du bon fonctionnement des organes internes de contrôle.

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux orientations stratégiques, économiques, financières et technologiques de la Société et veille à leur mise en œuvre.

## 1.3. Limitations des pouvoirs du Président-Directeur Général

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président-Directeur Général. Ceux-ci sont déterminés à l'article 18 des statuts de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-51-1 du Code de commerce et de l'article 13 des statuts, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion en date du 6 juin 2005, a choisi entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues par la loi, à savoir le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, le Président :

- ↳ arrête les documents préparés par les services internes de la Société ;
- ↳ organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration ;
- ↳ s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

En sa qualité de Directeur Général, il exerce ses pouvoirs dans les limites des prescriptions légales et de l'article 18 des statuts de la Société.

La mission du Directeur Général est régulièrement visée par les administrateurs lors des Conseils d'Administration.

L'étendue des pouvoirs du Directeur Général est fixée par le Conseil d'Administration. A ce jour, Monsieur Francis Pizzorno, assumant la Direction Générale de la Société, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Sur la proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer un ou, dans la limite de cinq, plusieurs Directeurs Généraux Délégués conformément à l'article 18 des statuts de la Société.

A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas procédé à la nomination d'un Directeur Général Délégué.



## 1.4. Convocations des administrateurs

Conformément à l'article 16 des statuts, les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par le Président ou la moitié de ses membres. Il peut également être convoqué verbalement.

Les administrateurs ont été régulièrement convoqués au moins trois (3) jours à l'avance par lettre simple ou par message électronique.

Conformément à l'article L.823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes.

La société Deloitte & Associés, représentée par Monsieur Hugues Desgranges, et Monsieur Paul Mortini, Commissaires aux Comptes de la Société, sont convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception, aux réunions du Conseil d'Administration examinant et arrêtant les comptes annuels et semestriels de la Société.

## 1.5. Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, votre Conseil d'Administration s'est

réuni 5 fois. Le taux moyen de participation a été de 93,5 %.

L'agenda des réunions du Conseil d'Administration a été le suivant :

Date de la réunion du conseil	Principaux points évoqués
10 janvier 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultats 2007</li> <li>- Présentation budget 2008</li> <li>- Croissance externe</li> <li>- Intégration des cadres</li> <li>- Divers</li> </ul>
11 mars 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caution pour SEGEDEMA,</li> <li>- Divers</li> </ul>
3 avril 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen et arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007</li> <li>- Proposition d'affectation du résultat</li> <li>- Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce</li> <li>- Situation des mandats des administrateurs et des Commissaires aux Comptes</li> <li>- Fixation de la rémunération du Président-Directeur Général</li> <li>- Proposition de fixation du montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration</li> <li>- Proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire d'autoriser le Conseil d'Administration à opérer en bourse sur ses propres actions</li> <li>- Proposition de nomination de Monsieur François Léotard en qualité de nouvel administrateur de la Société</li> <li>- Autorisation et approbation de conventions de management fees à intervenir entre la Société et ses filiales</li> <li>- Autorisation et approbation de cautions consenties par la Société</li> <li>- Proposition d'autorisation du Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservés aux salariés conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 et L.225-138-1 et suivants du Code de commerce, et de l'article L.443-5 du Code du travail avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers</li> <li>- Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle et Extraordinaire des actionnaires de la Société</li> <li>- Préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle et Extraordinaire et des projets de résolutions qui seront soumis à ladite assemblée</li> <li>- Pouvoirs en vue des formalités</li> </ul>
10 juin 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point sur l'autorisation d'extension de Balançan</li> <li>- Point sur l'activité Maroc</li> <li>- Avancement des dossiers de croissance externe</li> <li>- Préparation de l'arrêté des comptes du 30 juin 2008</li> <li>- Orientation de la communication financière</li> <li>- Répartition des jetons de présence</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
21 août 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation du procès-verbal du conseil du 10 juin 2008</li> <li>- Arrêté des comptes semestriels (1<sup>er</sup> semestre 2008)</li> <li>- Divers</li> </ul>

## 1.6. Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués en même temps que les convocations.

Ils peuvent également à tout moment demander que leur soient communiqués les documents qu'ils estiment utiles à leur bonne information.

Conformément à l'article 16 des statuts de la Société, un procès-verbal établi à la fin de chaque séance constate les délibérations adoptées par le Conseil d'Administration. Il est signé par le Président de séance ou en cas d'absence de celui-ci, par deux administrateurs au moins. Il est ensuite retranscrit dans un registre spécial coté, paraphé, et tenu conformément aux dispositions réglementaires.

## 1.7. Lieu des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se sont toutes déroulées au siège social.

## 1.8. Jetons de présence

Les administrateurs bénéficient de jetons de présence dont le quantum est déterminé par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle et qui sont attribués aux administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

Il peut également leur être alloué des rémunérations exceptionnelles par le Conseil d'Administration pour des missions ou mandats. Ces rémunérations sont alors portées aux charges d'exploitation et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les jetons de présence ont été fixés à 66 000 €.

Aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'Administration.

## 1.9. Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration a mis en place un comité financier et d'audit composé des deux administrateurs indépendants.

## 1.10. Règles déterminant les rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations fixes du Président Directeur Général ont été fixées par une Assemblée Générale de l'associé unique en date du 16 novembre 2004, lorsque la Société était encore une S.A.S.U. et avant sa transformation en Société Anonyme à Conseil d'Administration par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2005.

Au cours de l'exercice écoulé, la rémunération du Président Directeur Général a été fixée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 10 juin 2008 à six mille huit cent vingt (6 820) euros brut mensuel, et ce à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008.

## 1.11. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales mises en place par la Société sont celles prévues aux articles 25 et 26 des statuts de la Société ainsi que celles prévues aux dispositions des articles L.225-106 à L.225-116 et R.225-61 et suivants du Code de commerce.

A la date d'établissement de ce rapport, le capital social de la Société est de 21 416 000 €, divisé en 4 000 000 actions de 5,354 € de nominal. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se réunira le 22 juin 2009 devra ainsi atteindre, à titre ordinaire, un quorum de 800 000 actions sur première convocation et aucun quorum sur seconde convocation, en supposant que 100 % des membres de l'Assemblée Générale sont présents, représentés, ou ont voté par correspondance.

## 1.12 Gouvernement d'entreprise

Le Président du Conseil d'Administration a pris acte des recommandations du MEDEF et de l'AFEP concernant le gouvernement d'entreprise publiées conjointement en décembre 2008 sous la forme d'un "Code de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées" traitant d'une part de la composition et du fonctionnement du Conseil d'Administration et d'autre part des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux, et du souhait précisé dans le communiqué du Conseil des Ministres du 7 octobre 2008 que les entreprises concernées adhèrent formellement à ces recommandations et veillent à leur application rigoureuse.

## En ce qui concerne les rémunérations

Ces recommandations visent notamment les principes suivants :

- ↳ la prohibition du cumul de l'exercice d'un statut de mandataire social et d'un contrat de travail,
- ↳ la limitation des indemnités de départ des dirigeants et leur suppression en cas de départ volontaire et en cas d'échec,
- ↳ l'amélioration de l'encadrement des régimes de retraite complémentaire et autres avantages,
- ↳ l'encadrement des options et actions gratuites attribuées aux dirigeants.

A ce titre, le Président du Conseil d'Administration constate que la Société se conforme déjà, depuis l'introduction en bourse et de manière spontanée, à ces recommandations visant à encadrer la rémunération des dirigeants sociaux de la Société et par conséquent adopte le "Code de Gouvernement d'entreprise" élaboré par le MEDEF et l'AFEP, qui est consultable sur le site du MEDEF ([www.medef.fr](http://www.medef.fr)) en ce qui concerne ses dispositions en matière de rémunération de dirigeants mandataires sociaux.

Le Président du Conseil d'Administration, M. Pizzorno, rappelle :

- ↳ qu'il n'a jamais cumulé son mandat social avec un contrat de travail,
- ↳ qu'il ne bénéficie d'aucun élément de rémunération, indemnité ou avantage dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions, de retraite chapeau ou régime de retraite supplémentaire à prestations définies, d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites,
- ↳ de manière générale, que la Société n'a jamais accordé d'indemnité de départ en cas de départ volontaire ou d'échec, d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites à ses dirigeants sociaux, ni aménagé de régimes de retraite supplémentaire à prestations définies à ses dirigeants sociaux,
- ↳ que seuls les administrateurs indépendants ont bénéficié de jetons de présence du fait de leur importante implication dans les travaux du Conseil d'Administration notamment dans le cadre de la validation des budgets et l'évaluation de la structure d'encadrement.

## En ce qui concerne la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration

Certaines dispositions du "Code de Gouvernement d'Entreprise" ne sont pas appliquées ou ont été aménagées au motif du caractère essentiellement familial de l'actionariat et de la direction effective de la Société.

Il en est ainsi notamment :

- ↳ La durée des fonctions des administrateurs qui ne sera pas limitée à 4 ans ;
- ↳ De l'absence d'un comité de sélection ou des nominations des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux ;

- ↳ De l'absence d'obligation faite aux administrateurs de posséder, à titre personnel, un nombre significatif d'actions puisque le Président possède personnellement plus de 70 % du capital et que le flottant est en conséquence restreint.

## 2. FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES

Afin de maîtriser au mieux les risques identifiés, notre Société a mis au point un dispositif de contrôle interne, défini et mis en œuvre sous la responsabilité de la Direction Générale, qui vise à assurer :

- ↳ la conformité aux lois et règlements,
- ↳ l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale,
- ↳ le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- ↳ la fiabilité des informations financières.

Et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité des ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la Société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints.

Pour les travaux d'analyse de ses dispositifs de contrôle interne, le Groupe Pizzorno Environnement s'appuie notamment sur le Cadre de Référence du contrôle interne de l'AMF et du guide d'application. Ainsi, au sein du Groupe, le dispositif du contrôle interne peut être décrit selon cinq composantes, proche du référentiel COSO (Environnement de contrôle, évaluation des risques, activités de contrôle, information et communication, surveillance).

### 2.1. Organisation du contrôle interne

#### L'Environnement de contrôle

L'environnement de contrôle favorise le respect des règles et des procédures de contrôle interne. Il repose principalement sur les principes et acteurs suivants :

- ↳ L'engagement du management en faveur de l'intégrité et du comportement éthique ;
- ↳ Des responsabilités et pouvoirs définis et formalisés dans le respect du principe de séparation de tâches ;
- ↳ Des structures de management et techniques où les managers de chacune des entités opérationnelles ou fonctionnelles sont responsables de l'identification des risques et de la mise en œuvre des contrôles destinés à prévenir ou réduire ces risques ;
- ↳ La politique des ressources humaines, et spécialement la définition des fonctions, la fixation d'objectifs individuels et gestion des compétences.

#### Analyse des risques

Sous l'autorité de la Direction Générale, les directeurs et responsables de secteurs d'activités supervisent les opérations des sociétés du Groupe et s'assurent de leur cohérence avec les objectifs fixés par le Conseil d'Administration. Ils réalisent l'identification des risques pesant sur leurs exploitations et la mise en œuvre des actions correctrices adéquates.

En outre, une cartographie des risques sur le périmètre comptable et financier a été établie sur l'exercice 2008. La formalisation du processus analyse des risques sera étendue en 2009 aux processus métiers de l'entreprise.

#### Système d'information

Le Groupe dispose de processus qui assurent la communication d'informations pertinentes et fiables aux acteurs concernés afin de leur permettre d'exercer leurs responsabilités.

Ces processus comprennent, notamment, la procédure de reporting qui prévoit l'analyse des documents d'activités ainsi que l'analyse de la formation du résultat. Cette procédure vise à fournir une vision détaillée de l'évolution des résultats afin d'offrir un support au pilotage et de mesurer l'efficacité des organisations en place.

De plus, Le Groupe a mis en place un système de management de la qualité visant l'excellence. Ce référentiel constitue un outil commun disponible sur l'intranet. La documentation de ce système recouvre toutes les procédures, outils et méthodes relatifs aux processus clés du Groupe, à savoir :

- ↳ Le processus de management avec la définition de la politique du Groupe, la maîtrise de la documentation, l'amélioration continue de la qualité et la gestion de l'environnement ;
- ↳ Les processus de réalisation qui couvre le développement commercial, la réalisation des prestations, l'administration des ventes ;
- ↳ Les processus de soutien aux opérations qui comprennent les ressources humaines, les investissements, les achats.

#### Activités de contrôle

Les contrôles sont présents à tous les niveaux dans l'organisation, qu'ils s'agissent de contrôles orientés vers la prévention ou la détection, de contrôles manuels ou informatiques ou encore de contrôle hiérarchique.

L'accent est mis sur la prévention et la maîtrise des risques résultant des activités du Groupe et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Parmi les activités de contrôle, figurent notamment les procédures suivantes :

#### Suivi budgétaire

Le Groupe a mis en œuvre un processus de suivi budgétaire décliné par secteur d'activité. Il donne lieu à une analyse mensuelle des performances et à l'identification des écarts par rapport aux objectifs définis. Ce suivi fait l'objet d'une revue permanente par la Direction Générale et la Direction Financière, en relation directe avec les directions opérationnelles. Ce processus budgétaire est un des dispositifs clés du processus de contrôle interne du Groupe.

### *Suivi de la conformité réglementaire en termes d'hygiène, de santé, de sécurité, de conditions de travail et d'environnement*

Les risques internes inhérents aux processus de réalisations de nos activités sont principalement les risques environnementaux et de la santé des travailleurs. La surveillance du respect de la conformité réglementaire en termes d'hygiène, de santé, de sécurité, de conditions de travail et d'environnement est effectuée grâce à un réseau de 6 coordinateurs QSE qui interviennent sur toutes nos implantations.

### *Elaboration de l'information comptable et financière*

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur un référentiel reprenant le cadre de référence proposé par l'AMF et le guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière.

Les procédures liées à l'élaboration de l'information comptable et financière sont décrites plus spécifiquement dans le chapitre suivant.

### **Surveillance**

#### *Procédures générales de surveillance*

Afin de surveiller le fonctionnement satisfaisant du système du contrôle interne, le Groupe réalise un suivi régulier des dispositifs de contrôle mis en œuvre et de leur pertinence.

Ce suivi de contrôle s'opère notamment au travers des missions menées, d'une part, par l'audit interne et d'autre part, par les Commissaires aux Comptes ; Ces missions donnent lieu à une communication à la Direction Générale sur des faiblesses éventuellement décelées et à la mise en œuvre de plans d'action correctifs.

#### *La contribution de l'audit interne*

Le Groupe dispose d'une collaboratrice dédiée aux travaux d'audit interne.

Elle est rattachée à la Direction Financière.

L'audit interne a pour objectif d'évaluer les processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise et de contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique.

L'audit interne doit apprécier, pour tous les processus, la conformité aux règles et aux procédures internes du Groupe, détecter les

situations de non-respect des législations et s'assurer que le patrimoine du Groupe est protégé. Il doit aussi apprécier l'efficacité de la conduite des opérations et veiller à ce que les risques opérationnels soient prévenus et maîtrisés.

L'audit interne a notamment la charge de vérifier l'ensemble des éléments liés à l'exploitation et à la gestion sur les parties suivantes :

#### *Éléments organisationnels :*

- ↳ la vérification des organigrammes en place et des missions de chacun sur les diverses structures contrôlées,
- ↳ la planification du travail et le suivi du personnel,
- ↳ les procédures paies,
- ↳ les procédures Ressources Humaines,
- ↳ la planification du travail à court et moyen terme,
- ↳ les données structurelles de l'établissement (locaux et moyens à disposition).

#### *Financiers :*

- ↳ le suivi de la facturation contractuelle (contrat et budget),
- ↳ le suivi des résultats mensuels et des budgets,
- ↳ le suivi des procédures d'achats,
- ↳ l'évaluation des besoins réels et l'efficacité des opérations,
- ↳ les recouvrements.

#### *Fonctionnels :*

- ↳ la fiabilité des processus de travail en place,
- ↳ le suivi des chaînes techniques, administratives, et financières,
- ↳ le développement de la structure.

#### *Qualitatifs :*

- ↳ le respect des outils de travail mis à disposition,
- ↳ le respect des règles QSE,
- ↳ la détermination des critères de qualité conformes aux contrats et aux attentes du Groupe.

Le plan d'audit est élaboré à partir d'une analyse des risques potentiels, existants, émergents, par type d'activité (taille, contribution au résultat, éloignement géographique, qualité du management en place...) et d'entretiens avec les responsables opérationnels concernés.

Chaque mission d'audit fait l'objet d'un rapport d'audit communiqué aux organisations auditées, à leur hiérarchie et aux membres du Conseil d'Administration décrivant les principaux éléments d'organisation pour chaque processus et émettant des recommandations.

Des mesures sont engagées par les responsables opérationnels en vue de corriger les faiblesses du contrôle interne observées et d'y apporter les améliorations qui s'avèrent nécessaires. La mise en place des plans d'actions fait l'objet systématique d'un plan de suivi par l'audit interne dans les 12 mois suivant la mission.

## **2.2. Contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable**

Les procédures de contrôle interne en matière d'information comptable et financière ont pour objectif de s'assurer de la qualité de l'information financière produite par les filiales consolidées, de la sincérité et de l'image fidèle de l'information financière communiquée par le Groupe et de se prémunir contre les risques d'erreurs d'inexactitudes ou d'omissions dans les états financiers du Groupe.

Les activités de contrôle interne des processus d'élaboration des documents comptables et financiers reposent sur trois piliers importants :

- ↳ Un auto - contrôle permanent basé sur l'organisation même des services ;
- ↳ L'intervention de l'expert comptable ;
- ↳ Une auto-évaluation du dispositif du contrôle interne selon les recommandations de l'AMF sur le contrôle interne.

#### *Auto-contrôle structurel*

L'auto-contrôle repose sur les principes de "validation" et de séparation de l'ordonnateur et du payeur.

Ainsi le processus des achats, comporte-t-il un demandeur initial dont la demande d'achat devra être, parfois en fonction du montant de la commande, validée selon le cas par une ou plusieurs personnes hiérarchiquement supérieures ou ayant des responsabilités techniques particulières (directeur parc et maintenance par exemple).

Seul le service des achats est habilité à émettre un bon de commande après avoir vérifié la chaîne des validations. Les factures sont vérifiées par le service achats avant transmission au service comptabilité.

Enfin, les règlements, préparés exclusivement par le service trésorerie, sont effectués par l'une des personnes ayant pouvoir auprès des banques de la Société.

De même, dans le processus de facturation, la facture est préparée par le service facturation, puis validée par le Directeur de Branche.

Un système de contrôle interne permet de vérifier les tonnages reçus sur nos sites de traitement, avec les tonnages collectées et transportés.

Un reporting mensuel est réalisé à la Direction Financière indiquant notamment le nombre d'avoirs, l'état des en-cours clients en montant et en nombre de jours.

Un état récapitulatif des anomalies et des actions correctives mises en place est tenu à jour. Il prend en compte l'ensemble des avoirs établis, ainsi que les courriers de réclamations de nos clients.

Tous les trimestres, un audit interne tournant est réalisé entre les rapports d'activités des conducteurs et le cycle de facturation du mois, afin de contrôler que l'ensemble des prestations réalisées a bien fait l'objet d'une facturation.

Le service contrôle de gestion intervient pour fournir régulièrement les informations financières à la Direction Générale et aux directeurs opérationnels ou de service.

#### *L'intervention de l'expert comptable*

La Société fait appel, pour l'ensemble du Groupe, à un expert comptable pour l'établissement des bilans sociaux trimestriels et annuels ainsi que pour le bilan consolidé. Il a en charge le contrôle des déclarations fiscales, sociales et la révision de comptes.

Au Maroc, comme en Mauritanie, un expert comptable local est en charge de l'élaboration des bilans trimestriels, et annuels. Les éléments nécessaires à la consolidation sont transmis à l'expert comptable en France.

Le rôle de l'expert comptable est important dans le processus de contrôle interne, il est le garant "externe" de l'application des normes comptables ainsi que des obligations fiscales et sociales.

#### *Une auto-évaluation du dispositif de contrôle interne selon le cadre de référence de l'AMF et le guide d'application.*

Le Groupe a souhaité se conformer aux recommandations de l'AMF contenues dans le Cadre de Référence sur le contrôle interne communiqué le 22 janvier 2007, puis complété par la communication du 9 janvier 2008 sur les aménagements de la réglementation financière au bénéfice des Valeurs Moyennes et Petites (capitalisation boursière inférieure ou égale à 1 Milliard d'€ au 31 décembre 2007).

A cet effet, le Groupe a sollicité un prestataire pour réaliser la revue (d'un point de vue méthodologique) de cette démarche d'auto-évaluation puis de documentation du contrôle interne comptable et financier. Ce travail a été lancé en novembre 2007 et terminé sur l'exercice 2008.

L'approche adoptée a consisté à l'identification, sous forme d'ateliers, de facteurs de risques, précisément sur le périmètre de processus éligibles au cadre de référence, soit 26 processus portant sur l'information comptable et financière.

La revue de conformité du Groupe au Cadre de Référence, a permis de distinguer deux catégories de contrôles :

- ↳ ceux pour lesquels, une insuffisance dans la conception ou la formalisation a été observée.
- ↳ ceux pour lesquels, une auto-évaluation plutôt satisfaisante a été formulée.

Les éléments de contrôle à améliorer ont été ainsi cartographiés sous forme de facteurs de risques et priorisés suivant le niveau de chacun d'entre eux. L'ordre de priorité des facteurs de risques a défini un plan d'actions de remise à niveau des points de contrôle identifiés.

Dans l'absolu, les risques retenus au niveau de la cartographie n'ont pas nécessairement une incidence significative sur l'application des instructions et orientations fixées par la Direction et sur la fiabilité des informations financières. Ils constituent en revanche des sujets de réflexion pour notre Groupe, en termes d'axes d'amélioration.

S'agissant des éléments de contrôle auto-évalués favorablement, et suivant les recommandations de l'AMF, un programme de tests d'existence a été réalisé en 2008, afin de donner une certaine matérialité à cet exercice d'auto-évaluation.

### **2.3. Axes d'amélioration 2009 en matière de contrôle interne**

Suite à cette première phase d'auto-évaluation du dispositif de contrôle interne, le Groupe s'engage à poursuivre la démarche par :

- ↳ le déploiement et le suivi du plan d'actions de remise à niveau des éléments de contrôle précédemment évalués comme devant être améliorés ;
- ↳ une mise à jour continue, et au minimum annuelle des processus d'auto-évaluation et de documentation du Contrôle Interne comptable et financier.

En outre, une cartographie des risques globale portant sur l'ensemble des facteurs de risques internes et externes au Groupe sera initiée pour l'exercice 2009. L'approche sera conduite au travers d'une consultation de l'ensemble des directions opérationnelles et de supports. Elle permettra de recenser, sur la base d'un outil commun, le degré d'exposition du Groupe et à préparer les plans d'actions requis pour renforcer la maîtrise de nos risques.

Fait à Draguignan, le 27 mars 2009

Le Président du Conseil d'Administration





# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce  
sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société  
Groupe Pizzorno Environnement

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Groupe Pizzorno Environnement et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- De vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- D'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## **Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- Prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- Déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

## **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Draguignan et Marseille, le 29 avril 2009

## **Les Commissaires aux Comptes**

**Paul Mortini**  
15, allée d'Azemar  
83300 Draguignan

**Deloitte & Associés**  
**Hugues Desgranges**  
10, place de la Joliette  
Les Docks - Atrium 10.4  
13002 Marseille



# COMPTES CONSOLIDÉS

## I. BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2008 (EN K€)

ACTIF	Notes	31/12/2008	31/12/2007* retraité
<b>ACTIFS NON-COURANTS</b>			
Goodwill	4.1.1	11 160	11 161
Immobilisations corporelles	4.1.2	71 964	62 894
Autres immobilisations incorporelles	4.1.3	130	141
Participations comptabilisées par mises en équivalence	4.1.4	2 053	51
Titres disponibles à la vente	4.1.5	871	209
Autres actifs non-courants	4.1.6	774	732
Impôts différés actifs	4.1.11	118	351
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>87 070</b>	<b>75 539</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en-cours	4.1.7	697	658
Clients et comptes rattachés	4.1.16	45 502	37 666
Autres actifs courants	4.1.6	1 667	1 590
Actifs d'impôts courants	4.1.14	14 286	9 187
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4.1.8	27 856	24 208
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>90 008</b>	<b>73 309</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>177 078</b>	<b>148 848</b>

\* Après retraitement du passif n-1 de la correction d'erreur décrite en 2.25



PASSIF	Notes	31/12/2008	31/12/2007* retraité
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis	4.2.1	21 416	21 416
Autres réserves	4.2.2	16 458	13 400
Titres en auto-contrôle	4.2.3	-268	-268
Résultat de l'exercice*		1 766	3 869
Capitaux propres part du groupe		39 372	38 417
Intérêts minoritaires		911	818
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>40 283</b>	<b>39 235</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et passifs financiers à long terme	4.1.9	42 849	36 050
Impôts différés passifs	4.1.11	1 361	1 146
Provisions à long terme	4.1.12	1 504	3 999
Avantages postérieurs à l'emploi	4.1.13	1 803	1 590
Autres passifs non courants	4.1.15	200	
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>47 717</b>	<b>42 785</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés*		24 711	20 354
Emprunts à court terme		5 552	1 554
Partie courante des emprunts et passifs financiers à long terme	4.1.9	24 351	15 314
Passif d'impôts courants	4.1.14	30 240	24 348
Provisions à court terme	4.1.12	3 026	751
Autres passifs courants	4.1.15	1 198	4 507
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>89 078</b>	<b>66 828</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>177 078</b>	<b>148 848</b>

\*Après retraitement du passif n-1 de la correction d'erreur décrite en 2.25

## 2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2008 (EN K€)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007* retraité
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	4.3.2	<b>158 519</b>	<b>137 964</b>
Autres produits de l'activité		393	178
Achats consommés		- 10 213	- 7 920
Charges de personnel	4.3.3	- 63 780	- 57 901
Charges externes*		- 52 007	- 44 482
Impôts et taxes		- 5 454	- 4 376
Dotations aux amortissements nette des reprises	4.3.4	- 17 598	- 13 523
Dotations aux provisions nette des reprises	4.3.4	- 922	137
Variation des stocks des en-cours et produits finis		72	- 39
Autres produits et charges courants	4.3.5	- 1 755	- 721
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>7 255</b>	<b>9 317</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	4.3.6		
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>7 255</b>	<b>9 317</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		476	558
Coût de l'endettement financier brut	4.3.7	- 3 127	- 2 512
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>- 2 651</b>	<b>- 1 954</b>
Autres produits et charges financiers	4.3.8	- 512	- 426
Charge d'impôt	4.3.9	- 2 162	- 2 790
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		- 66	- 93
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées*</b>		<b>1 864</b>	<b>4 054</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé*</b>		<b>1 864</b>	<b>4 054</b>
Intérêts minoritaires*		98	185
<b>Résultat net (part du groupe)*</b>		<b>1 766</b>	<b>3 869</b>
<b>Résultat net par action (en euros)*</b>		<b>0,44156</b>	<b>0,96725</b>
<b>Résultat net dilué par action (en euros)*</b>		<b>0,44156</b>	<b>0,96725</b>

\* Après retraitement du résultat n-1 de la correction d'erreur décrite en 2.25

### 3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2008 (EN K€)

	Capital	Réserves liées au capital	Titres en auto-contrôle	Réserve et Résultats consolidés	Résultats enregistrés en cap. propres	Capitaux propres (Groupe)	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Notes	4.2.1	4.2.2	4.2.3					
<b>Capitaux propres 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>21 416</b>	<b>4</b>	<b>- 44</b>	<b>14 676</b>	<b>- 51</b>	<b>36 001</b>	<b>750</b>	<b>36 751</b>
Opérations sur le capital				- 2		- 2		- 2
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			- 224		- 77	- 300		- 300
Dividendes				- 1 100		- 1 100	- 116	- 1 217
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>4 174</b>		<b>4 174</b>	<b>199</b>	<b>4 373</b>
Profits sur cessions de titres en auto-contrôle								
Ecart de conversion				- 50		- 50	- 1	- 51
<b>Résultat enregistré directement en capitaux propres</b>				<b>- 50</b>		<b>- 50</b>	<b>- 1</b>	<b>- 51</b>
Variation de périmètre								
Autres								
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	<b>21 416</b>	<b>4</b>	<b>- 268</b>	<b>17 698</b>	<b>- 128</b>	<b>38 722</b>	<b>832</b>	<b>39 554</b>
<b>Capitaux propres 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>21 416</b>	<b>4</b>	<b>- 268</b>	<b>17 698</b>	<b>- 128</b>	<b>38 722</b>	<b>832</b>	<b>39 554</b>
Corrections d'erreur*				-305		-305	-14	-319
<b>Capitaux propres 1<sup>er</sup> janvier 2008 retraités</b>	<b>21 416</b>	<b>4</b>	<b>- 268</b>	<b>17 393</b>	<b>- 128</b>	<b>38 417</b>	<b>818</b>	<b>39 235</b>
Opérations sur le capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus					- 56	- 56		- 56
Dividendes				- 800		- 800	- 47	- 847
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>1 766</b>		<b>1 766</b>	<b>98</b>	<b>1 864</b>
Profits sur cessions de Titres en auto-contrôle								
Ecart de conversion				20		20	2	22
<b>Résultat enregistré directement en capitaux propres</b>				<b>20</b>		<b>20</b>	<b>2</b>	<b>22</b>
Variation de périmètre				25		25	40	65
Autres								
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	<b>21 416</b>	<b>4</b>	<b>- 268</b>	<b>18 404</b>	<b>-184</b>	<b>39 372</b>	<b>911</b>	<b>40 283</b>

\* Le retraitement de la correction d'erreur est décrit en 2.25

## 4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2008 (EN K€)

	31/12/2008	31/12/2007* retraité
Résultat net des sociétés intégrées (y compris intérêts minoritaires)*	1 864	4 054
Dotations nettes aux amortissements et provisions	18 521	13 387
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	47	124
Autres produits et charges calculés	461	355
Plus et moins-value de cession	540	119
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	66	93
Dividendes (titres non consolidés)	- 33	- 33
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>21 466</b>	<b>18 099</b>
Coût de l'endettement financier net	3 128	2 511
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	2 161	2 790
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>	<b>26 755</b>	<b>23 401</b>
Impôts versés (B)	- 1 754	- 2 299
Variation du B.F.R. lié à l'activité* (C)	- 6 954	4 082
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (A+B+C) (D)</b>	<b>18 047</b>	<b>25 184</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 61	- 55
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	- 28 180	- 26 534
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 110	1 192
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	- 693	- 2
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
Incidences des variations de périmètre	- 2 068	- 5 931
Dividendes reçus (stés mises en équivalence, titres non consolidés)	33	33
Variation des prêts et avances consentis		- 64
Subventions d'investissement reçues		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)</b>	<b>- 29 859</b>	<b>- 31 361</b>
Sommes reçues des actionnaires lors des augmentations de capital :		
- Versées par les actionnaires de la société mère		
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	66	
Rachats et reventes d'actions propres	- 56	- 224
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 800	- 1 100
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 47	- 116
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	33 196	27 548
Remboursement d'emprunts (y compris contrats de location financement)	- 17 368	- 12 346
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	- 3 127	- 2 512
Autres flux liés aux opérations de financement	- 256	1 125
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)</b>	<b>11 608</b>	<b>12 375</b>
Incidence des variations des cours des devises (G)	- 47	11
<b>Variation de la trésorerie nette (D+E+F+G)</b>	<b>- 251</b>	<b>6 209</b>

\* Après retraitement des flux n-1 de la correction d'erreur décrite en 2.25

### TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (EN K€)

	31/12/2008	Variations	31/12/2007
Trésorerie brute (a)	27 856	3 648	24 208
Emprunts à court terme (concours bancaires courants et intérêts courus) (b)	- 5 552	- 3 998	- 1 554
Intérêts courus compris dans les emprunts à court terme (c)	374	99	275
<b>Trésorerie (d) = (a) + (b) + (c)</b>	<b>22 678</b>	<b>- 251</b>	<b>22 929</b>
Endettement financier brut (e)	- 67 200	- 15 836	- 51 364
<b>Endettement financier net (e) - (d)</b>	<b>- 44 522</b>	<b>- 16 087</b>	<b>- 28 435</b>

Voir note 4.1.8 pour le détail des soldes

# 5. ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1.1 - Note d'information générale

La société Groupe Pizzorno Environnement est une Société Anonyme au capital de 21 416 000 € divisé en 4 000 000 actions, dont le siège social est à Draguignan (83300), 109 rue Jean Aicard ; elle est immatriculée au RCS de Draguignan sous le N° 429 574 395 (2000B33). Depuis le 8 juillet 2005, elle est cotée à Paris sur le marché Eurolist, compartiment C.

Elle exerce ses activités, via ses filiales en France et au Maroc et une succursale en Mauritanie, dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'élimination et de la valorisation des déchets sous toutes leurs formes, notamment le ramassage, le traitement, le transport, le recyclage des ordures, les nettoyages industriels et urbains, l'assainissement, la filtration et le traitement des eaux.

Les présents comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 mars 2009.

### 1.2 - Evénements majeurs de l'exercice

↳ Le 2 juillet 2008 la société SAS Roger Gosselin a acquis 40 % des titres de la société Metostock Environnement dont l'activité principale est le regroupement, prétraitement et valorisation des déchets industriels banals et dangereux. Le montant de l'acquisition s'élève à 2 068 K€. Le Goodwill résiduel généré par cette acquisition est de 638 K€ après comptabilisation d'un montant de 1 430 K€ au titre de la part du groupe dans la juste valeur des actifs. La contribution de cette société au résultat de l'exercice se monte à - 38 K€.

↳ La société TEORIF a été créée au Maroc pour la gestion du contrat d'Al Hoceima. Le Groupe détient 98,15 % de cette société par l'intermédiaire des sociétés GPE et SEGEDEMA. Elle a débuté son activité au cours du deuxième semestre 2008. La contribution de cette société au résultat de l'exercice se monte à 83 K€.

↳ La société TANGER MED a été créée au Maroc pour la gestion d'un marché au port autonome de Tanger. Le Groupe détient 10 % de cette société par l'intermédiaire des sociétés GPE et SEGEDEMA. Elle a débuté son activité au cours du deuxième semestre 2008.

↳ L'exercice 2008 a été marqué par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2008 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour la valorisation des investissements, placements ou la recouvrabilité des créances commerciales. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché à la date de clôture.

## 2 - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 - Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés sont conformes aux normes internationales d'information financière (normes IFRS) adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008. Les normes comptables internationales comprennent les normes I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards), les normes I.A.S. (International Accounting Standards) ainsi que les interprétations (S.I.C. et I.F.R.I.C.)

La base de préparation de cette information financière résulte donc des normes et interprétations d'application obligatoires au 31 décembre 2008 adoptées par l'Union Européenne et des options et exemptions choisies par le Groupe.

Le Groupe Pizzorno Environnement a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 à l'exception de l'adoption des nouvelles

normes et interprétations suivantes d'application obligatoire pour le Groupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 :

↳ IFRIC 11 : actions propres et transactions intra-groupe (interprétation d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2007). L'adoption de cette interprétation n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008.

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes, obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et non encore adoptées par l'Union Européenne, serait sans incidence sur les comptes du groupe Pizzorno Environnement :

↳ IFRIC 12 : transactions relatives aux concessions de service,  
↳ IFRIC 14 : IAS 19 : plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligations de financement minimum.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2008 :

↳ IAS 23 : coûts d'emprunt (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ou après cette date),

↳ IFRS 8 : secteurs opérationnels (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ou après cette date),

↳ IFRIC 13 : programme de fidélisation des clients (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 ou après cette date),

↳ IFRS 3 : Regroupements d'entreprises (révisée),

↳ Amendements à IFRS 2 : Paiement fondé sur des actions,

↳ Amendements à IAS 27 : Etats financiers consolidés et individuels,

↳ Amendements à IAS 32 & IAS 1 : Instruments Financiers – Présentation des états financiers.

Le processus de détermination par le Groupe Pizzorno Environnement des impacts



potentiels sur les comptes consolidés du groupe est en cours. Le Groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

## 2.2 - Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement et du principe du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la Direction a recours à des estimations et hypothèses fondées sur les meilleures connaissances à cette période de la situation actuelle et future. Toutefois, les résultats pourraient être différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont révisées régulièrement et les incidences de toute modification sont immédiatement comptabilisées en résultat. Les principales normes impactées sont :

- ↳ IAS 19 : avantages au personnel et provision concernant le départ à la retraite (4.1.13),
- ↳ IAS 36 : évaluation des goodwill (4.1.1),
- ↳ IAS 37 : provision sur suivi trentenaire (4.1.12).

## 2.3 - Périmètre et méthode de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Pizzorno Environnement comprend, outre la société mère consolidante, toutes les entreprises qu'elle contrôle, directement ou indirectement, de manière exclusive, conjointe ou dans laquelle elle exerce une influence notable, et ce, quelle que soit leur forme juridique.

Les filiales et entreprises sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les entreprises associées qui sont celles dans lesquelles le Groupe est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les co-entreprises qui sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage avec d'autres associés ou actionnaires le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Enfin, les participations directes ou indirectes du Groupe dans des sociétés sans activité ou ne permettant pas d'exercer une influence notable sur ces sociétés, ne sont pas consolidées.

## 2.4 - Traitement des goodwill

Les goodwill ont été déterminés par différence entre les coûts d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "dépréciation d'actifs", les goodwill ne sont pas amortis mais leur valeur est testée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année. Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le Groupe a défini ses UGT sur la base du niveau auquel il organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe a prévu l'utilisation de la méthode de la valeur d'utilité (calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) et de la méthode de la juste valeur nette des coûts de cession (approche qui consiste à comparer la valeur nette comptable des UGT avec un multiple du résultat courant d'exploitation avant amortissement des immobilisations).

En pratique le Groupe réalise les tests de dépréciation en commençant systématiquement par calculer la valeur d'utilité (flux futurs de trésorerie actualisés). Dans la mesure où la valeur calculée est supérieure à la valeur comptable des actifs testés, le calcul de la juste valeur nette des coûts de cession n'est pas effectué, ce qui a été le cas pour tous les tests réalisés jusqu'à ce jour.

Cette même démarche est utilisée pour le test de tous les Goodwill significatifs.

Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable une perte de valeur des goodwill est

comptabilisée en "autres produits et charges d'exploitation" afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur nette et de la valeur d'utilité.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques dans le secteur de l'environnement et services aux collectivités. Ces évaluations sont également sensibles aux taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus. Par prudence, le Groupe ne prend pas d'hypothèse de taux de croissance pour la projection des flux de trésorerie, et pour tenir compte de l'évolution des marchés, a retenu une hypothèse d'érosion des contrats de 5 % pour l'UGT "collecte" et de 20 % pour l'UGT "traitement". Il ne prend pas non plus en compte de taux d'érosion monétaire pour les contrats car celui-ci est largement compensé par les renouvellements de contrats, les nouveaux marchés et les hypothèses d'érosion retenues par ailleurs.

Les hypothèses et options clés retenues pour déterminer les valeurs recouvrables à partir de projection de flux de trésorerie futurs d'exploitation sont les suivantes :

- ↳ Période de prévision : 3 ans,
- ↳ Taux d'actualisation "K" (avant impôt société) : pour la France 12 % pour les années 2009 et 2010, 10 % ensuite. Pour les sociétés étrangères 13 % pour les années 2009 et 2010, 11 % ensuite.

La norme IAS 36.134 requiert des analyses de sensibilité dans le cas où une variation raisonnable d'une ou plusieurs hypothèses clés conduirait à faire baisser la valeur recouvrable au-dessous de la valeur comptable. Compte tenu des hypothèses prudentes retenues par le Groupe dans la mise en œuvre des tests de valeur des Goodwill, seul le paramètre du taux d'actualisation a fait l'objet d'une analyse de sensibilité.

Pour les unités génératrices de trésorerie qui concourent à la vérification des principaux Goodwill, la sensibilité des valeurs recouvrables à une modification d'un point de taux d'actualisation est la suivante :

Unités génératrices de trésorerie ou groupe d'UGT	Impact d'une augmentation/diminution d'un point de taux d'actualisation sur la valeur d'utilité	
en K€	+ 1PT	- 1PT
Collecte	- 1 578	1 631
Traitement	- 881	914
Activités diverses	- 190	197

Avec une augmentation d'un point du taux d'actualisation, la valeur d'utilité des goodwill significatifs resterait supérieure à leur valeur comptable.

## 2.5 - Méthode de conversion pour les entreprises étrangères

Les postes de bilan des sociétés marocaines et tunisienne ainsi que de la succursale mauritanienne sont convertis dans les comptes consolidés du Groupe sur la base du cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes. Les postes du compte de résultat ainsi que le tableau de financement sont convertis sur la base du taux moyen de la période. Les écarts de conversion sont comptabilisés au bilan en capitaux propres.

## 2.6 - Dates des situations intermédiaires

Les comptes consolidés et les comptes individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 décembre 2008.

## 2.7 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, elles incluent les immobilisations prises en contrat de location financement (voir infra note 2.16).

Les actifs sont décomposés, chaque composant ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. Les taux appliqués sont détaillés dans le tableau suivant :

Libellés	Linéaire
<b>Immobilisations incorporelles</b> 208 - Logiciels	20 %
<b>Immobilisations corporelles</b>	
214.1 - Constructions	5 à 20 %
215.4 - Installations techniques, mat. et outillage	7 à 20 %
218.1 - Agencements, Aménagements et Installations divers	10 à 33,33 % 12,5 à 17 %
218.2 - Matériel de transport	
218.3 - Matériel de bureau et informatique	10 à 25 %
218.4 - Mobilier	20 %

## 2.8 - Titres de participation

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Les pertes et gains latents sont comptabilisés dans une composante distincte des capitaux propres. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation des titres (notamment en cas de baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en-deçà de leur coût), le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Cette perte ne peut faire l'objet d'une reprise en résultat lors des exercices ultérieurs.

## 2.9 - Autres actifs financiers

Les prêts et placements long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

## 2.10 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "Premier entré, premier sorti" et leur valeur comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Ils sont comptabilisés à la plus faible des valeurs entre cette évaluation et leur valeur nette de réalisation.

## 2.11 - Créances clients

Les créances clients sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur.

## 2.12 - Subventions d'investissement

Les subventions publiques sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser et sont présentées dans la ligne "autres produits". Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés.

## 2.13 - Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale suivant le principe de la conception étendue et la méthode du report variable. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable de les récupérer au cours des prochaines années.

Les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés et la charge d'impôt courant et différé est calculée à partir du taux effectif d'impôt pour chaque entité ou sous-groupe fiscal.

## 2.14 - Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

Les principales provisions du Groupe concernent les coûts de réhabilitation de site et de suivi trentenaire et des risques et litiges divers.

Les provisions pour réhabilitation de site et suivi trentenaire comprennent les provisions relatives à l'obligation légale, réglementaire ou contractuelle de remise en état des Centre de Suivi des Déchets Ultimes (CSDU). Ce poste intègre en outre les provisions relatives aux obligations de suivi à long terme de ces sites. Ces provisions sont calculées site par site et sont constituées pendant la durée de leur exploitation. Pour la détermination des coûts estimés, il est fait référence au montant des garanties financières définies dans les arrêtés préfectoraux et aux tonnes totales admissibles sur chaque site. Un coût unitaire à la tonne est alors défini.

Pour la remise en état de site, la provision est comptabilisée en totalité dès l'ouverture du site ; elle a pour contrepartie la création d'un actif immobilisé amorti sur la durée d'exploitation du site.

Pour le suivi trentenaire, la provision est dotée chaque année en fonction des tonnages admis sur chaque site, elle est reprise pendant la période de suivi.

Les coûts qui devront être engagés lors de la fermeture du site ou pendant la période de suivi à long terme (d'une durée de trente ans au sein de l'Union Européenne) font l'objet d'une actualisation au taux de 3,645 %.

Les provisions pour risques et litiges divers sont constituées en tenant compte des hypothèses les plus probables afférentes aux litiges de toutes natures que le Groupe Pizzorno Environnement rencontre dans la conduite de ses affaires.

## 2.15 – Avantages du personnel

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi concernent uniquement les engagements du Groupe en matière d'indemnités de fin de carrière, les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies étant comptabilisés en charge lorsqu'ils sont dus.

Le coût des engagements en matière d'indemnité de fin de carrière est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture. Les gains et pertes actuariels qui excèdent 10 % du montant le plus élevé entre la valeur actualisée de l'obligation du Groupe au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime, sont comptabilisés selon un mode linéaire sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime. Le coût des services passés est comptabilisé selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le montant comptabilisé au titre des indemnités de fin de carrière représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels non comptabilisés et des coûts des services passés non comptabilisés. Il a été calculé en prenant en considération :

- ↳ Un taux de turn-over déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe (taux variant de 0 % pour les plus de 55 ans et 16 % pour les salariés ayant entre 18 et 20 ans),
- ↳ Un taux de revalorisation des salaires uniforme de 2,5 %,
- ↳ Un taux d'actualisation de 5,60 %,
- ↳ Un départ à la retraite des salariés à 62 ans à l'initiative du salarié afin de se conformer aux données historiques dont dispose le Groupe.

## 2.16 – Contrats de location financement

Les contrats de locations sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Par ailleurs, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminés au commencement du

contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées dans le résultat.

## 2.17 – Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 2.18 – Passifs financiers

Les prêts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode.

## 2.19 – Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés courants ou non courants et il n'est pas exposé de manière significative à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêts.

## 2.20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme. Ces placements souscrits par le Groupe sont exclusivement des comptes à terme ou des SICAV de type "monétaire euro" et satisfont aux quatre critères définis par IAS 7.6. Elles sont à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumises à un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les Emprunts à court terme.

## 2.21 – Comptabilisation des produits

La comptabilisation des produits liés à la vente de biens ou de services est constatée en produits des activités ordinaires.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie

reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- ↳ Les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété,
- ↳ Les transactions impliquant des prestations de services sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus,
- ↳ Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif,
- ↳ Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Les montants perçus au titre des activités de mandat du Groupe sont enregistrés en net des charges induites par ces mêmes activités ; c'est ainsi que les produits des activités ordinaires excluent la taxe générale sur les activités polluantes collectée auprès des clients et intégralement reversée aux douanes.

## 2.22 – Impôt sur les résultats

L'impôt dans les comptes au 31 décembre 2008 a été calculé selon les modalités suivantes :

- ↳ détermination du résultat fiscal "théorique" pour chaque entité au 31 décembre 2008,
- ↳ prise en compte des réintégrations et déductions fiscales suivants les pays,
- ↳ prise en compte des actifs et passifs d'impôt différé,
- ↳ détermination de l'impôt pour chaque entité pour l'exercice en cours.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le Groupe a opté pour le régime d'intégration fiscale. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime toutes les sociétés commerciales détenues directement ou indirectement au moins à 95 % par Groupe Pizzorno Environnement. La société Gosselin a été incluse dans ce régime à partir de l'exercice 2008.

Les charges d'impôt sont supportées par les filiales intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Pour le Groupe Pizzorno Environnement, la charge d'impôt se caractérise par son impôt et le boni ou mali d'intégration correspondant à la différence entre le montant de la charge d'impôt du Groupe et le montant de la charge d'impôt que Groupe Pizzorno Environnement supporte en l'absence d'intégration fiscale.



### 2.23 - Résultat par action

Le résultat net par action présenté au pied du compte de résultat correspond, conformément à la norme IAS 33, au rapport entre, d'une part le "résultat net - part du Groupe" et, d'autre part le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la Société Groupe Pizzorno Environnement au cours de l'exercice.

Par ailleurs, la société ne disposant pas d'investissements dilutifs, le résultat net dilué par action est égal au résultat net par action.

### 2.24 - Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivants la clôture, sont classés en "actifs courants", de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivants la clôture sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants", notamment les passifs d'impôts différés et la quote-part à plus d'un an des emprunts et autres passifs financiers.

### 2.25 - Correction d'erreur - IAS 8

Des charges de location des mois de novembre et décembre 2007 de l'établissement mauritanien de la filiale Dragui-Transport n'ont pas été provisionnées dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007. Le montant de ces charges s'élèvent à 118 523 KMRO soit 319 K€ (conversion au cours de clôture 31/12/2007). Les états financiers du 31 décembre 2007 ont été retraités pour corriger cette erreur en application de la norme IAS8. L'effet du retraitement est résumé ci après. Il n'y a donc pas d'effet sur les comptes au 31 décembre 2008.

	Effet Bilan 31/12/2007
<b>Impact sur le compte de résultat au 31/12/2007</b>	
Augmentation des autres charges externes	+ 319 K€
Diminution du résultat	- 319 K€
<b>Impact sur le bilan au 31/12/2007</b>	
Augmentation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	+ 319 K€
Diminution des capitaux propres part du groupe	- 305 K€
Diminution des capitaux propres part des intérêts minoritaires	- 14 K€

A noter qu'il n'y a pas d'effet d'impôt : selon la fiscalité Mauritanienne, l'impôt sur les bénéfices n'était pas du, car déjà couvert par l'impôt calculé sur la base du chiffre d'affaires. Le retraitement concernant des charges d'exploitation, aucun effet d'impôt n'est à constater.

### 2.26 - Montant des honoraires alloués aux Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice se monte à 272 K€ au titre des honoraires concernant le contrôle légal des comptes et 25 K€ au titre des honoraires sur une mission connexe.

## 3 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 3.1 - Société Mère

Groupe Pizzorno Environnement  
Société Anonyme au capital de 21 416 000 €  
109, rue Jean Aicard  
83300 Draguignan  
RCS Draguignan 429 574 395 (2000 B 33)

### 3.2 - Filiales consolidées

Dénomination	N° Siren	% Intérêt	% Contrôle	Mode d'intégration	
Dragui-Transports (Dt)	Draguignan	722 850 070	95,65 %	100 %	IG
Roger Gosselin	Manneville	424 656 502	100,00 %	100 %	IG
Metostock Environnement	Feuquières	501 516 561	40,00 %	40 %	ME
Sci foncière de la Mole	Draguignan	490 920 634	47,82 %	50 %	IG
Samnet	Saint-Ambroix	302 221 403	78,90 %	100 %	IG
Segedema	Rabat (Maroc)		96,44 %	100 %	IG
Selfema	Draguignan	323 592 295	96,14 %	100 %	IG
Sem porte du Var environnement	Saint Maximin	493 636 054	48,08 %	50 %	ME
Nicollin Sgea Sep	Draguignan		48,45 %	50 %	IP
Sgea	Draguignan	324 667 211	96,89 %	100 %	IG
Sma	Draguignan	683 780 186	91,30 %	100 %	IG
Sovatram	Draguignan	739 502 797	96,27 %	100 %	IG
Sud Invest. Environnement	Draguignan	418 742 086	96,40 %	100 %	IG
Teodem	Rabat (Maroc)		97,55 %	100 %	IG
Teorif	Rabat (Maroc)		98,15 %	100 %	IG
Pizzorno Environnement Tunisie	Tunis (Tunisie)		98,45 %	100 %	IG

La valeur cumulée au 31 décembre 2008 des bilans sociaux des sociétés mises en équivalence se présente comme suit :

	Metostock	Sem porte du Var	Total
Chiffre d'affaires	6 768	0	6 768
Total des bilans	5 872	72	5 944
Résultats cumulés	45	- 57	- 12

### 3.3 - Participations non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

Sociétés	% capital détenu	Quote-part capitaux propres	Résultat Exercice 2008	Valeur des titres
SCI du Balançan	16,66	32	194	174 <sup>(1)</sup>
SA Scann	5,00			0 <sup>(2)</sup>
Tanger Med	10,00			662 <sup>(3)</sup>
GIE varois d'assainissement	5,00			10
Z ET P à Abu Dhabi	49,00	Société non active		25
<b>Total</b>				<b>871</b>

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains

(2) Les titres de la SA Scann d'une valeur de 15 K€ sont dépréciés à 100 %

(3) Les titres de la société Tanger Med ont été acquis au cours de l'année 2008. La faible participation du Groupe (10 %) ne lui permettant pas d'exercer une influence notable sur la société, les titres sont considérés comme disponibles à la vente.



## 4 - NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES

### 4.1 - Notes sur le bilan

#### 4.1.1 - Goodwill

Sociétés détentrices	Sociétés détenues	Goodwill 31/12/07	Augmentation	Diminution	Goodwill 31/12/08
Gpe	Dt	5 948			5 948
Gpe	Gosselin	3 797			3 797
Gpe	Sgea	134			134
Gpe	Sovatram	280			280
Dt	Sgea	4			4
Sgea	Sma	110			110
Sgea	Selfema	45			45
Sovatram	Sma	12			12
		<b>10 330</b>			<b>10 330</b>
Dt		395			395
Dt		311			311
Sgea		96			96
Samnet		28			28
		<b>830</b>			<b>830</b>
<b>Total Goodwill</b>		<b>11 161</b>			<b>11 161</b>

#### 4.1.2 - Immobilisations corporelles

Rubriques	31/12/07	Acquisitions	Cessions	Variation périmètre	Autres*	31/12/08
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	2 813	502			193	3 508
Constructions	35 623	3 556	- 1 075		20	38 124
Installations techniques	14 561	5 603	- 1 346		1 210	20 028
Autres immobilisations corporelles	72 255	14 440	- 3 553		80	83 222
Immobilisations en cours	7 795	3 788			- 1 282	10 301
Avances et acomptes	215	401			- 215	401
<b>Total Valeur Brute</b>	<b>133 262</b>	<b>28 291</b>	<b>- 5 974</b>		<b>6</b>	<b>155 584</b>
<b>Amortissements</b>						
Constructions et terrains	20 230	6 546	- 1 005		2	25 773
Installations techniques	7 674	2 578	- 708		10	9 554
Autres immob. corporelles.	42 463	8 435	- 2 643		38	48 293
<b>Total amortissements</b>	<b>70 367</b>	<b>17 559</b>	<b>- 4 356</b>		<b>- 50</b>	<b>83 620</b>
<b>Total Net</b>	<b>62 895</b>					<b>71 964</b>

\* Principalement reclassements de poste à poste

#### 4.1.3 - Immobilisations incorporelles

Rubriques	31/12/07	Acquisitions	Cessions	Variation périmètre	Autres	31/12/08
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Concessions, brevets, marques	249	57	- 56			250
Droit au bail	23		- 8			15
Autres	17	3			8	28
<b>Total Valeur Brute</b>	<b>289</b>	<b>60</b>	<b>- 64</b>		<b>8</b>	<b>293</b>
<b>Amortissements</b>						
Concessions, brevets, marques	144	34	- 32			146
Autres	5	4			8	17
<b>Total amortissements</b>	<b>149</b>	<b>38</b>	<b>- 32</b>		<b>8</b>	<b>163</b>
<b>Total Net</b>	<b>140</b>					<b>130</b>



#### 4.1.4 - Participations mises en équivalence

Ce poste enregistre la part du Groupe dans les capitaux propres des entreprises associées.

Le poste se décompose comme suit :

Sem porte du Var environnement Metostock Environnement (1)	23 2 030
<b>Total</b>	<b>2 053</b>

(1) Le 2 juillet 2008 la société SAS Roger Gosselin a acquis 40 % des titres de la société Metostock Environnement. Cette opération a été comptabilisée suivant les méthodes définies par IAS 28 (participation dans les entreprises associées) et IFRS3 (regroupements d'entreprises).

Par ailleurs, une promesse de vente de 60% des titres restants, détenus par la société Metostock, a été signée (l'option pourra être levée à tout moment pendant une période de six mois à compter du 2 juillet 2011 jusqu'au 2 janvier 2012).

Cette prise de participation a été effectuée via une augmentation du capital social de la société Metostock Environnement de 0,6 M€ (30 033 actions) assortie d'une prime d'émission de 1,4 M€. Le montant total de l'acquisition s'élève à 2,068 M€ frais inclus, et a été entièrement acquitté en numéraire.

Metostock Environnement a une activité de regroupement, prétraitement et valorisation des déchets industriels banals et dangereux.

Le montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie net de concours bancaires courants dont la société disposait au moment de son achat est de - 98 K€.

Le chiffre d'affaires et le résultat réalisés par la société Metostock Environnement sur l'exercice 2008 complet, sont respectivement de 6 769 K€ et 45 K€. Si l'acquisition avait été réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le chiffre d'affaires du Groupe aurait été inchangé puisque la société est intégrée par la méthode de la mise en équivalence. Le résultat du Groupe aurait été de 1 974 K€.

Le coût d'acquisition des titres a été déterminé à partir des éléments connus à ce jour. L'identification et l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs de l'entreprise pourra éventuellement donner lieu à modification au cours du premier semestre 2009.

Les actifs acquis se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	Juste valeur	Valeur comptable avant acquisition
Actifs immobilisés	3 697	422
Stocks	500	500
Créances d'exploitation	3 663	3 663
Provisions et dettes d'exploitation	- 6 402	- 3 607
Trésorerie	116	116
Trésorerie augmentation de capital	2 000	
<b>Actifs total</b>	<b>3 574</b>	<b>1 094</b>
<b>Part du groupe (40 %)</b>	<b>1 430</b>	

Le Goodwill compris dans la valorisation des titres mis en équivalence est le suivant :

<b>Calcul du Goodwill</b>	
Prix d'acquisition des titres	2 000
Frais d'acquisition	68
<b>Total des coûts d'acquisition des titres</b>	<b>2 068</b>
Juste valeur des actifs acquis	1 430
<b>Goodwill provisoire</b>	<b>638</b>

La valorisation au 31 décembre 2008 des titres de la société Metostock se décompose comme suit :

Actif à la juste valeur (part du groupe)	1 430
Goodwill provisoire (part du groupe)	638
Résultat part du groupe	- 38
<b>Total</b>	<b>2 030</b>

#### 4.1.5 - Titres disponibles à la vente

Il s'agit :

	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Provision	Net	Net
SCI du Balançan	174		174	174 <sup>(1)</sup>
SA Scann	15	15	0	0
Tanger Med	661		661 <sup>(2)</sup>	
Z et P à Abu Dhabi	25		25	25
Autres	1		1	1
<b>Total</b>	<b>876</b>	<b>15</b>	<b>861</b>	<b>200</b>
Créances rattachées à des participations				
Autres	10		10	9
<b>Total</b>	<b>10</b>		<b>10</b>	<b>9</b>
<b>Total</b>	<b>886</b>	<b>15</b>	<b>871</b>	<b>209</b>

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains.

(2) Le Groupe a acquis au cours de l'année 2008 10 % des titres de la société Tanger Med dont l'activité concerne un marché sur le port autonome de Tanger. La participation du Groupe ne permettant pas d'exercer une influence notable sur la société, les titres sont considérés comme étant disponibles à la vente.

#### 4.1.6 - Autres actifs (courants et non courants)

(En milliers d'euros)	Décembre 2008		Décembre 2007	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Prêts			4	
Dépôts de garantie et cautionnements	695		660	
Créances diverses nettes de dépréciation	79	850	68	1 037
Charges constatées d'avance		817		553
<b>Total</b>	<b>774</b>	<b>1 667</b>	<b>732</b>	<b>1 590</b>

Les actifs non courants correspondent à la part à plus d'un an des actifs.

#### 4.1.7 - Stocks et en-cours

Ventilation de la valeur nette comptable des stocks par catégorie (IAS 2.36) :

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
Matières premières	550	587
Production de biens	130	58
Marchandises	17	13
<b>Total</b>	<b>697</b>	<b>658</b>

#### 4.1.8 - Trésorerie et équivalent de trésorerie

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
- Sicav monétaires	12 855	9 631
- Comptes à terme	1 975	2 657
Valeurs mobilières de placement	14 830	12 288
Disponibilités	13 026	11 919
<b>Total</b>	<b>27 856</b>	<b>24 208</b>

## 4.1.9 - Emprunts et dettes financières à long terme

(En milliers d'euros)	Décembre 2008		Décembre 2007	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
<b>Emprunts auprès des établissements de crédit</b>				
Echéances - 1 an		16 348		8 204
Echéances de 1 à 5 ans	21 940		17 428	
Echéances + 5 ans	4 303		3 761	
<b>Location financement</b>				
Echéances - 1 an		7 664		6 581
Echéances de 1 à 5 ans	15 833		13 798	
Echéances + 5 ans	179		19	
<b>Autres dettes financières</b>				
Echéances - 1 an		339		529
Echéances de 1 à 5 ans	594		1 044	
Echéances + 5 ans				
<b>Total</b>	<b>42 849</b>	<b>24 351</b>	<b>36 050</b>	<b>15 314</b>

Aucun emprunt n'est assorti de covenants.

Les flux (intérêts et principal) futurs contractuels non actualisés relatifs à la dette financière se présentent ainsi :

Dettes financières	Total au bilan	- de 1 an	Entre 1 et 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts	67 200	24 351	38 367	4 482
Intérêts	6 615	2 527	3 546	542
<b>Total</b>	<b>73 815</b>	<b>26 878</b>	<b>41 913</b>	<b>5 024</b>

## 4.1.10 - Contrats de location financement

Immobilisations concernées	Valeur brute 12/2008	Amortissement	Valeur nette 12/2008	Redevances restant à payer 12/2008
Autres immob. corporelles	60 231	32 727	27 504	25 880

#### 4.1.11 - Impôts différés actifs et passifs

Ces postes concernent les impôts différés dont la ventilation par nature est la suivante (en milliers d'euros) :

Catégories	2008		2007	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Différences temporaires :				
- Organic	85		75	
- Participation des salariés	108		96	
- Provisions non déductibles	165		308	
- Provisions non constatées en social	159		103	
- Produits taxés d'avance	5		28	
- Divers				
	<b>522</b>		<b>610</b>	
Annulation provisions réglementées		283		186
Location - financement		1 147		765
Evaluation d'actif à la juste valeur		427		320
Provisions suivi trentenaire		504		591
Cessions immo. Intra-groupe		59		73
Indemnités fin de carrière	601		530	
Report fiscaux déficitaires	54			
<b>Total</b>	<b>1 177</b>	<b>2 420</b>	<b>1 140</b>	<b>1 935</b>
Compensation ID actifs et passifs par entité	- 1 059	- 1 059	- 789	- 789
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>1 361</b>	<b>351</b>	<b>1 146</b>

#### 4.1.12 - Provisions

(En milliers d'euros)	2007	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation périmètre	Autres	2008
<b>Long terme</b>							
Autres provisions	180	154	-207			- 127	
Provisions pour remise en état sites	1 770	58	-778			- 1 000	50
Provision suivi trentenaire	2 049	299	-329			- 565	1 454
<b>Total Long terme</b>	<b>3 999</b>	<b>511</b>	<b>- 1 314</b>			<b>- 1 692</b>	<b>1 504</b>
<b>Court Terme</b>							
Provisions risques sociaux	452	595	- 89				958
Provisions risques divers	17	77				127	221
Provisions pour remise en état sites						1 000	1 000
Provision suivi trentenaire	282					565	847
<b>Total court terme</b>	<b>751</b>	<b>672</b>	<b>- 89</b>			<b>1 692</b>	<b>3 026</b>

La part à court terme des provisions correspond à la partie à moins d'un an.

La colonne autres correspond au reclassement des provisions à court terme.

L'impact des charges financières d'actualisation sur l'exercice 2008 est de 530 K€.

L'essentiel des provisions concerne la remise en état des sites et les provisions de suivi

trentenaires dont le fonctionnement est décrit au paragraphe 2.14.

La provision pour remise en état des sites d'un montant de 1 000 K€ correspond à des travaux qui doivent être réalisés au cours de l'exercice prochain.

Les provisions de suivi trentenaire d'un montant de 2 301 K€ sont constituées pour couvrir la période globale pendant laquelle la

société est tenue d'effectuer la maintenance des sites (30 ans). Ce montant est ventilé à parts égales sur le nombre d'année prévu afin d'effectuer les calculs d'actualisation. En l'état actuel des contrats la date ultime de réalisation de travaux est l'année 2043 (le terme du dernier contrat étant l'année 2013).

## 4.1.13 - Avantages postérieurs à l'emploi

Le seul avantage postérieur à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe (en France) correspond aux versements d'indemnités de fin de carrière. Le calcul ne concerne ni les sociétés étrangères ni la société Roger Gosselin pour laquelle la charge est déjà couverte par une assurance.

Le calcul des indemnités de fin de carrière est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

<b>Evolution de l'engagement</b>	
Engagement au 01/01/2008	- 1 903
Charge d'intérêt	- 100
Coût des services rendus	- 197
Pertes et gains actuariels	50
Cotisations versées par les salariés	-
Prestations payées	105
Acquisition	-
Cession	-
Modification du régime	-
Transfert intra-groupe	-
Réduction du régime	-
Liquidation du régime Autres	-
Ecart de change	-
<b>Engagement au 31/12/2008</b>	<b>- 2 045</b>
<b>Charge de l'exercice</b>	
Coût des services rendus	- 197
Charge d'intérêt	- 100
Rendement attendu des actifs	-
Amortissement des services passés	- 20
Amortissement des pertes et gains actuariels Gains/pertes de liquidation	- 1
Gains/pertes de réduction	-
Ajustement lié à la non reconnaissance d'un surplus	-
<b>Charge/Produit de retraite de l'exercice</b>	<b>- 318</b>
<b>Evolution de la provision</b>	
Provision au 01/01/2008	- 1 590
Charge de l'exercice	- 318
Prestations payées par l'employeur	105
Cotisation au fonds versée par l'employeur	-
Autres ajustements (acquisition, cession, ...)	-
Ecart de change	-
Transfert intra-groupe	-
<b>Provision au 31/12/2008</b>	<b>- 1 803</b>
<b>Réconciliation de l'engagement net et de la provision</b>	
Engagement net	- 2 045
Pertes/gains actuariels non reconnus	61
Services passés non reconnus	181
Ajustement lié à la limite de la reconnaissance d'un surplus	-
<b>Provision au 31/12/2008</b>	<b>- 1 803</b>
Taux d'actualisation 31/12/2008	5,60 %
Taux d'augmentation des salaires	2,5 %
Durée résiduelle d'activité	-
Date d'évaluation	31/12/2008
Nombre de salariés	1 508

L'évolution des engagements actuariels sur cinq ans est le suivant :

31/12/2004	857
31/12/2005	1 628
31/12/2006	1 708
31/12/2007	1 903
31/12/2008	2 045

#### 4.1.14 - Actifs et passifs d'impôts courants

(En milliers d'euros)	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
- Dettes sociales		15 172		13 897
- Tva	12 681	12 868	7 648	8 527
- Autres impôts et taxes	1 605	2 200	1 539	1 924
<b>Total</b>	<b>14 286</b>	<b>30 240</b>	<b>9 187</b>	<b>24 348</b>

#### 4.1.15 - Autres passifs courants et non courants

(En milliers d'euros)	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
- Dettes sur immobilisations		403		3 807
- Dettes sociales				
- Autres dettes	200	949		896
- Produits constatés d'avance § écarts conversion		- 154		- 196
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>1 198</b>		<b>4 507</b>

Les passifs courants sont à échéances à moins d'un an et les non courants sont à échéances comprises entre un et cinq ans.

#### 4.1.16 - Créances en souffrance et non dépréciées

Au 31 décembre 2008

(En milliers d'euros)	Actifs en souffrance à la date de clôture non dépréciés				Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total
	0 à 6 mois	6 mois à 1 an	Plus d'un an	Total		
					Total	
Clients	9 089	1 223	3 578	13 890	31 612	45 502

Au 31 décembre 2007

(En milliers d'euros)	Actifs en souffrance à la date de clôture non dépréciés				Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total
	0 à 6 mois	6 mois à 1 an	Plus d'un an	Total		
					Total	
Clients	5 688	402	4 845	10 935	26 731	37 666



## 4.1.17 - Engagements hors bilan

(En milliers d'euros)	31 décembre 2008
<b>Engagements</b>	
- Intérêts restant à payer sur emprunts	4 520
- Pertes actuarielles et services passés non reconnus des indemnités de fin de carrière	242
- Redevances de crédit bail restant à payer excédant les dettes financières de crédit bail comptabilisées en emprunts au passif du bilan	2 094
- Cautions données	47 198
- Autres garanties	316
<b>Total</b>	<b>54 370</b>
<b>Dettes garanties par des sûretés</b>	
- Nantissement de fonds de commerce	7 806
- Nantissement d'actions	470
- Nantissement de marchés	2 484
- Nantissement de matériel et outillage	8 411
- Privilèges de prêteur de deniers	171
- Hypothèques	873
- Délégation d'assurances	626
<b>Total</b>	<b>20 841</b>

Par ailleurs, le Groupe loue des terrains, des bureaux, des entrepôts et des matériels dans le cadre de contrats de location simple.

Ces contrats de location ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement.

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimums futurs au titre de ces contrats de location :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2008
- A moins d'un an	2 221
- Entre un et cinq ans	5 827
- A plus de cinq ans	4 398
<b>Total</b>	<b>12 446</b>

### Droit individuel à la formation (DIF)

Le nombre d'heures restant à consommer au 31 décembre 2008, au titre du DIF, se monte à 99 462 heures.

## 4.2 - Notes sur le tableau de variation des capitaux propres

### 4.2.1 - Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital au début de l'exercice	4 000 000	5,35 €
Actions nouvelles créées pendant l'exercice		
<b>Actions composant le capital au 31 décembre 2008</b>	<b>4 000 000</b>	<b>5,35 €</b>

Toutes les actions composant le capital social sont des actions ordinaires.

#### 4.2.2 - Composition des réserves consolidées

(En milliers d'euros)	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Primes d'émission	4			4
Réserve légale	285	156		441
Report à nouveau <sup>(1)</sup>	1 605	2 169		3 774
	<b>1 894</b>	<b>2 325</b>		<b>4 219</b>
Réserves consolidées <sup>(1)</sup>	11 643	749		12 392
Ecart de conversion	- 137	23		- 114
	<b>13 400</b>	<b>3 097</b>		<b>16 497</b>

(1) dont montant distribuable au 31/12/2008 : 3 970 K€ (IAS 1.97)

#### 4.2.3 - Titres d'autocontrôle

	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Nombre de titres	11 931	5 378		17 309
Valeur (en milliers d'euros)	268			268

### 4.3 - Notes sur le compte de résultat

#### 4.3.1 - Produits des activités ordinaires

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
Chiffre d'affaires		
- dont ventes de biens	391	415
- dont prestations de services	158 128	137 549
	<b>158 519</b>	<b>137 964</b>
Intérêts		
Redevances		
Dividendes		
<b>Total</b>	<b>158 519</b>	<b>137 964</b>

#### 4.3.2 - Décomposition du chiffre d'affaires

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
Chiffre d'affaires France	129 625	118 807
Chiffre d'affaires Maroc	22 480	17 618
Chiffre d'affaires Mauritanie	6 414	1 539
<b>Total</b>	<b>158 519</b>	<b>137 964</b>

#### 4.3.3 - Charges de personnel

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
Salaires	46 515	41 292
Charges sociales	16 828	16 176
Participation des salariés	324	288
Avantages du personnel	113	145
<b>Total</b>	<b>63 780</b>	<b>57 901</b>

#### 4.3.4 - Amortissements, provisions et pertes de valeur

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
<b>Dotations</b>		
- aux amortissements	17 598	13 523
- aux provisions	934	397
- aux provisions pour pertes de valeur d'actifs	1 437	878
<b>Total</b>	<b>19 969</b>	<b>14 798</b>
<b>Reprises</b>		
- d'amortissements		
- de provisions	1 403	962
- de provisions pour pertes de valeur d'actifs	46	450
<b>Total</b>	<b>1 449</b>	<b>1 412</b>

#### 4.3.5 - Autres produits et charges courants

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
Charges de gestion courantes	627	306
Pénalités sur marchés	467	52
Rappels d'impôts et pénalités	121	355
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	1 650	1 311
Cessions d'immobilisations	- 1 110	- 1 192
Quote-part de subvention réintégré dans les résultats		- 109
Divers		- 2
<b>Total</b>	<b>1 755</b>	<b>721</b>

#### 4.3.6 - Autres produits et charges opérationnels non courants

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
<b>Divers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.3.7 - Coût de l'endettement financier brut

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
- Intérêts sur emprunts	1 475	1 205
- Intérêts sur contrats de location financement	1 190	987
- Intérêts sur cessions de créances	0	0
- Intérêts et agios bancaires	398	156
- Intérêts divers	64	164
<b>Total de l'endettement financier brut</b>	<b>3 127</b>	<b>2 512</b>

#### 4.3.8 - Décomposition des autres produits et charges financiers

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
Reprises provisions financières		
Autres produits financiers	33	33
Autres charges financières		
Provisions charges d'actualisation	- 531	- 368
Provisions financières		
Cessions d'immobilisations financières		
Résultat de change	- 14	- 91
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>- 512</b>	<b>- 426</b>

#### 4.3.9 - Impôts

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
Impôt exigible	1 754	2 299
Impôt différé	408	491
<b>Total charge d'impôts</b>	<b>2 162</b>	<b>2 790</b>

Le passage de l'impôt théorique aux taux en vigueur, à la charge d'impôt totale pour l'exercice, est justifié par les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	
Résultat net consolidé (hors résultat des sociétés mises en équivalence)	1 930
Charge d'impôt effective	2 162
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>4 092</b>
Charge d'impôt théorique (33,333 %)	1 364
Impact des différences de taux (Maroc, Mauritanie)	367
Impact des charges définitivement non déductibles	431
Impact des résultats des filiales non consolidées	
	<b>2 162</b>

#### 4.3.10 - Contribution des entreprises au résultat

(En milliers d'euros)	France	International	Total
Contribution au résultat	1 701	65	1 766

#### 4.3.11 - Informations sectorielles

##### 4.3.11.1 - Premier niveau d'information sectorielle - Secteur d'activité

Le Groupe est structuré en 2 principaux secteurs d'activité :

↳ Le secteur "Traitement" qui comprend l'exploitation d'installations de stockage et de traitement des ordures ménagères et autres résidus urbains, des déchets industriels, boues et mâchefers, à l'exclusion des activités de traitement liées à des contrats de propreté.

↳ Le secteur "Propreté" qui comprend l'ensemble des autres activités du Groupe et, plus particulièrement :

- La collecte, le transport, le tri sélectif et la valorisation des ordures ménagères et autres résidus urbains,
- Le nettoyage urbain,
- L'enlèvement des déchets industriels,
- Les autres activités de diversification : assainissement, nettoyage industriel, compostage, travaux publics etc.

Les résultats par secteurs d'activité pour l'année 2008 sont détaillés ci-après :

	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	132 653	25 866	-	158 519
Résultat opérationnel	3 820	3 435	-	7 255
Résultat financier	- 2 473	- 690	-	- 3 163
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			- 66	66
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 347</b>	<b>2 745</b>	<b>- 66</b>	<b>4 026</b>
Charge d'impôt sur le résultat				- 2 162
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>1 864</b>

Au 31 décembre 2007\*, ces mêmes données étaient de :

	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	120 550	17 414	-	137 964
Résultat opérationnel	4 378*	4 938	-	9 316*
Résultat financier	- 1 650	- 729	-	- 2 379
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			- 93	- 93
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 728*</b>	<b>4 209</b>	<b>- 93</b>	<b>6 844*</b>
Charge d'impôt sur le résultat				- 2 790
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>4 054*</b>

\* Après retraitement du résultat n-1 de la correction d'erreur décrite en 2.25

Ces secteurs emploient les actifs suivants :

	Secteur Propreté		Secteur Traitement		Autres		Consolidé	
	12/2008	12/2007	12/2008	12/2007	12/2008	12/2007	12/2008	12/2007
Immobilisations corporelles	54 558	44 404	12 968	14 196	4 438	4 294	71 964	62 894
Goodwill	10 771	10 771	390	390	-	-	11 161	11 161
Immobilisations incorporelles	53	97	23	32	54	12	130	141
Participation entreprises associées	-	-	2 029	-	23	51	2 052	51
Titres disponibles à la vente	662	-	-	-	209	209	871	209
<b>Total des actifs employés</b>	<b>66 044</b>	<b>55 272</b>	<b>15 410</b>	<b>14 618</b>	<b>4 724</b>	<b>4 566</b>	<b>86 178</b>	<b>74 456</b>
Immobilisations corporelles	22 586	29 024	5 352	5 853	353	73	28 291	34 950
Goodwill	-	3 797	-	-	-	-	-	3 797
Immobilisations incorporelles	15	50	1	2	45	-	61	52
Participation entreprises associées	-	-	2 029	-	-	-	2 029	-
Titres disponibles à la vente	661	-	-	-	-	1	661	1
<b>Total des investissements de l'exercice</b>	<b>23 262</b>	<b>32 871</b>	<b>7 382</b>	<b>5 855</b>	<b>398</b>	<b>74</b>	<b>31 042</b>	<b>38 800</b>

#### 4.3.11.2 - Deuxième niveau d'information sectorielle - Secteur géographique

L'activité du Groupe est principalement exercée en France avec un développement

sur le Maroc au travers des sociétés Segedema, Teodem et Teorif, ainsi qu'en Mauritanie par le biais d'une succursale de la société Draguitransport.

La répartition géographique du résultat et des actifs employés est la suivante :

	France		International	
	12/2008	12/2007	12/2008	12/2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>129 625</b>	<b>118 807</b>	<b>28 894</b>	<b>19 157</b>
Résultat opérationnel	5 559	7 986	1 696	1 329*
Résultat financier	- 2 258	- 1 419	- 905	- 960
Quote part dans le résultat des entreprises associées	- 66	- 93	-	-
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>3 235</b>	<b>6 475</b>	<b>791</b>	<b>369*</b>
Charge d'impôt sur le résultat	- 1 421	- 2 507	- 739	- 283
	<b>1 814</b>	<b>3 968</b>	<b>52</b>	<b>86*</b>
	12/2008	12/2007	12/2008	12/2007
<b>Actifs immobilisés</b>				
Immobilisations corporelles	52 554	50 044	19 410	12 849
Goodwill	11 161	11 161	-	-
Autres immobilisations incorporelles	124	138	6	3
Participation entreprises associées	2 052	51	-	-
Titres disponibles à la vente	738	209	133	-
	<b>66 629</b>	<b>61 603</b>	<b>19 549</b>	<b>12 852</b>
<b>Investissements de l'exercice</b>				
Immobilisations corporelles	18 156	25 327	10 136	9 623
Goodwill	-	3 797	-	-
Autres immobilisations incorporelles	61	52	-	3
Participation entreprises associées	2 029	-	-	-
Titres disponibles à la vente	528	-	133	-
	<b>20 774</b>	<b>29 176</b>	<b>10 269</b>	<b>9 626</b>

\*Après retraitement du résultat n-1 de la correction d'erreur décrite en 2.25

#### 4.3.11.3 - Information sectorielle – Charges significatives sans contrepartie en trésorerie

	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Dotation aux amortissements	11 070	5 998	530	17 598
	<b>11 070</b>	<b>5 998</b>	<b>530</b>	<b>17 598</b>

	France		International	
	12/2008	12/2007	12/2008	12/2007
Dotation aux amortissements	14 188	11 210	3 410	2 313
	<b>14 188</b>	<b>11 210</b>	<b>3 410</b>	<b>2 313</b>

#### 4.3.12 - Effectif moyen du personnel

	12/2008	12/2007
Effectif moyen	4 136	3 499

#### 4.4 - Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par Monsieur Pizzorno Francis qui détient 71,82 % du capital de la société. Le reliquat, soit 28,18 %

du capital, est coté et détenu par un nombre important d'actionnaires.

Les transactions suivantes ont été réalisées avec les parties liées :

##### 4.4.1 - Ventes et achats de services et soldes des créances et dettes :

Parties liées concernées	2008			2007		
	Achats de services	Créances	Dettes	Achats de services	Créances	Dettes
- Sci François-Charles Investissements	258	33	14	376	29	28
- Sci de la Nartuby	310	8	87	237	7	15
	<b>568</b>	<b>41</b>	<b>101</b>	<b>613</b>	<b>36</b>	<b>43</b>

Ces SCI sont contrôlées par M. Pizzorno et son Groupe familial.

##### 4.4.2 - Rémunérations des principaux dirigeants :

	2008	2007
Salaires et autres avantages à court terme	702	677
Avantages postérieurs à l'emploi	41	35
<b>Total</b>	<b>743</b>	<b>712</b>

Les personnes concernées par ces rémunérations sont les membres du Conseil d'Administration : Monsieur Pizzorno, Mme Pilar De Via-Carrozza, Madame et Monsieur Devalle.

#### 4.5 - Evénements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance de faits postérieurs au 31 décembre 2008

susceptibles d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation

financière et le résultat opérationnel du Groupe.



## 5 - CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu en 2008.

## 6 - PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS EST CONFRONTÉ LE GROUPE

### 6.1 - Risques divers

Compte tenu de la qualité de nos clients (collectivités publiques) et de la pérennité de nos contrats conclus généralement pour plusieurs années, le risque marché est relativement faible. De plus, nos marchés comportent tous une formule contractuelle de révision de prix automatique généralement deux fois par an qui permet de mettre à l'abri l'entreprise des risques de variation de différents facteurs tels que, notamment, l'énergie (carburant).

En matière de risque industriel, nous n'avons aucune installation de type SEVESO.

Les risques sur actions sont nuls puisque le Groupe ne détient pas d'autres actions que celles des filiales.

### 6.2 - Risques environnementaux

Les principaux risques environnementaux du groupe sont ceux liés à la gestion des CSDU (centre de stockage de déchets ultimes). Les effluents produits peuvent être à l'origine de pollutions de l'air, des eaux superficielles et du sol, le stockage des déchets peut également générer une nuisance visuelle et des risques d'incendie. La constitution de garanties financières permet d'assurer la surveillance des sites, le maintien en sécurité des installations et les interventions éventuelles en cas d'accident ou de pollution. Le montant de ces garanties est établi compte tenu du coût des opérations et de la dimension des sites.

### 6.3 - Risques juridiques

Les deux principales réglementations régissant la gestion des déchets sont la loi du 15 juillet 1975 liée directement aux déchets et la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Chaque producteur de déchets est responsable devant la loi de ses déchets et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés.

Sur l'exercice, le site d'exploitation du Cagnet des Maures a été fermé le 26 novembre 2008 dans l'attente de l'obtention des autorisations définitives. L'exploitation a été transférée sur deux autres sites et les salariés reclassés sur ces derniers. L'autorisation préfectorale est attendue pour le milieu de l'année 2009.

### 6.4 - Risque de liquidité

En ce qui concerne le risque de liquidité, la gestion est centralisée au niveau du siège. La gestion de trésorerie globale au niveau du Groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie internes.

Le Groupe négocie en début d'année des enveloppes de trésorerie qu'il mobilise au fur et à mesure de ses besoins de financement et qu'il n'emploie généralement pas en totalité.

Le Groupe dispose également :

- D'un montant de placements de trésorerie d'un montant de 14 830 K€ au 31 décembre 2008 de type OPCVM monétaires euro,
- D'un montant de disponibilités (cash) de 13 026 K€.

### 6.5 - Risque de change

En ce qui concerne le risque de change, le Groupe réalise des opérations en devises étrangères de part son implantation au Maroc, en Tunisie et en Mauritanie.

De manière générale, le financement des actifs et des besoins opérationnels est réalisé dans la devise du pays concerné, ce qui crée une couverture naturel sur le risque de change.

Par ailleurs, la majorité de l'activité étrangère est réalisée au Maroc, dont la monnaie (Dirham) est partiellement adossée à l'euro, ce qui limite les fluctuations de change.

Le montant cumulé des dettes et créances des structures étrangères dans leur bilan est le suivant (en euros) :

K€	Débit	Crédit
Emprunts	0	13 384
Comptes de tiers	23 862	13 678
Trésorerie	546	
<b>Total</b>	<b>24 408</b>	<b>27 062</b>
<b>Solde global</b>	<b>2 654</b>	

Une variation de 1 % du taux de change aurait un impact de 26 K€.

### 6.6 - Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêts résulte des données suivantes :

La majorité des emprunts est à taux fixe compris entre 4 et 6 % pour les emprunts auprès d'établissements de crédit et entre 4,5 et 7 %, pour les contrats de location financement.

Les emprunts à taux variable en France sont principalement basés sur l'indice EURIBOR à trois mois auquel s'ajoute une majoration comprise entre 1,35 % et 1,80 %. L'actualisation de l'indice est effectuée chaque trimestre par les banques.

Les emprunts au Maroc sont principalement basés sur le taux moyen pondéré des bons du trésor auquel s'ajoute une majoration comprise entre 2,5 % et 3,12 %. L'actualisation de l'indice est effectuée chaque année par les banques.

Le solde des emprunts à taux variable et l'impact d'une fluctuation de 1 % du taux de ces emprunts est le suivant :

(En milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007
Solde des emprunts à taux variable (K€)	10 521	6 126
Solde des emprunts à taux variable (% de l'ensemble des dettes financières)	24,7 %	11,9 %
Impact d'une variation de 1 % du taux d'intérêt des emprunts à taux variable sur le résultat (K€)	85	64



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Groupe Pizzorno Environnement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte caractérisé par une difficulté d'appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 1.2 de l'annexe. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

A chaque clôture, votre société procède à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.4 de l'annexe aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 2.4 donne une information appropriée.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de remises en état de sites et de suivi trentenaire, tels que décrit en note 2.14 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Draguignan et Marseille, le 29 avril 2009

**Les Commissaires aux Comptes**

**Paul Mortini**  
15, allée d'Azemar  
83300 Draguignan

**Deloitte & Associés**  
**Hugues Desgranges**  
10, place de la Joliette  
Les Docks - Atrium 10.4  
13002 Marseille

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Convention entre votre société et un Administrateur

Conformément à l'autorisation donnée par votre Conseil d'Administration en date du 10 janvier 2008, un accord est intervenu entre votre société et Monsieur Jean Houdouin ayant pour objet l'assistance de ce dernier dans le cadre des dossiers de croissance externe. L'accord prévoit une rémunération horaire de 200 euros hors taxes. Cet accord n'a donné lieu à aucune exécution sur l'exercice 2008 et en conséquence, aucune rémunération n'a été versée.

Personne concernée : Monsieur Jean Houdouin (Administrateur).

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et des engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### Convention entre votre société et la SCI de Nartuby

Conformément à l'autorisation donnée par votre Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2007, la SCI de la Nartuby dont Monsieur Francis Pizzorno est Gérant a signé un bail commercial avec votre société pour les locaux sis à 83300 Draguignan, 303, boulevard Caussemille. Le loyer annuel s'est élevé à 44 000 euros hors taxes au titre de l'exercice 2008.

### Convention entre votre société et la SCI François Charles

La SCI François Charles dont Monsieur Francis Pizzorno est associé et Madame Magali Devalle est la Gérante, a signé le 10 mai 2004 un bail commercial avec votre société pour les locaux de votre siège social sis à 83300 Draguignan, 109, rue Jean Aicard. La location des bureaux du siège social s'est élevée à 2 009 euros hors taxes au titre de l'exercice 2008. Ce bail commercial a fait l'objet d'un avenant "A" à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2005 ayant pour objet de modifier le loyer annuel, correspondant à une extension des locaux.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS NON AUTORISÉS PRÉALABLEMENT

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L. 225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L. 823-12 de ce Code, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.



### Convention de management fees entre votre société et ses filiales

Conformément à l'autorisation donnée par votre Conseil d'Administration des 3 avril 2007 et 2008, votre société a signé avec ses filiales Dragui-Transports, SGEA, SOVATRAM, SMA, SELFEMA, SAMNET et Roger Gosselin des conventions d'assistance administrative et commerciale pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. La répartition de la rémunération de votre société se faisant au prorata des chiffres d'affaires des filiales concernées. Cette répartition a été modifiée au titre des comptes clos le 31 décembre 2008 et se présente désormais comme suit :

- ↳ 20 % au prorata des chiffres d'affaires réalisés par les filiales,
- ↳ 80 % au prorata des résultats d'exploitation des filiales bénéficiaires.

Les montants comptabilisés par votre société et ses filiales sont indiqués ci-après, en euros hors taxes :

Avec la société Dragui-Transports :	862 167 euros
Avec la société SGEA :	641 408 euros
Avec la société SOVATRAM :	1 565 731 euros
Avec la société SMA :	497 060 euros
Avec la société SELFEMA :	11 161 euros
Avec la société SAMNET :	14 434 euros
Avec la société Roger Gosselin :	234 379 euros

### Convention entre votre société et un Administrateur

Votre société a conclu un contrat de prestation d'assistance commerciale et de conseils avec Monsieur François Léotard le 22 février 2005. Un avenant à cette convention a été signé le 27 février 2006, fixant la rémunération à 10 000 euros hors taxes mensuel. Au titre de cette convention, votre société a pris en charge sur l'exercice 2008 un montant de 138 000 euros hors taxes.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 27 mars 2009, votre Conseil d'Administration a décidé d'autoriser a posteriori ces conventions et engagements.

Draguignan et Marseille, le 29 avril 2009

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**Paul Mortini**  
15, allée d'Azemar  
83300 Draguignan

**Deloitte & Associés**  
**Hugues Desgranges**  
10, place de la Joliette  
Les Docks - Atrium 10.4  
13002 Marseille

# COMPTES ANNUELS

## I. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008 (EN €)

Actif	Brut	Amort. Prov	31/12/2008	31/12/2007
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	1 747	1 747		
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droit similaire	84 574	31 286	53 288	11 548
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	90 872	19 495	71 377	79 839
Installations techniques, Mat. Outil.	1 546	948	598	907
Autres immobilisations corporelles	412 715	191 277	221 438	192 028
Immobilisations en cours	254 816		254 816	122 800
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées				
Autres participations	15 465 664		15 465 664	13 403 624
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>4 071</b>		<b>4 071</b>	<b>751</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>16 316 005</b>	<b>244 753</b>	<b>16 071 253</b>	<b>13 811 498</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières approvisionnement.				
En cours de productions de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & ac. versés/commandes				
<b>Créances</b>				
Clients comptes rattachés	7 531 751		7 531 751	2 589 584
Autres créances	13 127 317		13 127 317	12 395 979
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	4 651 105	32 842	4 618 263	2 923 798
Disponibilités	1 231 915		1 231 915	1 889 698
<b>Comptes de régularisations</b>				
Charges constatées d'avance	164 338		164 338	28 923
<b>TOTAL (II)</b>	<b>26 706 428</b>	<b>32 842</b>	<b>26 673 586</b>	<b>19 827 981</b>
Charges à répartir/plus. exer. (III)				
Primes de remb. obligations (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>43 022 433</b>	<b>277 595</b>	<b>42 744 838</b>	<b>33 639 479</b>



Passif	31/12/2008	31/12/2007
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	21 416 000	21 416 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	3 872	3 872
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	441 099	248 801
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	196 162	196 162
Report à nouveau	3 774 047	1 604 382
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>	<b>552 775</b>	<b>3 125 962</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 599	1 488
<b>TOTAL (I)</b>	<b>26 387 555</b>	<b>26 632 669</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 013 627	2 162 678
Emprunts et dettes financières divers	22 836	17 348
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 885 331	2 103 675
Dettes fiscales et sociales	1 379 442	638 177
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	396 088	
Autres dettes	1 659 960	2 084 930
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>16 357 283</b>	<b>7 006 810</b>
Écarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>42 744 838</b>	<b>33 639 479</b>



## 2. COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008 (EN €)

	31/12/2008			31/12/2007
	France	Exportation	Total	
Ventes marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	22 653 818		22 653 818	7 434 155
<b>Chiffres d'affaires net</b>	<b>22 653 818</b>		<b>22 653 818</b>	<b>7 434 155</b>
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprise /amortis. & Provision transfert de charges Autres produits (1)			17 873 23 919	11 244
<b>Total produits d'exploitation (2)</b>			<b>22 695 611</b>	<b>7 445 400</b>
Achats marchandises Variation stock marchandises Achats matières premières & autres approvisionnements Variation stock matières premières & approvisionnement Autres achats et charges externes (3) Impôt, taxes et versements assimilés Salaires & traitements Charges sociales Dotations aux amortissements sur Immobilisations Dotations aux provisions sur Immobilisations Dotations aux provisions sur Actif circulant Dotations aux provisions pour risques & charges Autres charges			18 830 577 2 700 391 185 144 1 240 462 504 203 83 697 70 850	4 665 906 2 313 571 129 984 660 504 310 746 71 979 66 506
<b>Total charges d'exploitation (4)</b>			<b>23 615 324</b>	<b>8 219 196</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>- 919 713</b>	<b>- 773 796</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée bénéfice transféré Produits financiers de participations (5) Produits des autres valeurs mobilières & créances (5) Autres intérêts & produits assimilés (5) Reprises sur provisions & transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de v.m.p.			832 087 496 765 212 429 40 145	3 181 975 393 556 338 950
<b>Total des produits financiers</b>			<b>1 581 427</b>	<b>3 914 481</b>
Dotations financières aux amortissements & Provisions Intérêts & charges assimilés (6) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de v.m.p.			331 018	72 987 115 122
<b>Total des charges financières</b>			<b>331 018</b>	<b>188 110</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>1 250 409</b>	<b>3 726 371</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>			<b>330 697</b>	<b>2 952 576</b>



	31/12/2008	31/12/2007
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 902	43 720
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions & transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (7)</b>	<b>6 902</b>	<b>43 720</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	11 432	29 669
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	19 982	
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	2 111	1 028
<b>Total charges exceptionnelles (7)</b>	<b>33 525</b>	<b>30 697</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 26 623</b>	<b>13 022</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	- 248 701	- 160 365
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>24 283 939</b>	<b>11 403 600</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>23 731 164</b>	<b>8 277 638</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>552 775</b>	<b>3 125 962</b>

## 3. ANNEXES

### A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- ↳ Solde de l'acquisition suivant actes du 1<sup>er</sup> juin 2007 des titres de la SAS Gosselin au 1<sup>er</sup> juillet 2007, le versement de la clause earn out est de 1 533 922 € versé au 1<sup>er</sup> juillet 2008.
- ↳ Prise de participation dans la Société Marocaine Tanger Med Utilities (TMU), constituée par actes le 6 février 2008 pour 8 % du capital social soit 6 012 272 DH (528 117,72 €) libéré à hauteur de 25 % soit 1 503 068 DH (132 029.43 €).
- ↳ La clé de répartition des management fees a été modifiée sur l'exercice :
  - soit 20 % des charges Honoraires de la SA GPE répartis sur le CAHT des sociétés Groupe,
  - soit 80 % sur le résultat d'exploitation hors sociétés déficitaires.
- ↳ A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 la SAS Gosselin fait partie de l'intégration fiscale du Groupe. Suite à l'augmentation du capital social de la SARL Samnet, la détention des sociétés du Groupe au capital social est ramené à 80 %, la SARL Samnet sort du périmètre d'intégration fiscal.
- ↳ L'exercice 2008 a été marqué par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2008 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour la valorisation des investissements, placements ou la recouvrabilité des créances commerciales. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs financiers, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché à la date de clôture.

#### 2 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- ↳ Continuité de l'exploitation,
- ↳ Dans le cadre des nouvelles normes, par mesure de simplification : application de la méthode prospective,
- ↳ Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que le règlement du C.R.C. 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- ↳ Le PCG 1999 approuvé par l'arrêté ministériel du 22 juin 1999,
- ↳ La loi N° 83 353 du 30 avril 1983,
- ↳ Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983,
- ↳ Les règlements comptables :
  - 2006-06 et 2003-07 sur les passifs,
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

## B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

### 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

#### 1.1 - Immobilisations incorporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des Immobilisations Incorporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Frais de constitution	2			2
Logiciels et progiciels	39	45		84
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>45</b>		<b>86</b>

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	linéaire	3 ans
Logiciels et progiciels	linéaire	2 à 5 ans

Mouvements des Amortissements Incorporels	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Frais de constitution	2			2
Logiciels et progiciels	28	3		31
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>3</b>		<b>33</b>

#### 1.2 - Immobilisations corporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des Immobilisations Corporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Virement poste	Fin K€
AAI Construction/sol d'autrui	90	1			91
Matériel et outillage	2				2
Installations générales	78	17			95
Matériel de transport		34	20		14
Matériel et mobilier de bureau	235	69			304
Immobilisat. corporelles en cours	123	184		52	255
<b>Total</b>	<b>527</b>	<b>305</b>	<b>20</b>	<b>52</b>	<b>760</b>

Type d'immobilisations	Mode	Durée
AAI Constructions	Linéaire	10 à 50
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
- Remise en état du matériel et outillage	Linéaire	3 à 10
Installations générales	Linéaire	5 à 10
Matériel de transport	Linéaire	5 à 8
- Remise en état du matériel de transport	Linéaire	5 à 8
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5
Mobilier de bureau	Linéaire	10
Immobilisat. corporelles en cours	Linéaire	Non Amorti

Mouvements des Amortissements Corporels	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
AAI Construction/sol d'autrui	10	9		19
Matériel et outillage	1			1
Installations générales	21	9		29
Matériel de transport		3		3
Matériel et mobilier de bureau	100	59		159
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>80</b>		<b>211</b>

## 1.3 - Immobilisations financières hors filiales

Mouvements	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Autres titres de participation	144	528		672
Prêts				
Dépôts et cautionnements	1	3		4
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>531</b>	<b>0</b>	<b>677</b>

Dépréciation	Début K€	Dotations	Reprise	Fin K€
Autres titres de participation				
Prêts				
Dépôts et cautionnements				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet de provision pour dépréciation si leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de la quote part de la situation nette et des perspectives de rentabilité.

## 2 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des participations et filiales est présenté en page 85 de la présente annexe.

## 3 - CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur d'enregistrement comptable.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

## 4 - ÉLÉMENTS RELEVANTS DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET NOTE CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES - ACTIF

<b>Titres de participation K€</b>		<b>14 793</b>
- SGEA	335	
- Pizzorno Environnement Tunisie	5	
- Teodem	13	
- Gosselin	5 912	
- Sovatram	668	
- Dragui Transports	7 859	
<b>Comptes clients et rattachés K€</b>		<b>4 673</b>
- Clients	3 372	
- Factures à établir	1 301	
<b>Autres créances K€</b>		<b>9 714</b>
- Intérêts C/c groupe	332	
- Intégration fiscale	2 605	
- C/c Segedema	1 516	
- C/c GPE Tunisie	20	
- C/c Selfema	30	
- C/c Teodem	1 649	
- C/c Dragui Transports	1 933	
- C/c SGEA	1 607	
- UES Répartition Participation	22	
<b>Total</b>		<b>29 180</b>

## 5 - PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES DIFFÉRENTS POSTES D'ACTIF

Nature des postes	Produits à recevoir
Clients et comptes rattachés K€	1 538
Autres créances d'exploitation K€	660
Disponibilités	16
<b>Total</b>	<b>2 214</b>

## 6 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE - POSTES D'ACTIF

Nature des postes	Charges constatées d'avance
Charges constatées d'avance d'exploitation	164
Charges constatées d'avance sur leasings	1
Charges constatées d'avance sur charges financières - Exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>165</b>

## 7 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT - POSTE D'ACTIF

Nature des postes	Brut	Provision	Net
Valeurs mobilières de placement OPCVM	119		119
Actions titres auto-contrôle	301	33	268
<b>Total</b>	<b>420</b>	<b>33</b>	<b>387</b>

Les mouvements des opérations en nombre au cours de l'exercice s'établissent ainsi :

Nature des postes	01/01/08	Augmentation	Diminution	31/12/08
Valeurs mobilières de placement OPCVM				
- Sicav FCP Union Cash	4 680		4 680	
- Sicav FCP SGAM INV		31	31	1
- Sicav FPC SGAM LIQ		38	20	18
Actions titres auto-contrôle				
- ARKEON FINANCE	11 931	14 607	9 229	17 309
<b>Total</b>	<b>16 611</b>	<b>14 676</b>	<b>13 960</b>	<b>17 328</b>

Les titres auto-contrôle détenus par la S.A. G.P.E. sont destinés à la régulation du cours de bourse.

Les valeurs mobilières de placement sont portées à l'actif pour leur valeur d'acquisition, selon les règles et méthodes comptables.

La valorisation des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2008 est de :

Les valeurs mobilières de placement ont été acquises grâce à la trésorerie obtenue dans le cadre de l'introduction en bourse.

Nature des postes	Brut	Cours au 31/12/2008
Valeurs mobilières de placement OPCVM	119	119
Actions titres auto-contrôle	301	268
<b>Total</b>	<b>420</b>	<b>387</b>



## INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF

### 1 - CAPITAUX PROPRES

#### Variation des capitaux propres

La baisse des capitaux propres de 245 K€ durant l'exercice provient des éléments suivants :

Résultat net de l'exercice	553
Distributions de dividendes	- 800
Autres réserves	
Provision réglementée	2
L'amortissement dérogatoire correspond à la différence entre l'amortissement fiscal et économique	
<b>Total</b>	<b>- 245</b>

Suivant l'article L 225-210 du Code de Commerce, les autres réserves qui s'élèvent à 196 K€, couvrent les titres en auto-contrôle détenus pour 301 K€.

#### Composition du capital social

Le capital social au 31 décembre 2008 est composé de 4 000 000 actions de valeur nominale de 5,354 €.

### 2 - IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

La SA Groupe Pizzorno Environnement est la société mère tête de consolidation.

### 3 - DETTES FINANCIÈRES À PLUS DE DEUX ANS À L'ORIGINE

Mouvements	Début K€	Constitution	Remboursement	Fin K€
- Emprunts auprès des établissements de crédit K€	2 159	3 684	805	5 038
- Participation des salariés K€	17	3	9	12
<b>Total</b>	<b>2 176</b>	<b>3 687</b>	<b>813</b>	<b>5 050</b>
Tableau par échéance	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
- Emprunts et dettes financières K€	5 038	1 086	3 952	
- Participation des salariés K€	12	4	8	
<b>Total</b>	<b>5 050</b>	<b>1 090</b>	<b>3 960</b>	

### 4 - ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Le Groupe n'est pas concerné par les avantages post-emploi autres que les engagements de retraite et les médailles du travail.

L'engagement global concernant les indemnités de fin de carrière a été calculé sur la base des hypothèses suivantes :

- ↳ Age de départ à la retraite : 62 ans
- ↳ Départ volontaire
- ↳ Taux de revalorisation des salaires : 2,50 %

↳ Taux d'actualisation : 5,60 %

- ↳ Table de mortalité :
  - Femmes : INSEE 00/02F
  - Hommes : INSEE 00/02H

↳ Taux de rotation du personnel :

- 18 à 20 ans : 16 %
- 21 à 30 ans : 11 %
- 31 à 40 ans : 7 %
- 41 à 50 ans : 6 %
- 51 à 55 ans : 3 %
- 55 ans : 0 %

Il s'élève, au 31 décembre 2008, à 15 K€ :

- ↳ Engagement au 31/12/2007 : 9 K€
- ↳ Evolution de l'exercice : 6 K€
- ↳ Engagement au 31/12/2008 : 15 K€



## 5 - ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures

de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 403 heures au 31 décembre 2008.

## 6 - ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET NOTE CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES - PASSIF

Emprunts et dettes financières diverses K€		
Néant		
Fournisseurs K€		4 051
Fournisseurs	4 051	
Comptes rattachés Fournisseurs K€		169
Fournisseurs	169	
Comptes rattachés Clients K€		1 660
Avoirs à établir	1 660	
Comptes Courants Groupe K€		11
Intérêts C/c Groupe à payer	11	
<b>Total</b>		<b>5 891</b>

## 7 - CHARGES À PAYER INCLUSES DANS DIFFÉRENTS POSTES DU PASSIF

Nature des postes	Charges à payer K€
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	20
Emprunts et dettes auprès diverses	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	280
Dettes fiscales et sociales	453
Autres dettes	1 671
<b>Total</b>	<b>2 425</b>

## C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

La SA GPE est intégrée fiscalement d'une part et est tête du Groupe, d'autre part.

La base fiscale d'ensemble des sociétés intégrées s'élève à 2 677 K€ l'impôt supporté est de 896 K€.

↳ L'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration 0 K€  
↳ L'économie d'impôt comptabilisée dans le cadre de l'intégration 249 K€

### 1 - VENTILATION DU CA

VENTILATION DU CA H.T. K€	22 654
Refacturation charges	3 826
Prestations de services	18 827

### 2 - VENTILATION PAR CATÉGORIE DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel salarié	Exercice N	Exercice N-1
Cadres, agents de maîtrise, techniciens	20	9
Employés	2	1
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>10</b>

### 3 - RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant N	Montant N -1
Rémunérations allouées aux membres :		
- des organes de direction	(1)	(1)
- des organes d'administration	Néant	Néant
- des organes de surveillance	Néant	Néant

(1) ce renseignement n'est pas fourni car cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle

### 4 - RÉSULTAT FINANCIER

#### Produits financiers

Ils s'élèvent à 1 581 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Distributions Sovatram	352
Distributions Dragui Transports	480
Revenus de placements financiers OPCVM	146
Intérêts sur comptes courants groupe	497
Autres produits	107
<b>Total</b>	<b>1 581</b>

#### Charges financières

Elles s'élèvent à 331 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Intérêts des Emprunts	192
Intérêts sur participations des salariés	1
Pertes liées aux titres autocontrôle	125
Intérêts concours bancaires	3
Intérêts C/c groupe	11
<b>Total</b>	<b>331</b>

## 5 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

### Produits exceptionnels

Ils s'élèvent à 7 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Produits de cessions d'éléments d'actif	
Autres produits sur opération de gestion	7
<b>Total</b>	<b>7</b>

### Charges exceptionnelles

Elles s'élèvent à 34 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Charges exceptionnelles diverses	5
Pénalités	7
Vnc cessions Immobilisations	20
Dotations amortissements dérogatoires	2
<b>Total</b>	<b>34</b>

### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Total K€	Courant K€	Except. K€
1 - Résultat avant impôts et participations	304	331	- 27
2 - Réintégrations	56	49	7
3 - Déductions	803	803	
4 - Résultat soumis à l'impôt	- 443	- 423	- 20
5 - Impôts (après crédit impôt)			
6 - Résultat après impôt (1-5)	304	331	- 27
7 - Participation			
8 - Impôt - Intégration fiscale - Produits	249	249	
9 - IFA et IS			
10- Résultat net (6-7)	553	580	- 27

## 6 - CRÉDIT BAIL

Poste du bilan	Coût	Dotation Amort. K€		Valeur
		Entrée K€	Exercice	
Autres immobilisations corporelles * (détail en annexe)	131	31	60	71
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>31</b>	<b>60</b>	<b>71</b>

### Engagements de crédit bail

	Redevances payées K€		Redevances restant à payer K€		
	Exercice	Cumulées	A 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Immobilisations corporelles * (détail en annexe)	28	61	28	49	
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>61</b>	<b>28</b>	<b>49</b>	

Les locations longues durées sont retraitées au niveau de la consolidation.

## 7 - TRANSFERTS DE CHARGES

Le montant des transferts de charges s'élèvent à 24 K€ :

Transferts de charges d'exploitation = avantages en nature	10
Transferts de charges d'exploitation = remboursements ss	14
Transferts de charges d'exploitation divers	
<b>Total</b>	<b>24</b>

## D - ENGAGEMENTS FINANCIERS

### 1 - EFFETS ESCOMPTÉS NON ECHUS

Néant

### 2 - CAUTIONS BANCAIRES K€

Les cautions ci-dessous détaillées correspondent aux emprunts souscrits par la société ou les sociétés du Groupe, inscrits pour leurs soldes au passif du bilan.

<b>Lyonnaise de banque</b> - Nantissement des parts sociales - Diverses caution de garantie - Délégation assurance individuelle	4 759
<b>Crédit agricole</b> - Nantissement d'actions SA Dragui-Transport - Nantissement d'actions SAS Sovatram	21 148
<b>Caisse d'épargne</b> - Nantissement de parts sociales	100
<b>Bpca</b> - Nantissement de parts sociales	1 075
<b>Total</b>	<b>6 103</b>

### 3 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS K€ 648

### 4 - CRÉDIT BAIL MOBILIER K€ 77

### 5 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

Les créances K€ se décomposent en :

Créances à un an au plus	20 880
Créances à plus d'un an	4
<b>Total</b>	<b>20 884</b>

Les dettes K€ se décomposent en :

Dettes à un an au plus	12 397
Dettes de un à cinq ans au plus	3 960
Dettes de plus de cinq ans	0
<b>Total</b>	<b>16 357</b>

### 6 - CRÉANCES ET DETTES D'IMPÔTS DIFFÉRÉS OU LATENTS

Créances d'impôts K€	Assiette K€	Taux	Montant K€
Provisions et charges non déductibles l'année de comptabilisation à déduire ultérieurement			
- Frais à payer et provision	32	33,33	11
- Participation des salaires		33,33	
<b>Total</b>	<b>32</b>		<b>11</b>

### 7 - CAUTIONS ET AVALS DONNÉS

Néant

## E - INFORMATIONS DIVERSES

### I - TABLEAU DES PARTICIPATIONS ET FILIALES

INFORMATIONS FINANCIÈRES	CAPITAL	CAP. PROPRES AVT AFFECT. RÉSULTAT (*)	% DU CAPITAL DÉTENU	VALEUR COMPT TITRES DÉTENUS BRUTE	VALEUR COMPT TITRES DÉTENUS NETTE	MT CAUTIONS & AVALS DONNÉS	CA HT DERN. EX. ÉCOULÉ (**)	RÉSULTAT DERN. EX. CLOS (**)	DIVIDENDES ENCAISSÉS AU COURS EX.
<b>Participations</b>									
Sem Porte Du Var Envir.	300 010	105 843	47,98	143 950	143 950			- 57 755	
<b>Filiales</b>									
Dragui-Transports	153 150	3 932 815	95,64	7 858 747	7 858 747		73 617 415	389 010	480 375
Sovatram	201 233	3 648 855	17,58	668 474	668 474		20 802 563	1 230 365	351 715
SGEA	76 500	3 582 897	25,00	335 388	335 388		27 395 339	297 425	
Pizzorno Environ. Tunisie	10 000	10 000	50,00	5 000	5 000			- 19 389	
Gosselin	37 000	2 121 162	100,00	5 912 418	5 912 418		8 280 466	144 578	
Teodem	26 556	23 594	49,33	13 189	13 189		3 747 972	701 365	

(\*) taux valorisation postes de bilan à la clôture de la SARL Teodem & Segedema au 31/12/2008 : 1 € = 11,278 dh

(\*\*) taux valorisation postes d'exploitation à la clôture de la SARL Teodem & Segedema au 31/12/2008 : 1 € = 11,347 dh

(\*) taux valorisation de la SARL Pizzorno Tunisie au 31/12/2008 : 1 € = 1,808 dh

### 2 - RÉSULTAT FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	28/12/04	29/12/05	30/12/06	31/12/07	31/12/08
<b>I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social	6 791 604	7 761 833	21 416 000	21 416 000	21 416 000
b) Nombre d'actions émises	445 500	445 500	4 000 000	4 000 000	4 000 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES</b>					
a) Chiffre d'affaires HT	1 131 131	1 933 353	2 667 457	7 434 155	22 653 818
b) Résultat avant impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise	590 041	653 115	2 778 998	3 111 592	349 736
c) Impôts sur les bénéfices		- 215 087	- 116 719	- 160 365	- 248 701
c*) Participations des salariés					
d) Résultat après impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise	572 490	847 894	2 846 718	3 125 963	552 775
e) Montant bénéfices distribués au cours de l'exercice	427 680	552 420	805 499	1 100 000	800 000
<b>III - RÉSULTAT DES OPÉR. RÉDUIT À UNE ACTION</b>					
a) Résultat après impôts, particip. des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions et rep.	1	2	1	1	
d) Résultat après impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise.	1	2	1	1	
c) Dividende versé à chaque action	1	1			
<b>IV - PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés	3	6	8	15	22
b) Montant de la masse salariale	246 109	320 356	452 869	660 504	1 240 462
c) MT sommes versées au titre des avantages sociaux	95 261	139 762	198 536	310 746	504 203
d) Personnel intérimaire					
e) Personnel loué intersociété				1 266	1 647



# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Groupe Pizzorno Environnement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte caractérisé par une difficulté d'appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note A.1 de l'annexe. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note B.1.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Draguignan et Marseille, le 29 avril 2009

### *Les Commissaires aux Comptes*

**Paul Mortini**  
15, allée d'Azemar  
83300 Draguignan

**Deloitte & Associés**  
**Hugues Desgranges**  
10, place de la Joliette  
Les Docks - Atrium 10.4  
13002 Marseille

# TEXTE DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS

## SOU MIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 22 JUIN 2009

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

*(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et sur les comptes dudit exercice, du rapport joint du Président du Conseil d'Administration prévu par l'article L. 225-37 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve lesdits rapports, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant ressortir un bénéfice de 552 775 €.

En conséquence de cette approbation, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours dudit exercice.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

*(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation du groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et sur les comptes consolidés dudit exercice, et des rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, approuve lesdits rapports, les comptes consolidés, tels qu'ils ont été présentés, établis conformément aux dispositions des articles L. 357-1 et suivants du Code de commerce, faisant ressortir un bénéfice de 1 864 570 €.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

*(Affectation du résultat de l'exercice)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2008 s'élève à la somme de 552 775 €, décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

- ↳ à raison de 5 % au compte "Réserve Légale" soit un montant de 27 639 € ;
- ↳ à raison de 250 000 € en distribution aux actionnaires ;
- ↳ et le solde, soit 275 136 €, sur le compte "Report à nouveau".

Ainsi, chacune des 4 000 000 d'actions au nominal de 5,354 € recevra un dividende de 0,0625 € par action. Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale décide que la somme répartie entre les actionnaires sera éligible pour sa totalité à l'abattement de 40 % prévue à l'article 158-3.2° du Code Général des Impôts, pour les actionnaires qui peuvent en bénéficier, sauf option pour le prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

L'Assemblée Générale constate que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices sociaux et les avoirs fiscaux correspondants étaient les suivants :

Exercice clos le	Dividende brut	Avoir fiscal	Dividende net
31 décembre 2007	800 000 €	0 €	800 000 €
31 décembre 2006	1 100 000 €	0 €	1 100 000 €
31 décembre 2005	1 000 000 €	0 €	1 000 000 €

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

*(Conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve expressément ledit rapport, en chacun de ses termes, ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

*(Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts)*

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, prend acte du fait que la société n'a pas pris en charge au titre de l'exercice écoulé de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

### SIXIÈME RÉSOLUTION

*(Fixation des jetons de présence)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer à la somme de 76 000 € le montant global

annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale décide que cette allocation sera applicable à l'exercice en cours et maintenue jusqu'à décision contraire.

### SEPTIÈME RÉSOLUTION

*(Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 822-14 alinéa 1<sup>er</sup> du Code de commerce, de ne pas renouveler les mandats de Messieurs Paul Mortini et Didier Bertucci, respectivement en qualité de Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, dont les mandats viennent à expiration le 1<sup>er</sup> août 2009, avec effet à compter de cette date.

### HUITIÈME RÉSOLUTION

*(Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire)*

En conséquence de l'adoption de la septième résolution qui précède, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de nommer, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

la société Novances David et Associés, Immeuble Horizon, 455, Promenade des Anglais, 06285 Nice Cedex 03 (R.C.S. Nice 326 354 099), dûment représentée par Monsieur Jean-Pierre Giraud, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> août 2009 et pour une durée de six (6) exercices sociaux prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

## NEUVIÈME RÉSOLUTION

*(Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant)*

En conséquence de l'adoption de la septième résolution qui précède, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de nommer, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, la société Novances, Déchant et Associés, 119, rue Michel Aulas, 69654 Villefranche Cedex (R.C.S. Villefranche 321 562 415), dûment représentée par Monsieur Christian Déchant, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> août 2009 et pour une durée de six (6) exercices sociaux prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

## DIXIÈME RÉSOLUTION

*(Autorisation au Conseil d'Administration à opérer en bourse sur ses propres actions)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide d'autoriser le Conseil d'Administration, pour une période de douze (12) mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat d'actions de la société, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 3 % du nombre d'actions composant le capital social, soit sur la base du capital actuel 120 000 actions.

L'objectif de cette autorisation consiste à procéder à des opérations en fonction des situations de marché, et à régulariser le cours par intervention systématique en contre tendance sur le marché.

L'Assemblée Générale décide que le montant total des sommes que la société pourra consacrer au rachat de ses actions au cours de cette période sera de 5 000 000 €.

L'acquisition de ces actions ne pourra être effectuée à un prix supérieur à soixante (60) €, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société, et étant toutefois précisé que ces actions pourront être attribuées gratuitement dans les conditions prévues par la loi.

Les actions pourront être achetées par tous moyens, y compris par voie d'achat de blocs de titres, dans les conditions et limites fixées par les autorités de marché.

L'Assemblée Générale prend acte que cette autorisation permettra à la société d'opérer en bourse ou hors marché sur ses actions en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la société pourra utiliser la présente autorisation en vue de :

- ↳ consentir des options d'achat d'actions de la société au profit des membres du personnel salarié (ou de certains d'entre eux) et/ou mandataires sociaux exerçant des fonctions de dirigeant (ou de certains d'entre eux) de la société et des sociétés ou groupements qui lui sont ou lui seront liés dans les conditions définies par les dispositions de l'article L. 225-180 du Code de commerce ;
- ↳ attribuer des actions de la société aux salariés visé à l'alinéa précédent, au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de la société ou d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ainsi qu'au titre des opérations visées aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce ;
- ↳ conserver les actions de la société qui auront été achetées en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe ;
- ↳ assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la société ;
- ↳ assurer l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- ↳ procéder à l'annulation des actions acquises.

L'Assemblée Générale décide de déléguer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour décider la mise en oeuvre de ladite autorisation et en fixer les modalités, à l'effet notamment de passer tous ordres en bourse, signer tous actes, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités,

notamment auprès de l'Autorité des marchés financiers, et plus généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

## ONZIÈME RÉSOLUTION

*(Pouvoirs en vue des formalités)*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou à "Annonces et formalités", à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt auprès du Tribunal de Commerce de Draguignan.

Le Conseil d'Administration.



## Attestation du responsable du rapport annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans sa consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Draguignan, le 4 mai 2009

Francis Pizzorno  
Président-Directeur Général





**GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT**  
Siège Social et Direction Générale  
109 rue Jean Aicard - 83300 Draguignan  
Tél. : 04 94 50 50 50 - Fax : 04 94 50 87 59

**SEGEDEMA MAROC**  
Siège Social et Direction Générale Maroc  
61, angle avenue Atlas et rue Oum Errabiat  
Résidence Ismail  
Appartement n°5 AGDAL RABAT - Maroc  
Tél : (037) 68 26 40 - Fax : (037) 77 40 22

[www.pizzorno.com](http://www.pizzorno.com)